

7271.3
/ 72
1954

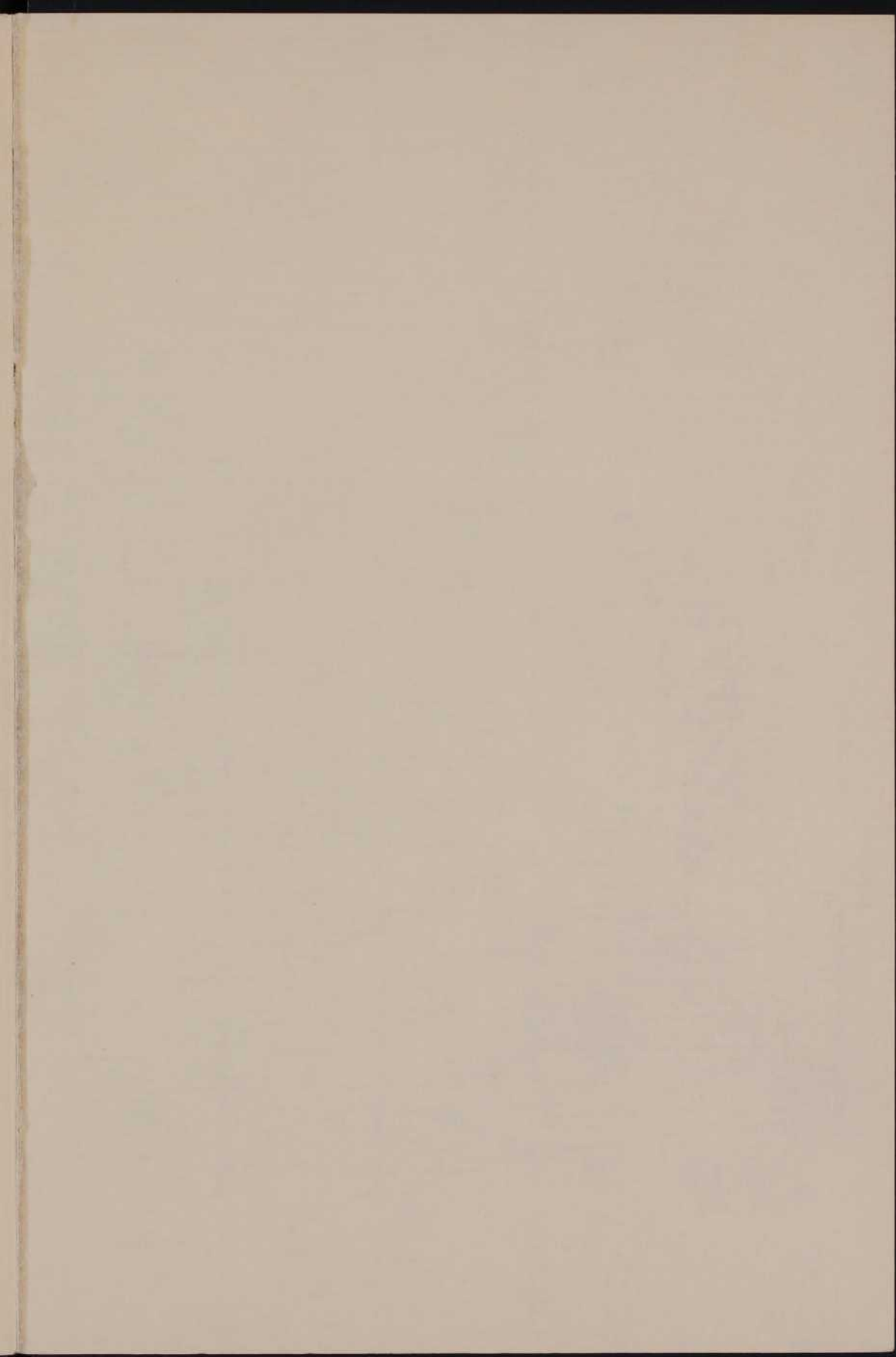
ALBERT LABERGE

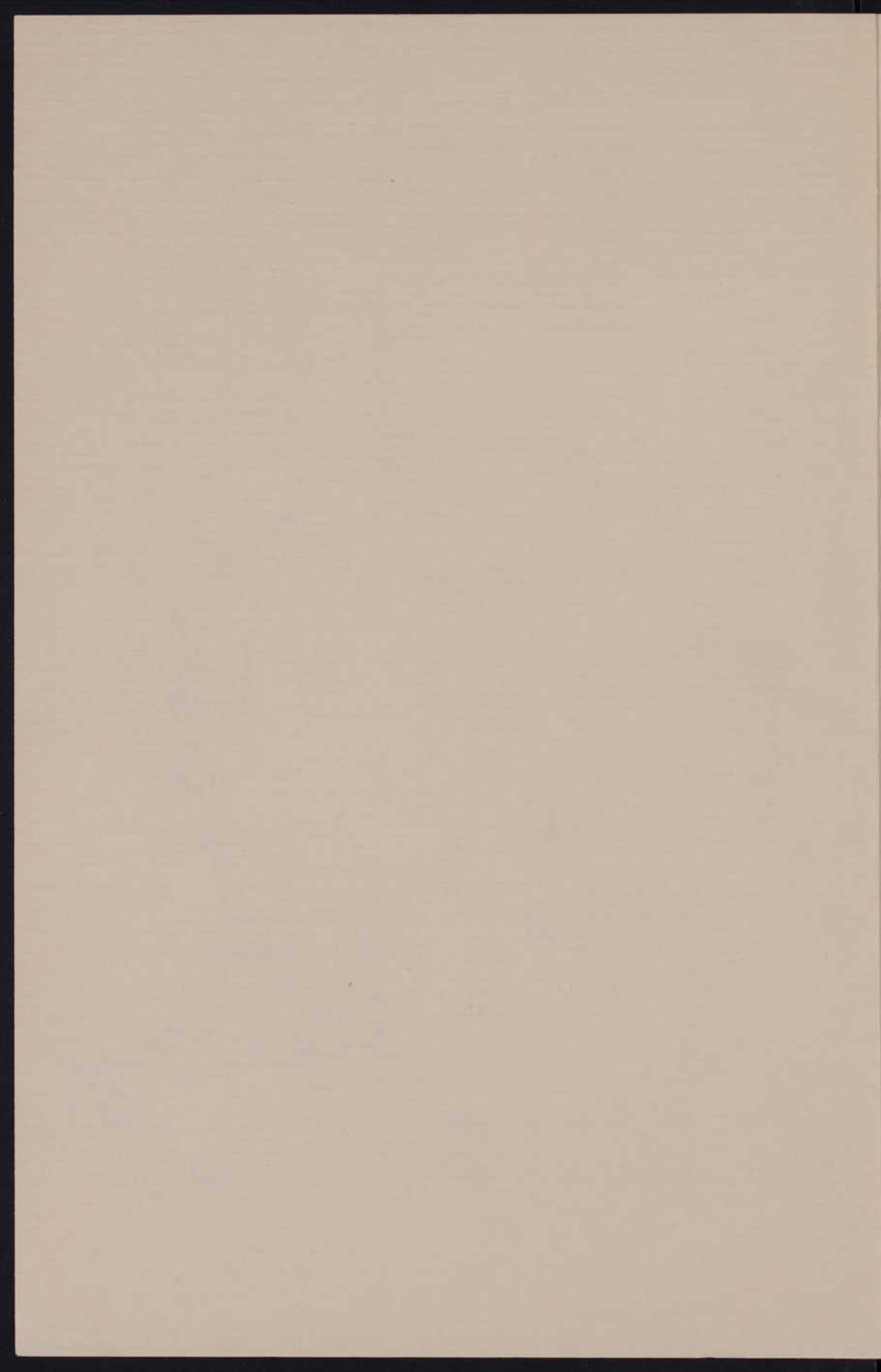
Propos
sur nos
écrivains

ÉDITION PRIVÉE
MONTREAL
1954



Bibliothèque Nationale du Québec





**PROPOS
SUR NOS ECRIVAINS**

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

<i>Le Scouine</i>	Edition privée, 60 exemplaires, 1918
<i>Visages de la vie et de la mort</i>	Edition privée, 75 exemplaires, 1936
<i>Quand chantait la Cigale</i>	Edition privée, 75 exemplaires, 1936
<i>Peintres et écrivains d'hier et d'aujourd'hui</i>	Edition privée, 140 exemplaires, 1938
<i>La fin du voyage</i>	Edition privée, 75 exemplaires, 1942
<i>Scènes de chaque jour</i>	Edition privée, 75 exemplaires, 1942
<i>Journalistes, écrivains et artistes</i>	Edition privée, 75 exemplaires, 1945
<i>Charles deBelle, peintre-poète</i>	Edition privée, 75 exemplaires, 1949
<i>Le Destin des hommes</i>	Edition privée, 100 exemplaires, 1950
<i>Fin de roman</i>	Edition privée, 100 exemplaires, 1951
<i>Images de la vie</i>	Edition privée, 75 exemplaires, 1952
<i>Le Dernier souper</i>	Edition privée, 75 exemplaires, 1953

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

<i>Hymnes à la terre</i>	Edition privée, 75 exemplaires,
<i>Lamento, roman d'une épileptique</i>	Edition privée, 50 exemplaires.

ALBERT LABERGE

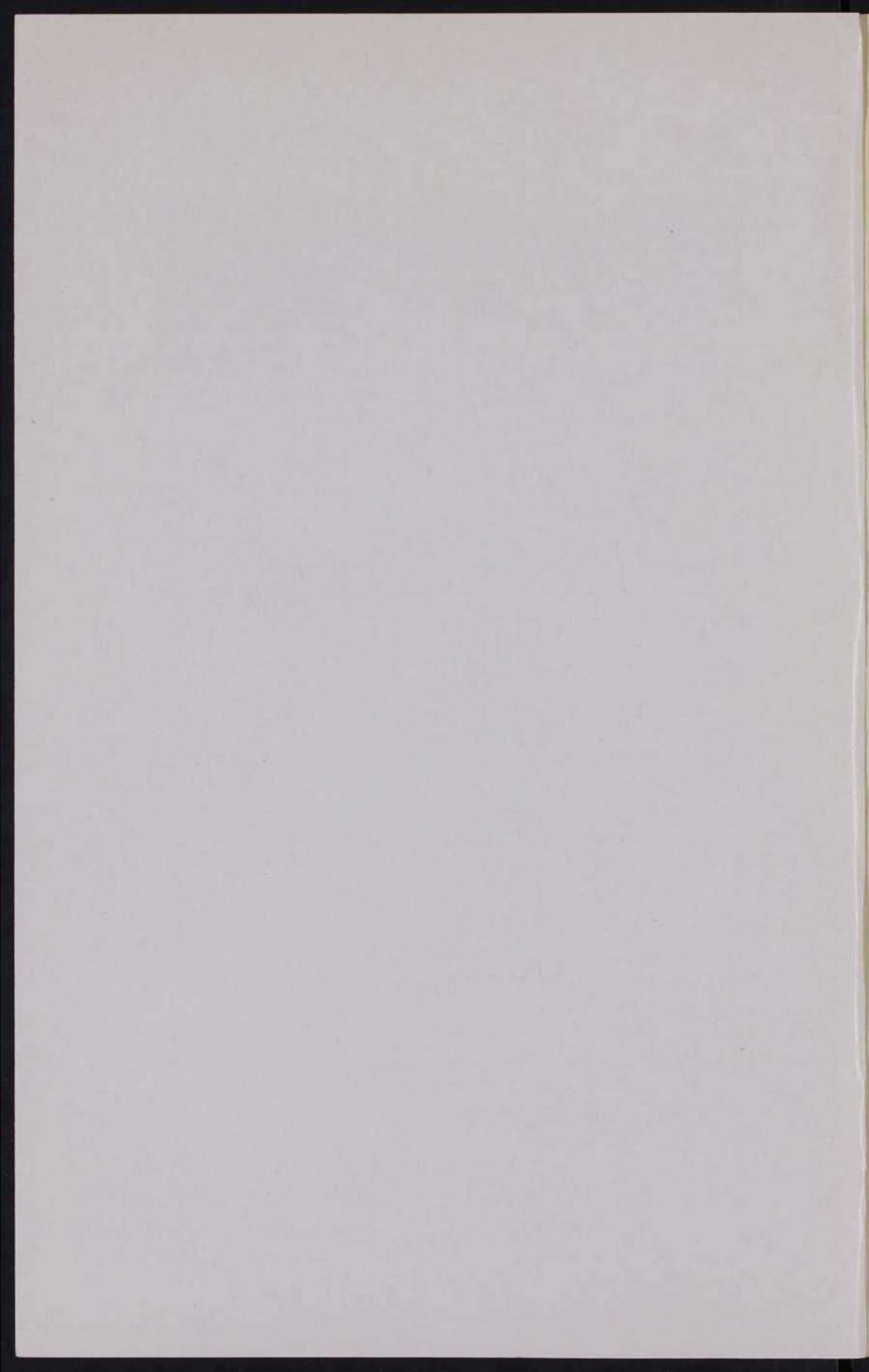
Propos
sur nos
écrivains

ÉDITION PRIVÉE
MONTREAL
1954

*Edition privée, hors commerce,
tirée à soixante-quinze exemplaires,
numérotés, et signés par l'auteur.*

No. 14

PS
9071.3
L32
1954



Le Parfait Gentilhomme

Parmi les figures marquantes des journalistes canadiens français de la première moitié du vingtième siècle, il faut en toute justice placer au premier rang Oswald Mayrand, rédacteur en chef de « La Presse » puis de « La Patrie » qui a plus de cinquante ans de service actif.

Homme d'une belle intelligence, doué d'un solide jugement, agissant toujours avec pondération et comprenant toute l'importance de ses responsabilités, il était tout désigné pour remplir la charge de rédacteur en chef d'un grand journal.

Elevé dans une famille possédant d'excellents principes, Mayrand a été formé par des maîtres éclairés dont il a fidèlement suivi les enseignements, avec lesquels il s'est toujours tenu en relations tant qu'ils ont vécu, et pour qui il professait une profonde estime. Esprit sérieux, réfléchi, consciencieux, il va dans la vie sans jamais commettre d'erreurs, sans verser dans aucune utopie. Il n'est pas dirigé par une boussole affolée, mais par la claire logique. Son ambition n'est pas de révolutionner le monde mais plutôt de l'aider à suivre le droit chemin, le chemin que ses parents, ses maîtres et sa conscience lui ont montré et qu'il reconnaît être celui de la sagesse. Indulgent, tolérant et juste, il comprend les hommes et leurs faiblesses ; il ne les condamne pas, laissant au Juge Suprême le soin de peser leurs actes et de les traiter suivant leurs mérites ou leurs démérites.

Dans l'immense foule des détraqués, des malades, des déséquilibrés, des déments qui s'agitent, se démènent follement pour tâcher de saisir un plaisir vain et fugitif, Oswald Mayrand vit sagement sa vie, toujours guidé par sa raison, le bien et le beau. La dignité de sa conduite impose le respect à tous. Son existence s'écoule entre son travail, sa famille, son foyer, ses livres, son jardin, ses roses, ses fleurs.

Lorsqu'on voit toutes les bassesses, les saletés, les vilennies commises quotidiennement par des hommes de toutes les classes de la société, lorsqu'on voit s'étaler le féroce égoïsme, il est certes réconfortant de rencontrer un homme comme Mayrand qui a de la dignité et qui traite les autres avec des égards qu'ils ne méritent pas toujours, mais qu'il leur accorde quand même.

En plus de toutes les qualités que nous lui avons reconnues, déclarons qu'il est très cultivé, qu'il est la franchise et la loyauté mêmes, qu'il est d'un commerce agréable, d'une politesse exquise. Pour nous résumer, disons qu'Oswald Mayrand est le type du parfait gentilhomme. On serait porté à dire qu'il est trop parfait pour le temps où nous vivons. Il semble appartenir à ces époques où la courtoisie, la délicatesse et la distinction étaient l'apanage de la majorité des gens instruits. Avec cela, il est d'une générosité qui ne se rencontre plus aujourd'hui. Pour tout dire, il possède un cœur d'or, est toujours prêt à rendre service à ses camarades et à ses connaissances. Comme journaliste, il possède une plume alerte, un style simple, aisé et sa pensée claire, lucide, émane d'un cerveau qui fait la lumière sur toutes les questions. C'est par son mérite exceptionnel qu'il est arrivé au poste de rédacteur en chef des deux plus grands journaux de langue française au Canada. Extrêmement consciencieux et d'une rare clairvoyance, il a rendu de précieux services dans l'accomplissement de ses tâches et a contribué dans une large mesure au progrès et au développement des deux journaux dont il a dirigé les destinées.

Mayrand possède une foi robuste, il est un ferme croyant et le doute n'a jamais effleuré son esprit. « Voyez », dit-il « les arbres qui ont perdu leurs feuilles à l'automne. Ils semblent morts, mais aux premiers jours du printemps, ils reverdiront, la vie réapparaîtra en eux. N'est-ce pas là le symbole de notre glorieuse résurrection ? Voyez dans nos jardins ces fleurs merveilleuses. Elles sont le reflet de la beauté de Dieu. Il les a fait sortir de la terre pour faire la joie de ses enfants. C'est un cadeau qu'il leur fait et notre admiration pour ces roses est une prière que nous lui adressons, une prière qui monte vers Lui. Ces fleurs éclatantes qui jaillissent du sol, ne sont-elles pas la preuve de la puissance de Dieu, l'image de sa grandeur, de sa perfection, de la splendeur divine ? »

Chacune de ses paroles est un acte de foi.

Pendant des années, alors que ses travaux, ses multiples occupations et les lourdes responsabilités de sa charge absorbaient tout son temps, Mayrand caressait le rêve, formait le projet d'écrire, lorsqu'il en aurait le loisir, un ouvrage qui aurait été le fruit de sa maturité, de son expérience des choses et des hommes, un livre qui aurait été le résultat de ses réflexions et qui nous aurait montré sa philosophie et le sens de la vie. Mais le jour du repos, des loisirs, n'a pas sonné pour lui. Il est resté fidèle à la tâche qu'il avait acceptée. Et c'est son grand coeur, son besoin d'aider, de rendre service aux autres qui lui ont fait sacrifier la légitime ambition de prendre sa retraite après avoir été sur la brèche pendant plus de cinquante ans. « Vous savez », expliquait-il à un ami, « si je parlais, mes vieux collègues, les vieux employés qui sont depuis si longtemps au service du journal, seraient immédiatement congédiés, mis à la porte. Je ne me fais pas d'illusions à ce sujet et je ne peux accepter l'idée qu'ils perdraient ainsi leur gagne-pain, qu'ils seraient dans une pénible situation alors que moi, je me reposerais en paix. Alors, je reste au poste ». Quel grand coeur ! Quel admirable dévouement !

En plus de l'ouvrage philosophique qu'il s'était proposé d'écrire, Mayrand a longtemps désiré publier un volume de souvenirs. Ayant été pendant tant d'années rédacteur en chef de « La Presse » puis de « La Patrie », il avait eu connaissance, avait été témoin de faits extrêmement intéressants qui ne sont pas connus du public, qui ont été jalousement tenus secrets. Il avait été témoin de marchandages politiques, il avait vu bien des bassesses, bien des injustices. Il connaissait les tares, le manque de conscience de personnages apparemment respectables. Mayrand aurait pu écrire un livre que le public aurait dévoré, un livre qui lui aurait valu la renommée. Il ne l'a pas écrit. C'est sa délicatesse, une délicatesse comme il ne s'en rencontre plus, qui a paralysé sa plume. Il songeait aux humiliations, aux amères railleries qu'auraient endurées les personnages dont il aurait révélé les peu odorants secrets. Et aussi, il était au courant de bien des décadences, de bien des déchéances et il prenait en pitié ces victimes du sort. Il ne voulait pas rendre leur infortune plus cruelle en la faisant connaître.

Mayrand, on ne saurait trop le répéter possède un coeur d'or, est d'une générosité inégalable. Il n'est pas de ceux qui connaissant les difficultés dans lesquelles se débat un ancien camarade, ou une connaissance, attendent béatement qu'on s'adresse à eux, qu'on leur demande un service pour le leur rendre. Lui, il les devance, et, sans paraître y attacher d'importance et pour ne pas les humilier, leur offre délicatement de les secourir si le besoin s'en fait sentir. Au moment de sortir de chez un camarade auquel il a rendu visite et qu'il soupçonne d'être dans la gêne, il glisse discrètement : « Si vous êtes parfois dans l'embarras, vous avez des amis, vous savez », laissant ainsi entendre qu'il serait prêt à aider. Sa noblesse de coeur, sa générosité, sa délicatesse sont quelque chose d'unique.

Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, Mayrand a tendu une main secourable aux écrivains qui se trouvaient dans une passe difficile. Ainsi, lorsque Paul de Martigny, âgé et sa santé minée par un long séjour dans un camp de concentration en France revint au pays, il lui donna une tâche facile à « La Patrie » mettant ainsi l'infortuné journaliste à l'abri du besoin.

Un peu plus tard, alors que l'admirable conteur Jean-Aubert Loranger, chômeur depuis des années, végétait misérablement, Mayrand alla un jour frapper à sa porte et lui annonça qu'il avait une rubrique pour lui au journal et qu'il pourrait commencer à travailler le vendredi suivant. Enthousiasmé, repris par l'espoir et le goût de la vie, Loranger fut au poste au jour dit, et, à partir de ce moment jusqu'à sa mort, il a été pour « La Patrie » un collaborateur précieux et très intéressant ; Lorenzo Prince qui, pendant des années, exerça une dure et brutale autorité sur le personnel de la rédaction de « La Presse » bénéficia lui aussi de la bienveillance de Mayrand. Déjà âgé, malade, sans emploi et sans le sou, Prince écrivit à Mayrand, lui exposant sa détresse. Non seulement celui-ci l'aida financièrement, mais lui fit même obtenir une charge qui lui permettait de vivre convenablement, sans se dépenser.

Et s'il fallait dresser la liste de tous ceux qui ont, un jour ou l'autre, sollicité l'aide de Mayrand, ce serait un long chapelet.

Un jour, le bohème Berthelot Brunet alla offrir ses services à « La Patrie ». Il fut embauché. Après avoir travaillé pendant quel-

ques semaines, il cessa de paraître au bureau et ne fit donner aucune raison de son absence. Ne le voyant pas au poste, Mayrand s'informa du personnage. On lui répondit qu'on n'avait pas eu de ses nouvelles. Il demanda son adresse. On la lui donna. Immédiatement, il sauta dans son automobile et se rendit à la maison indiqué. Là, il trouva Berthelot Brunet très malade, dans une pauvre chambre malpropre, avec un bout de pain et un morceau de fromage sur la table. C'était pitoyable. Sur le champ, Mayrand téléphona à l'hôpital, disant d'envoyer la voiture d'ambulance chercher un malade et ordonna de lui réserver une chambre, déclarant qu'il se rendait responsable des frais.

Et s'il faut parler de moi, je dirai que lorsque j'ai quitté « La Presse » après trente-six ans de services, Mayrand, sans que je le lui demande, sans que je lui suggère la chose, mais de sa propre initiative, déclara au bureau de direction qui venait de recevoir ma lettre de démission qu'il ne serait que juste que le journal m'accorde une pension. Il se heurta toutefois à l'opposition d'un collègue, opposition dictée par le plaisir de nuire à quelqu'un. On voit là le contraste entre deux mentalités, entre le sentiment de justice de l'un et le manque de conscience de l'autre.

En une circonstance, Mayrand a sauvé « La Presse » d'une catastrophe. C'était en 1917 lors de la première Grande Guerre. Le gouvernement impérialiste de Borden voulait imposer la conscription. C'était là une tâche difficile, car la population de la province de Québec y était absolument et véhémentement opposée. Mayrand était à ce moment rédacteur en chef du journal et Arthur Dansereau en était le rédacteur politique. Or, un matin, parcourant les épreuves, ce qui constituait une partie de sa besogne, Mayrand tomba sur un article de Dansereau prônant fortement la conscription, s'appuyant sur des raisons boiteuses et des exemples démodés. Mayrand lisait cet espèce de plaidoyer qui tentait de justifier l'enrôlement de notre jeunesse pour la guerre outremer et il n'en revenait pas de sa surprise. « La Presse » prêchant la conscription dans la province canadienne française de Québec, c'était quelque chose d'inouï, une véritable trahison. Publier cet article lui paraissait une erreur fatale. Avec sa clairvoyance, son jugement habituel, il en calculait les conséquences. Révoltés, indignés

d'une pareille turpitude, les abonnés renverraient le journal avec des lettres d'injures, les annonceurs refuseraient de payer un sou pour avoir de la publicité. Aux yeux de Mayrand, la publication de l'article de Dansereau paraissait un vrai suicide. Il fallait agir, prendre une décision. Certes, Dansereau était le rédacteur politique, mais lui, Mayrand, était le rédacteur en chef sur qui reposaient les responsabilités. Il était d'avis de mettre ce texte de côté. Toutefois, il aurait voulu consulter le président de « La Presse », mais justement, à ce moment, Arthur Berthiaume qui occupait ce poste, était en voyage à New-York. À défaut du président, Mayrand alla consulter l'un des directeurs, Zénon Fontaine, qui avait son étude d'avocat dans l'édifice de « La Presse ». Fontaine appartenait au parti conservateur, mais ses intérêts particuliers étaient dans « La Presse » et il fallait protéger celle-ci. Naturellement, ses intérêts personnels passaient avant ses opinions politiques. Il se déclara contre l'article de Dansereau, contre l'article en litige. Fort de l'appui de Fontaine, Mayrand déchira l'épreuve et ordonna de jeter le métal de l'article au rebut.

Le même soir, « La Patrie » alors propriété des frères Tarte publiait un chaleureux plaidoyer en faveur de la conscription. De toute évidence, il avait été entendu entre Dansereau et les frères Tarte que les deux journaux français de Montréal se prononceraient le même jour en faveur du mouvement de la conscription. Mes lecteurs n'auront pas de peine à deviner le motif qui poussait ces opportunistes à agir ainsi.

La conséquence de l'article de « La Patrie » ne fut pas lente à apparaître. Ce fut une tempête de protestations de la masse du peuple. De tous les coins de la province, les abonnés retournèrent le journal en exprimant leur dégoût d'une pareille abjection et d'un trafic de conscience aussi éhonté. La vente du journal dans la ville tomba subitement. « La Patrie » avait frappé un écueil. Ce fut un désastre. En supprimant l'article de Dansereau, Mayrand avait sauvé « La Presse ».

Des années plus tard, après la vente de « La Patrie » au sénateur Du Tremblay par les frères Tarte, Jos se trouvait à avoir un revenu de \$1,000 par semaine. Mais c'était trop beau pour durer.

Il engloutit environ \$100,000 dans une entreprise industrielle, puis se ruina complètement dans des spéculations à la Bourse. Et un jour, pressé par le besoin, il alla trouver Mayrand et le pria de lui prêter quelques centaines de piastres. Mayrand ne les lui prêta pas ; il les lui donna.

Mayrand aime d'un amour robuste son métier de journaliste et il a su faire un éclatant succès de sa carrière. Il a toutes les aptitudes voulues, toute la compétence requise pour diriger un grand journal et il a donné à « La Patrie » un élan réellement prénominal. Il est l'âme de ce quotidien qui lui doit sa vogue et sa popularité.

Bien qu'Oswald Mayrand ait jamais recherché les honneurs, les titres, les distinctions, deux grandes institutions, l'Université de Montréal et l'Université du Nouveau-Brunswick, de Frédéric-ton, lui ont décerné, la première en 1951 et la seconde, en 1952, le titre de docteur en droit *honoris causa*. Lors de cette dernière occasion, le document lui conférant la dignité en question lui fut remis par Lord Beaverbrook, chancelier de cette maison de savoir. Le rédacteur en chef de « La Patrie » et Lord Beaverbrook n'étaient pas étrangers l'un à l'autre, car ils avaient déjà eu l'occasion de se rencontrer et le chancelier avait reçu Oswald Mayrand à dîner à sa princière demeure, à quelques milles de Londres. Une estime réciproque avait établi de solides liens entre les deux hommes et, pendant des années, ils avaient entretenu une intéressante correspondance.

Outre Lord Beaverbrook, un autre personnage important avec qui Oswald Mayrand a été en relations, est l'ex-président Truman des Etats-Unis pour qui il a beaucoup d'estime et une vive admiration. Le journaliste canadien et l'homme d'état américain ont échangé plusieurs lettres relatives à des questions intéressant les deux pays.

Au cours de sa carrière, Mayrand a pris part à trois grands congrès de journalistes. En 1921, il se rendit à Honolulu, dans le Pacifique, à l'occasion du « Press Congress of the world ». Il se trouvait là le seul représentant des journaux du Canada et il fut élu vice-président de ce congrès.

En 1918, avant la fin de la première Grande Guerre, Mayrand participa également au Congrès des journalistes canadiens à Londres.

Enfin, en 1941, il retourna à Londres pour un autre congrès de journalistes. Cette fois, le voyage aller et retour, se fit par avion.

A l'occasion de ces différents congrès, Mayrand écrivit plusieurs séries d'articles du plus haut intérêt qui auraient certes, mérité d'être réunis en volume, chose que firent plusieurs de ses confrères qui avaient pris part à ces délibérations. Mayrand aurait pu agir de même, mais sa trop grande modestie l'empêcha d'en faire autant. Tout simplement, il avait exprimé ses idées, raconté ses impressions dans son journal et cela lui suffisait.

Mayrand possède une jolie fortune dont le noyau lui a été légué par ses parents, mais dont la plus forte partie a été acquise par son persévérant travail. Il possède à Outremont une très confortable résidence, la Maison bleue, construction de style français, sise sur un vaste terrain qui comprend un beau jardin où son propriétaire cultive d'admirables roses et autres fleurs. En pénétrant dans cette demeure l'on sent qu'elle est habitée par un homme de goût, un homme cultivé. D'intéressants tableaux par des artistes de talent sont accrochés aux murs et une vaste bibliothèque révèle les goûts sérieux du maître du logis.

Pendant la belle saison, Mayrand va se reposer au « Nid de la Paix », retraite enchantée qu'il a construite en 1919, à Saint-Placide, en face du lac des Deux Montagnes. C'est là une maison d'un charme unique, spécial, érigée dans un cadre qui réunit toutes les beautés de la nature et du paysage. Dressée tout au bord du lac, elle domine la vaste nappe d'eau et lorsqu'il déjeune le matin dans sa salle à manger, l'heureux propriétaire peut avoir l'illusion d'être sur un navire qui vogue sur les flots. L'une des particularités de cette demeure est un arbre énorme, un orme de trois pieds de diamètre, qui occupe une large place dans le solarium et domine toute la maison. C'est un hôte perpétuel.

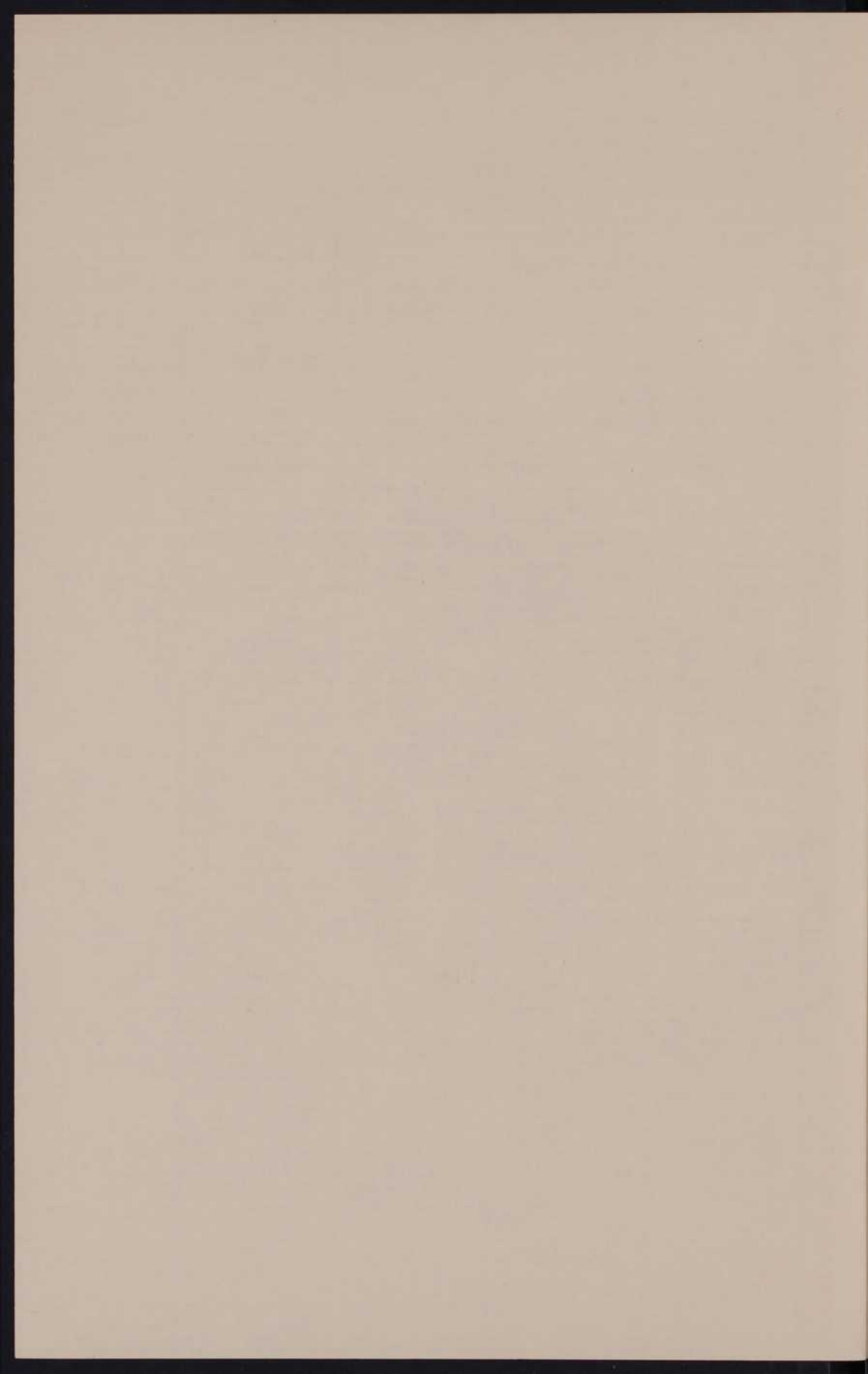
Mayrand qui a le culte de la famille, a transporté dans ce logement quelques vieux meubles, reliques précieuses de la maison

paternelle. Et souvent, le soir, assis sur la véranda dans l'ancien fauteuil de son père, bercé par le murmure des flots et le chant des oiseaux, il goûte le charme et la beauté de la vie qui sont la récompense d'une carrière toute entière consacrée à l'accomplissement du devoir.

Les nombreux amis d'Oswald Mayrand ont célébré le 30 septembre 1950, l'anniversaire de ses cinquante ans de journalisme. La fête qui a eu lieu à l'hôtel Windsor a réuni environ trois cents personnes représentant l'Eglise, l'Etat, les professions libérales, le commerce, la finance, la politique, les arts, les lettres et le journalisme. Tout ce monde avait tenu à rendre un tribut d'hommages, un témoignage d'amitié et d'estime au distingué jubilaire. Cette célébration a laissé un souvenir inoubliable à tous ceux qui y ont pris part. C'était un acte de justice à rendre à un ouvrier de la plume qui, toute sa vie, s'est efforcé de faire triompher les justes causes.

Fils du notaire Zéphirin Mayrand, auteur d'un volume de vers « Gerbe d'automne » et d'un ouvrage en prose « Souvenirs d'outre-mer », Oswald Mayrand a fait ses études au collège de Montréal dont il a été l'un des plus brillants élèves. Comme son père, il a publié en 1905 un recueil de vers, « Fleurettes canadiennes », dans lequel il a chanté des émotions nobles, pures et simples.

Lorsque quelqu'un écrira l'histoire du journalisme dans la province de Québec, il devra souligner l'importance du rôle joué par le parfait gentilhomme qu'est Oswald Mayrand.



Adieux au Poète Ferland

Le poète Albert Ferland est mort en beauté.

Pas d'affres, pas de souffrances, pas d'agonie. Clémentine et douce, la mort est venue le chercher alors qu'il reposait paisiblement dans son lit.

Ferland qui avait été employé une partie de sa vie à l'Hôtel des Postes avait pris sa retraite depuis trois ans. Et libre de son temps, il se livrait tout entier à la poésie. « Il écrivait sur toutes sortes de bouts de papier », me confia son fils Jules, artiste dramatique et auteur de plusieurs pièces de théâtre, « il écrivait sur tout ce qui lui tombait sous la main ; pages de cahier, enveloppes de lettres, papier d'emballage, même sur une feuille d'érable. Ce ne sera pas une mince tâche que d'assembler tous ces écrits, de les coordonner pour les publier, car j'ai bien l'intention de les faire imprimer. Et ne soyez pas surpris si je vous dis qu'il laisse plus de vers qu'il en a publiés pendant sa vie ».

Tout comme Charles Gill, Ferland écrivait la nuit. Comme il l'a dit, il avait horreur de « la ville inhumaine, féroce, bruyante et bouillonnante avec ses autos criards et assassins et ses radios et ses tramways ». Alors, il travaillait lorsque la fourmillière humaine est plongée au sommeil, que la cité est silencieuse, et ne se levait qu'à midi pour le déjeuner-dîner. Le mardi, 9 novembre, il sortit du lit à l'heure habituelle, mais se sentant très faible : « Je suis malade », dit-il à sa femme, « fais donc venir le docteur ». Le médecin toutefois, probablement occupé ailleurs, n'arriva qu'à la fin de l'après-midi. Il examina le patient qui s'était recouché, chercha le pouls qu'il trouva très faible. « Ce n'est rien de bien grave », dit-il. « Je vais vous donner une prescription ». Et après avoir rédigé son ordonnance, l'homme de l'art sortit. La fille du poète s'en fut à la pharmacie chercher le remède prescrit. L'heure du

souper arriva. Ferland se leva alors un moment. — « Veux-tu manger une bonne assiettée de soupe ? » lui demande sa femme. — « Non, pas maintenant, je vais attendre. Après que j'aurai pris mes remèdes, j'avalerais ma soupe dans mon lit ». Là-dessus, il retourna se coucher et la famille ne se doutant pas de la gravité de l'heure, se mit à table. Lorsque la fille du poète revint avec le médicament recommandé, sa femme se rendit dans sa chambre pour le lui administrer. Il semblait dormir. Elle l'appela pour le réveiller. Pas de réponse. Elle le toucha alors et constata qu'il était mort. A ce moment, l'horloge marquait 8 h.43. C'était le 9 novembre 1943.

« Mon père », me raconta son fils Jules, « mon père qui était petit et frêle, était très frugal autrefois, mais depuis quelque temps, il mangeait beaucoup et comme il ne prenait pas d'exercice, cela forçait son coeur. C'est comme ça qu'il est mort. Sous l'effort qu'il lui imposait, le coeur lui a manqué. Il a succombé à une crise cardiaque. Il est parti sans s'en apercevoir ».

Justement, Ferland avait promis à Casimir Hébert d'aller passer cette soirée du mardi avec lui. Ce dernier qui avait un rapport à rédiger et une conférence à préparer pour le lendemain ne fut pas trop désappointé lorsqu'il constata que son ami manquait à l'engagement pris, car il put accomplir le travail qu'il avait à faire. Ce ne fut que le lendemain qu'il apprit la triste nouvelle.

La dépouille mortelle fut exposée aux salons Vandelac. Lorsque le public lut dans les journaux la nouvelle de cette mort subite, les visiteurs affluèrent à la chambre mortuaire pour rendre un dernier et pieux hommage au poète du *Canada chanté*. En peu de temps, la pièce se transforma en une serre magnifique si l'on peut s'exprimer ainsi, car les fleurs envoyées par les parents, les amis et les admirateurs ne cessaient d'arriver. Les couronnes de roses et de chrysanthèmes remplissaient la chambre et masquaient presque le cercueil dans lequel reposait le chanfre inspiré de la patrie canadienne. Et les visiteurs émus, respectueux, ne cessaient de défiler devant le corps du poète entré dans l'éternité. Chacun s'agenouillait un moment et récitait une prière qui s'élevait avec le parfum des roses. Chacun ressentait vivement la perte que le monde

des lettres venait de faire, chacun se rendait compte qu'un grand artiste était disparu.

Le matin des funérailles, un matin sec et froid, une foule considérable comprenant la plupart des écrivains en vue, particulièrement ceux de l'ancienne Ecole littéraire et nombre de personnages connus s'était réunie à la résidence du poète, 4004 rue Mentana, où se faisait le rassemblement. En attendant l'arrivée du corps venant de chez Vandelac, les amis, les familiers du défunt évoquaient des souvenirs. Ils rappelaient ses débuts dans la vie, débuts si durs, si difficiles, son mariage alors qu'il était encore très jeune et, en peu d'années, une nombreuse famille à nourrir avec le peu lucratif métier de dessinateur. C'avait été une période bien pénible. Le père de l'artiste, manufacturier, aurait voulu avoir son fils avec lui et combattait âprement les aspirations du poète, usant de son autorité paternelle pour contrecarrer ses ambitions. Celui-ci toutefois, résista ferme, ne voulant pas laisser éteindre le feu sacré qu'il avait dans l'âme. En dépit de la misère, il resta fidèle à sa vocation. Louis-J. Béliveau, jadis libraire rue Notre-Dame, rappelait les visites que Ferland faisait à cette époque à son magasin. « Il prenait un livre, ensuite un autre, les feuilletait, puis les larmes aux yeux : Qu'il est donc triste de ne pouvoir acheter de si belles oeuvres ! » déclarait-il en remettant le volume en place. « Et alors, d'ajouter l'ancien libraire », je m'entendais avec E.-Z. Massicotte et, sans qu'il sût qu'ils venaient de nous, nous lui faisions parvenir les ouvrages qui l'avaient charmé ». Et Oswald Mayrand, le journaliste gentilhomme, disait, non sans émotion, que c'était Ferland qui avait dessiné la gracieuse vignette qui orne le frontispice de son livre de vers *Fleurettes canadiennes*. Louis-Joseph Doucet, auteur de la *Chanson du passant* relatait que le vendredi de la semaine précédente, Ferland était allé passer la soirée chez lui. Ils avaient lu quelques pages de *L'Homme cet inconnu*, du Dr. Alexis Carrel et avaient ensuite discuté des idées de l'auteur. Passant à un autre sujet, Ferland — un chrétien convaincu — avait regretté qu'on n'eut pas mis un chapelet entre les mains de Madeleine partie moins d'un mois auparavant. « Oh, c'eut été un simple bibelot qu'elle aurait emporté », avait répondu Doucet d'un ton dégagé.

— C'est bien surprenant que Lionel Léveillé ne soit pas ici,

remarqua quelqu'un. — Léveillé est très malade et ne peut sortir, répondit Doucet. Il est au désespoir de ne pas rendre les derniers devoirs à son ami Ferland.

Le peintre Marc-Aurèle Fortin s'approcha. « Comme le savent tous ses amis, dit-il, Ferland aimait beaucoup à aller rêver à la montagne. En contemplant la ville énorme qui s'étendait à ses pieds, le fleuve qui coulait entre les campagnes verdoyantes, les grands arbres du Mont-Royal, l'inspiration accourait à lui. Il a écrit là de fort belles pièces. Un jour qu'il était allé passer une couple d'heures à l'un de ses coins préférés, il se mit à dessiner un chêne sur le feuillet d'un carnet qu'il traînait toujours dans sa poche. Il avait indiqué le tronc et quelques rameaux, lorsque surgirent trois gros constables qui, voyant l'artiste dessiner quelque chose, eurent la géniale intuition que ce devait être un espion et qu'il fallait l'arrêter. Le pauvre Ferland dut fournir des explications pendant un quart d'heure et montrer tous ses papiers d'identité. Finalement, les policemen s'éloignèrent, mais se retournant, ils le regardaient d'un oeil soupçonneux ».

Alors que le corbillard se mettait en marche précédé d'un landau de fleurs et suivi d'un imposant cortège funèbre, Casimir Hébert qui avait été l'un des intimes du défunt, déclarait qu'au moment de sa mort Ferland était presque au bout de ses économies et que cela le tracassait fort. « Il avait bien ses fils qui n'auraient pas manqué de lui venir en aide », déclarait-il, « mais cette idée ne pouvait le rassurer et j'imagine qu'à de certains moments, il voyait se dresser devant lui le spectre de la misère qu'il avait connue au temps de sa jeunesse et il la redoutait ».

Les funérailles eurent lieu à l'église Saint-Louis de France. Ce fut une cérémonie extrêmement impressionnante. Tous les assistants étaient émus, recueillis, et semblaient communier avec l'âme du défunt. Ferland a été inhumé dans le vieux cimetière de Saint-Benoit, à côté de son père et de sa mère. C'est dans cet humble enclos de campagne que repose pour l'éternité un poète qui, avec son cœur rempli d'amour et toute son âme vibrante a chanté la patrie canadienne.

Je ne saurais mieux terminer ces quelques pages qu'en reproduisant une lettre de Charles Gill à son vieil ami Louis-Joseph

Doucet, lettre que ce dernier a religieusement conservée et qui se rapporte à Ferland :

1er mai 1911

Cher Doucet,

Tout à l'heure, je descendais la rue Saint-Laurent — que tu connais — quand j'aperçus, regardant des cravates dans une vitrine, Ferland. Ferland regardant des cravates ? Eh, oui ! Il devait regarder ça au point de vue couleurs. Je jetai un coup d'oeil, constatai qu'il y avait là une belle harmonie, et je revins de mon étonnement. — « Elles sont à la mode ! » lui criai-je en lui mettant la main sur l'épaule. Pauvre Ferland !! Je ne l'avais pas vu depuis le commencement de l'hiver ; je l'avais trouvé bien changé alors. Maintenant c'est encore plus alarmant ; notre pauvre camarade se meurt de consommation. A trois reprises, pendant les quelques vingt minutes où nous avons causé, il a toussé. Il dépérit. Il a le teint du tuberculeux : pâle, jaune cire. Sa figure exprime encore l'énergie et la fierté avec, comme aux jours passés, quelque chose de défiant et d'énervé. Le soleil se couchait ; dans une poussière d'or passait la foule cosmopolite. Ce soleil couchant, cette rue que j'avais vue il y a vingt ans toute française, l'agonie de ce noble et fier poète, cette foule composée de races hostiles à notre étoile, la diversité des langages, notre race représentée là surtout par ses prostituées de douze ans et ses jeunes ivrognes, tout cela me frappa. Nous étions demeurés près de la vitrine ; j'attirai Ferland jusqu'au bord du large trottoir ; d'un geste je lui montrai le soleil et de l'autre la foule : « Regardez, Ferland, lui-dis-je, regardez mourir le Canada français !! »

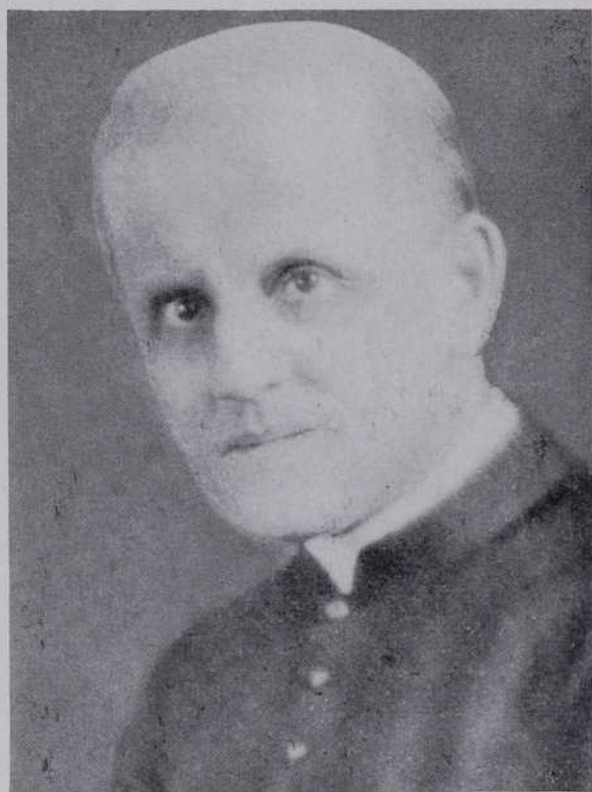
Son bel oeil lança des éclairs. Pendant quelques secondes il contempla cette scène ; et, tous deux du même avis nous causâmes sur ce triste sujet, jusqu'au moment où survint Charbonneau, plus gras que jamais, et rose, de pâle qu'il était.

Ton ami,

C. GILL

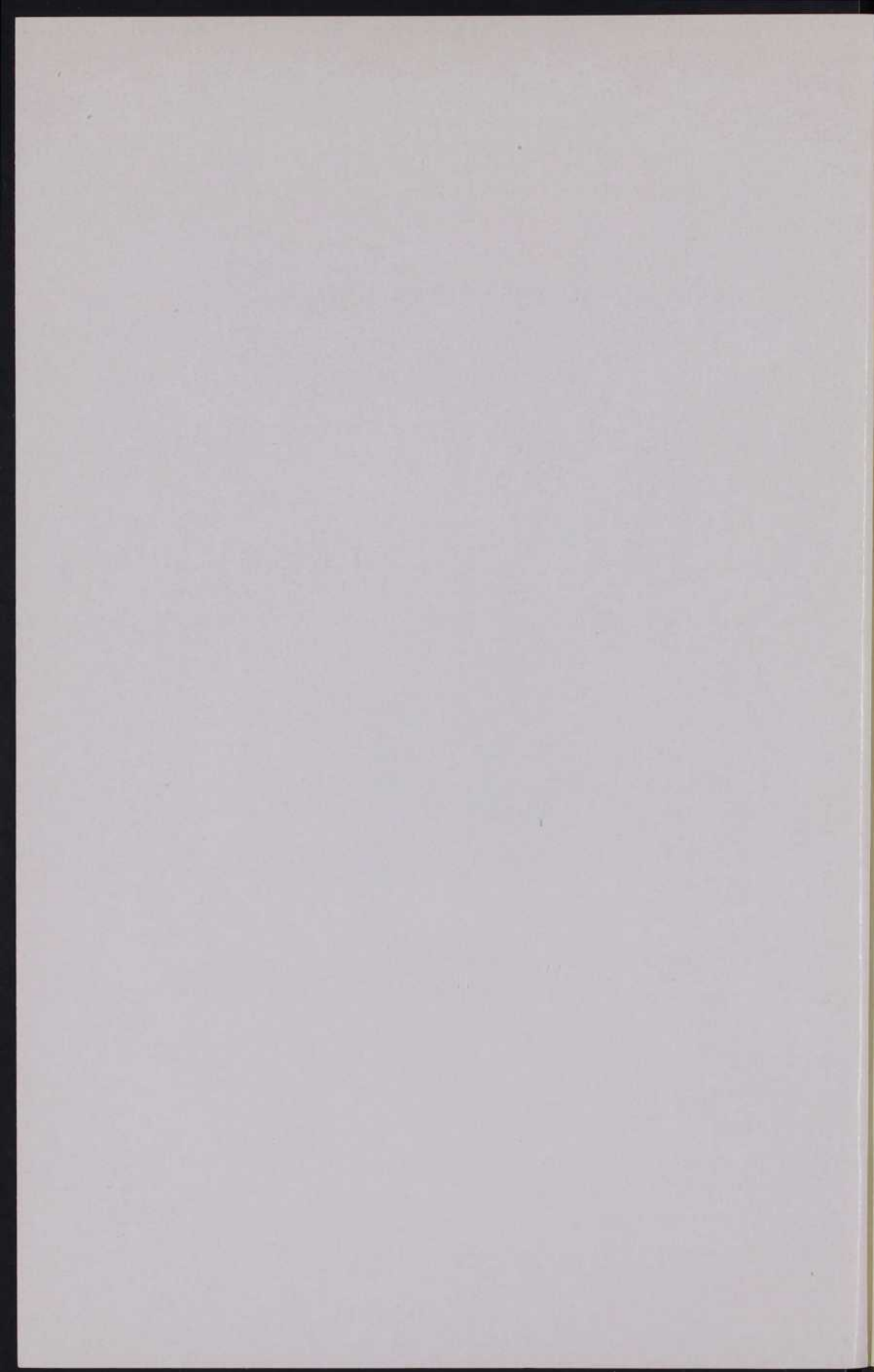
Le diagnostic de Gill était erroné.





L'ABBÉ JOSEPH MÉLANÇON

Poète inspiré qui, sous le pseudonyme de Lucien Rainier a publié une oeuvre de tout premier ordre qui perpétuera son nom dans les lettres canadiennes.



Prêtre - Poète

La poésie qui enivrait l'âme de Joseph-Marie Mélançon dans sa jeunesse, qui lui a permis dans son âge mûr, alors qu'il était devenu prêtre d'exprimer ses rêves de beauté dans des poèmes qui font notre admiration, est aujourd'hui la consolation de ses vieux jours. Connu dans le monde des lettres sous le pseudonyme de Lucien Rainier (prénom et nom de famille de deux de ses condisciples du Séminaire), l'abbé Mélançon s'est fait connaître très tôt comme artiste inspiré. Il était né poète et il l'a été toute sa vie. Avec l'amour de Dieu, il avait celui de la poésie et ainsi, il a vécu de très belles heures. Aujourd'hui, il approche du terme de ses jours avec la satisfaction d'avoir été fidèle à sa double vocation : celle de prêtre et celle de poète.

Après avoir été dix ans vicaire et trente-cinq ans aumônier des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, l'abbé Mélançon a été mis à sa retraite et depuis, il vit dans le silence et la solitude. Il occupe désormais ses heures à polir et à ciseler de petites pièces de vers qu'il publie dans le journal « La Patrie » et qui font la joie et les délices des lecteurs. En 1931, il avait publié un volume de poèmes « Avec ma Vie » qui est encore à date l'un des meilleurs recueils de vers parus au Canada français. Cette oeuvre dans laquelle le poète a mis son grand talent et tout son coeur est certes un livre de tout premier ordre. L'on aime à relire à mi-voix ces strophes harmonieuses qui charment l'oreille et l'esprit. « Avec ma vie » devrait figurer dans la bibliothèque de tout fervent de la poésie.

Humble, modeste, sans grandes ambitions, dédaigneux des honneurs, de la notoriété, de la publicité, de la gloriole littéraire, l'abbé Mélançon a traversé la vie très simplement, satisfait de remplir son devoir de prêtre et d'exprimer dans des vers les sentiments qui remplissaient son coeur et son âme.

Joseph-Marie Mélançon est né à Montréal le 15 octobre 1877 de Moïse Mélançon, de descendance acadienne et écossaise (Mallinson, au temps où l'Acadie se peuplait d'écossais) et de Elodie Gaudet, également de descendance acadienne. Tous deux étaient de St.-Jacques-de-l'Achigan. Il était le fils aîné d'une famille de trois garçons et d'une fille, morte très jeune. Son père, ancien zouave pontifical, marié vers la quarantaine, était concierge à l'école Archambault, plus tard, Le Plateau, situé entre les rues Ste-Catherine et Ontario, près de St-Urbain. C'est dans le sous-sol de cet établissement que Joseph vint au monde.

Vers 1882, et jusqu'en 1884, il vécut au village de St-Jacques de-l'Achigan, où son père avait ouvert un moulin à farine, entreprise qui le ruina complètement. De retour à Montréal, grâce à l'intermédiaire du sculpteur Philippe Hébert, il devint concierge et messenger de la Banque Nationale, au coin St-Jacques et Côte Place d'Armes. Comme demeure : le sous-sol de cet édifice.

Vinrent alors trois ans d'études élémentaires à l'école Saint-Laurent, rues Côté et Lagauchetière, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Puis à dix ans, il commença son cours classique au Collège Ste-Marie, dirigé par les Jésuites, rue Bleury.

Quoique peu lettré, son père savait par coeur quelques satires de Boileau et il les récitait à ses garçons. Lucien Rainier a toujours pensé que son goût pour la poésie date de là.

Il se trouvait en classe de rhétorique quand, en 1895 il fut parmi les fondateurs de l'Ecole Littéraire. Parmi le groupe de jeunes gens qu'il rencontra là, il se lia d'une amitié profonde avec Charles Gill ainsi qu'avec Charbonneau et Laberge. Il remporta là le prix de poésie offert par Germain Beaulieu, président de l'Ecole.

A l'instigation des Pères Jésuites et sur leur insistance, il entra dans leur noviciat, ses études terminées, en 1897. Il n'y demeura que deux mois, septembre et octobre, ne se sentant aucune inclination pour cette vie religieuse. Immédiatement et pour ne pas perdre sa première année de théologie, il obtenait le 3 novembre son admission au Grand Séminaire. Trois ans plus tard, il était devenu professeur l'Eléments latins au Collège de Montréal. Joseph Mélançon remplissait cette charge depuis quatre mois, lorsqu'il fut

ordonné prêtre par Monseigneur Bruchési, à l'âge de vingt-trois ans et deux mois. Il passa une autre année comme professeur, puis il fut nommé vicaire à St-Edouard, paroisse nouvellement fondée. Son séjour à cet endroit fut de deux ans. De là, il fut envoyé, toujours comme vicaire, à St-Louis de France où il passa huit ans. L'abbé Mélançon n'avait que trente-cinq ans, lorsqu'en 1912, Mgr Bruchési le nomma aumônier du couvent du Saint Nom de Marie à Outremont, dirigé par la Communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie. Et durant trente-cinq ans, il resta aumônier de cette communauté, transféré d'Outremont à Hochelaga et d'Hochelaga à Outremont, selon diverses circonstances.

Cependant, en 1925, il avait été nommé par Mgr Gauthier, curé au Sault-au-Récollet, poste qu'il occupa pendant huit mois et qu'une dépression nerveuse le força d'abandonner, pour reprendre sa vie d'aumônier de religieuses. Quand les nombreuses occupations de son ministère, auxquelles il fut toujours très exact, le lui permettaient, il composait de temps à autre quelques poèmes inspirés par sa vie de prêtre et il publia le volume en 1931. Les critiques furent unanimes à déclarer que c'était là une oeuvre de tout premier ordre qui plaçait son auteur au rang des meilleurs poètes que le Canada avait produit. Cette opinion est encore reconnue aujourd'hui par tous les fervents de poésie. Lucien Rainier, pour lui donner le pseudonyme qu'il a choisi pour signer ses travaux littéraires a renoncé à bonne heure à la poésie profane pour s'adonner exclusivement au genre religieux. C'est ainsi que sur l'invitation de M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef à « La Patrie », esprit très cultivé qui sait apprécier les belles choses, il a publié dans ce journal un Chemin de Croix et toute une série de vies de « Petites Saintes d'autrefois », véritables camées que l'on ne peut se lasser d'admirer.

Les confesseurs ordinaires de religieuses, d'après le droit canon, doivent faire renouveler leur mandat tous les trois ans. L'abbé Mélançon n'y a jamais manqué. Naturellement, dans l'interprétation de cette loi de l'Eglise, comme pour toute autre loi, c'est l'esprit et non la lettre de la loi qu'il faut interpréter. Quand, dans un couvent, il y a plusieurs confesseurs et que toute liberté y

est accordé, on ne voit pas pourquoi on déchargerait de ses fonctions le confesseur ordinaire, c'est-à-dire l'aumônier. Principalement quand personne ne s'en plaint.

L'aumônier d'Outremont n'avait jamais manqué de faire renouveler son mandat de juridiction tous les trois ans, en expliquant la situation. Sur sa demande, après entente, le 23 août 1947, Mgr Charbonneau lui adressait, signée de son nom, sa lettre de juridiction « ad triennum », pour trois autres années. Mais trois semaines plus tard, l'évêque auxiliaire, Mgr Chaumont, venait l'avertir que sa juridiction était enlevée et qu'il n'était plus aumônier. Ce que l'archevêque confirmait le lendemain, sans vouloir lui donner de nouveau poste ni d'autres raisons que celle-ci : Il n'était plus assez jeune... Fidèle à sa promesse d'obéissance, l'abbé Mélançon, se retira sans rien dire. Mais, il était dans la rue. On ne lui donnait que quelques jours pour déménager. La victime de cet acte arbitraire et souverainement injuste, se trouva dans un embarras extrême. Ses finances étaient très basses et il se vit forcé de sacrifier sa bibliothèque formée des ouvrages de tous les poètes connus qu'il avait mis des années à collectionner. Il envoya ses meubles en entreposage et se mit sur la route à la recherche d'un gîte. Par suite de la pénurie de logements, la tâche était fort difficile. Après bien des allées et venues, il finit par trouver un petit logis en haut de la rue Saint-Hubert.

Quelque temps après, Mgr. Charbonneau se faisait dégommer à son tour, étant remplacé par Mgr. Léger comme archevêque de Montréal. L'ancien titulaire alla alors s'exiler à l'autre bout du pays, sur la Côte du Pacifique, loin de tous ceux qui l'avaient connu, où il peut méditer à loisir sur les caprices du sort, la fragilité de nos plans, l'instabilité humaine et l'incertitude des choses de ce monde.

L'abbé Mélançon n'a jamais compris ce soudain revirement d'idée de Mgr. Charbonneau qui, en moins d'un mois, était revenu sur la promesse donnée et signée. Une affaire d'argent probablement, croit l'ancien aumônier, une tentative pour économiser \$15,000 en prenant sa maison pour la donner à un ordre religieux qui se trouvait trop à l'étroit dans son établissement et qui récla-

mait qu'on l'agrandisse. Le projet ne s'est pas réalisé, la direction de cette institution ayant refusé d'accepter la demeure qu'il occupait, trop éloignée de son centre et exigeant qu'on agrandisse son édifice. Ce qui s'est fait.

L'abbé Mélançon a célébré le 22 décembre 1950 les noces d'or de sa prêtrise dans la pauvre chapelle d'un orphelinat, dans la cour, en arrière de sa maison. Ce fut une fête intime, sans pompe, sans éclat, sans publicité. Avec l'aide de religieuses, les petites filles avaient voulu rendre hommage à l'humble prêtre qui, chaque matin, célébrait avec ferveur le saint sacrifice de la messe dans leur couvent. Cette démonstration marquée du sceau de la sincérité et de la filiale affection que ces enfants portaient à leur père spirituel causa une vive joie à toutes celles qui y participaient et à celui qui en était l'objet. En avant du groupe des fillettes, l'on en voyait trois portant chacune un drapeau, l'un avec la date de naissance du vénérable prêtre, un autre avec celle de son ordination et l'autre avec celle du cinquantenaire de son entrée dans le sacerdoce. Une autre enfant toute vêtue de blanc avec des ailes d'or, représentait son ange gardien. Le jubilaire fut plus touché de ce témoignage d'estime et d'affection de ces âmes simples, candides et pures, qu'il ne l'aurait été par une grande manifestation publique organisée par les dignitaires du clergé avec le concours de hauts personnages.

Avant d'être reçu prêtre, Joseph Mélançon avait déjà à son actif un bagage considérable de poésies profanes empreintes de sentiment et d'une très belle facture. Ces premières oeuvres qui sont restées dans les cahiers de l'auteur ne seront probablement jamais publiées. Comme j'ai eu la bonne fortune d'obtenir une copie de quelques-unes de ces pièces, je crois que mes lecteurs seront heureux de les trouver ici avec quelques autres plus récentes.

MENUET

Quand on donna le menuet,
Je rêvais de vous, ma chérie ;
Votre image me saluait
Dans ma pensée endolorie,
Quand on donna le menuet.

Un thème de peine attendrie :
Chaque arpège s'atténuait . . .
Je rêvais de vous, ma chérie,
Qui chantez dans mon coeur muet
Un thème de peine attendrie.

Pervenche, anémone ou bluet ? . . .
La musique semblait fleurie !
Chaque arpège s'atténuait
Comme un parfum d'âme flétrie :
Pervenche, anémone ou bluet.

O la démente rêverie !
De votre corps souple et fluét.
La musique semblait fleurie ;
Car un blanc lys s'insinuait
Dans ma démente rêverie.

Et le vieux rythme désuet
S'ornait de la galanterie
De votre corps souple et fluét.
Tandis qu'avec lui, ma chérie,
Tout mon amour évoluait,

Quand on donna le menuet !

ILLUSION

Quand le printemps rit, que le ciel est bleu,
que la barque est neuve et légère,
languir sur la rive est un cruel jeu,
au lieu d'un voyage à Cythère.

Il ne sert de rien d'avoir exprimé,
dans un poème d'amour tendre,
l'éternel refrain : aimer, être aimé,
s'il faut toujours, toujours attendre !

En vous rappelant tout le temps passé
dans la même vaine espérance,
près de votre cœur vous avez placé
mon amoureuse confiance.

Dans le satin jade, au pli le plus doux,
de votre chair pâle et soyeuse,
avez-vous senti palpiter sur vous
ma pensée ardente et joyeuse ?

Alors, j'enviais le secret destin
de mes trop heureuses paroles ;
et leur long séjour au coin clandestin,
sous les dentelles bénévoles.

Bah ! Laissons tomber dans le souvenir
cette aventure parfumée ! . . .

Pourrais-je un instant ne pas vous bénir,
ô ma fleur rare, ô bien-aimée ! . . .

CONFIDENCE

Plus tard, quand nous serons éloignés, si l'ennui
pénètre jusqu'à moi, certain soir d'amertume,
et m'environne, ainsi qu'une méchante brume,
je connais un moyen de réchauffer ma nuit.

Sans regret ni désir, sans passion ni fièvre,
mais en me rappelant ta grâce et ta pâleur,
je redirai ton nom, ton joli nom de fleur,
et le bruit en sera velouté sur ma lèvre.

Chaque syllabe ayant comme un parfum : celui
que le pétale exhale au moment qu'il se brise,
j'effeuillerai ton nom, chaste fleur, où s'est prise
mon âme, comme un grand papillon ébloui !

Jadis j'interrogeais du doigt la pâquerette
—un peu, beaucoup, beaucoup et passionnément !...
C'est le jeu puéril de l'incertain amant.
Mon amour, maintenant, veut un autre interprète...

Et, quand j'isolerais les lettres de la fleur,
chacune me dira des choses à voix basse,
de celles que jamais on n'ose... et dont se lasse
de les garder toujours, en réserve, le coeur.

L'une rappellera quelque audace timide ;
et l'autre un mot jaloux qu'il fallut apaiser ;
l'une sera ton rire et l'autre ton baiser...
Je boirai celle-ci sur ta paupière humide.

Après, je recomposerais ton nom ! Mes yeux
de tous ces souvenirs referont ton image ;
ton image charmante, et si triste, et trop sage...
Et je les fermerai pour te regarder mieux !

SOUVENIR

Un souvenir lointain palpite
avec mon coeur et ressuscite
la chère année où je t'aimai...

C'est un matin de joli mai :
Le jour paraît, hésite... il ose
franchir le jardin parfumé
et court vers nous, de rose en rose.
Toi, tu parles de fleurs d'amour...
Et voici que s'ouvre, à son tour,
ton âme close.

Mon canot file au fil du flot,
rapide et léger comme une aîle.
Au fil du flot va mon canot.
L'onde se mire en ta prunelle.
Et, pour aider mon aviron,
tu me chantes une chanson
à ritournelle.

Les feuilles couvrent le chemin ;
la campagne est un peu troublante.
Nous marchons la main dans la main.
La lune monte, ronde et lente.
Et j'écoute le vieux regret
que tu me livres, en secret,
la voix tremblante.

L'hiver soudain s'est abattu,
fauchant la fleur, fermant la porte,
chassant l'oiseau... Dis, avais-tu
peur de l'hiver, ma blanche morte?...
Adieu, mon grand amour défunt !
Le souvenir, c'est ton parfum
que Dieu m'apporte.

Ah ! Souvenir ! Bon souvenir !
Ombre du passé qui persiste !
Echo, dans l'âme calme ou triste...
Il faut te bénir, te bénir !

1898.

IDYLLE

Le chrysanthème et les oeillets
se fanent, pétale à pétale ;
et leur petite mort étale,
en légers parfums effeuillés,
ce cadeau de votre main pâle.

J'ignore quel est votre nom,
votre demeure ou votre vie.
Car, plus humble que mon envie,
votre bouche a répondu : non !
à ma recherche inassouvie.

Folle de joie, ivre de pleurs,
vous avez chanté, l'âme nue . . .
Et, sans retour, l'heure venue,
mais en oubliant quelques fleurs,
vous êtes partie, inconnue.

De cet amour d'hier ancien,
quand tombera l'ultime tige,
pour votre bonheur et le mien,
restera-t-il même un vestige ?
Il ne me restera plus rien.

Plus rien que votre image à mon coeur attachée ;
votre image : vos yeux glauques, fiers et profonds,
et vos rires, battant de l'aîle, papillons ;
et ta grande bonté triste, sur moi penchée.

BALLADE**Un peu falote et monacale.**

Il me souvient d'un capucin,
un jeune moine très austère,
dont rayonnait le ministère
conforme aux dons de l'Esprit-Saint.
Mais, le coeur sans mauvais dessein
et malgré mille médecines,
un dada lui restait, malsain :
il aimait trop les capucines.

Petits fruits aigres ! Du jardin
elles passaient au monastère,
dans le repas réglementaire.
Si plusieurs en avaient dédain,
lui, les gobait toutes, soudain !
sans prendre garde à leurs toxines ...
Vrai ! Ce Père humble et pas mondain
il aimait trop les capucines !

On le traita de libertin !
Mensonge affreux ! Mot de faussaire !
Il ne mourut que d'un ulcère
qui lui déchira l'intestin.
Le Bon Dieu lui dit, en latin :
— Entre ici ... Dans mes officines,
qu'un ange soigne son destin :
il aimait trop les capucines ...

L'ENVOI

Prince, quand la loi te contraint
à sévir, tu nous assassines !
Sois bon ! Médite ce refrain :
il aimait trop les capucines.

20 octobre 1949.

BILLET

Mais non !.. N'ouvrez pas avec un sursaut,
ce pli cacheté qui porte mon sceau.
Ce n'est rien : soyez sans inquiétude :
ce n'est qu'un accroc à mon habitude
de ne plus écrire... un simple bonjour...
un petit salut tout frêle, tout court,
qui n'a pas le temps de couvrir la page;
une demi-révérance de page...

Ce n'est rien de plus qu'un geste incomplet;
rien qu'un rien lointain qui passe; un reflet;
un parfum perdu, d'importance aucune...
une feuille morte dans le vent !... une
furtive pensée... un ressouvenir...
un élan sans force et sans devenir,
un mot qu'on étouffe avant de finir.

Ce n'est rien qu'un mot et rien qu'un sourire;
un murmure, un souffle, une ombre... L'écrire
est déjà si grand pour sa non-valeur
qu'il va s'effacer tout seul, j'ai bien peur...

Il a vécu son instant dans mon coeur !

FANTAISIE SUR LA RIME EN "ERGE"

Quand la nouvelle année émerge
des flots du Temps, frileuse et vierge
des soucis dont il nous asperge,
c'est l'instant de dire au concierge :
— « Va donc faire brûler un cierge
pour mon confrère Albert Laberge,
chez qui tant d'obligeance héberge...
et vers qui tout mon coeur converge ».

En fait de souhaits que lui sers-je ?
Contre le froid : drap, laine et serge ;
Pour nourriture — sans auberge —
du boeuf, de la soupe, une asperge.
Vous croyez que je m'en goberge ?
Non ! Pour lui, je mettrais flamberge
au vent, sur le pré, sur la berge !
Mais, il n'est plus de rime en « erge »
dans le recueil que je déterge.
Autrement, ma muse, à la verge,
célébrerait Albert Laberge !

NOVEMBRE

La plaine, la forêt, la montagne et ce fleuve
qui, semblable au passé, coule et ne revient plus,
subissent longuement leur annuelle épreuve.
C'est l'automne et les nids demeurent superflus.

La feuille sèche, en or fané : voilà mes heures
tombant, l'une après l'autre, au cours de mes vieux jours.
O mon coeur, ô mon coeur, faut-il donc que tu pleures,
quand tout délaisse ainsi la vie et ses amours ?

Chaque brin d'herbe a peur de la neige prochaine.
La surface agonise et la nuit craint le gel.
L'érable et le roseau, l'aubépine et le chêne
frissonnent... Cependant, ils regardent le ciel !

Et, comme eux, mon regret, d'un effort malhabile,
s'élève vers l'azur immense — L'avenir ! —
où, porté par le vent qui le tient immobile,
plane, très haut, un grand oiseau : ton souvenir !

LE POÈTE

(Adapté d'Albert Laberge,
« Images de la vie »).

Au milieu du square, un buste en métal
rappelant les traits bronzés d'un poète,
placé près du sol, sur un piédestal,
semble saluer quiconque se prête
à le regarder.

Du matin au soir, viennent gambader
des groupes d'enfants, alentour, sur l'herbe,
pendant que des vieux sont à bavarder...
J'ai vu l'un d'entre eux poser une gerbe
de fleurs devant lui.

Des érables verts, le jour et la nuit,
dans les mois d'été, lui servent d'ombrage.
De nombreux oiseaux soulagent l'ennui
de sa solitude avec leur ramage.
Le buste sourit.

Mais il n'en va pas constamment ainsi.
Et j'ai vu, durant un long jour de pluie,
ses larmes couler, couler sans merci...
La joie était morte ou s'était enfuie
là-bas, quelque part.

Peut-être tout près, sur le boulevard,
où passent des gens bien mis ou vulgaires,
autos et tramways, même un corbillard...
Tous ces passants-là vont à leurs affaires...
Lui reste isolé.

L'été brusquement s'étant envolé
vers l'automne, après une chaude attente,
son front d'or en feuille est auréolé
par l'arbre voisin. Cependant, s'il vente,
sa gloire s'en va.

Celle de l'hiver offre plus d'éclat.
La neige sur lui tombe en avalanche.
Il se croit encore un grand lauréat,
portant haut l'hermine et la coiffe blanche,
comme au temps passé.

Le printemps revient. Tout s'est effacé.
Et toujours la foule, au long de la rue,
gagne son destin, d'un pas empressé,
active, inquiète, allègre ou bourrue...
Lui ne la voit pas.

Il demeure aveugle aux choses d'en-bas :
l'aspect est trop beau de son ancien rêve !
Mais, observe-le... Parfois, tu verras
ses yeux contempler, quand la nuit s'achève,
le soleil levant !

Je l'ai vu !... Je vois, de même, et souvent,
quelqu'un, que je prends pour un noble artiste,
s'arrêter toujours, en passant, devant
l'image de bronze ; et, l'air un peu triste,
lever son chapeau.

Ce très simple geste est vraiment très beau !

MOYEN-ÂGE

Au clair de la lune, un soir troublant,
 va le canot blanc,
Vers le large, le large immense,
 va le canot blanc,
Et l'on entend la romance,
 va le canot blanc,
qu'un rebec chante, en tremblant.

La musique en est douloureuse,
 ô chanson pleureuse !
Son rythme et celui du flot noir,
 ô chanson pleureuse !
portent vers un fol espoir,
 ô chanson pleureuse !
l'amoureux et l'amoureuse.

Cela se passait autrefois,
 dans le temps des rois,
alors que la chevalerie,
 dans le temps des rois,
mourait pour Dame et Patrie,
 dans le temps des rois,
devers l'an mille, je crois.

Il file le petit navire !
 Le vent, sans rien dire,
le pousse irrésistiblement.
 Le vent, sans rien dire,
est le témoin d'un serment.
 Le vent, sans rien dire,
l'écoute, avec un sourire.

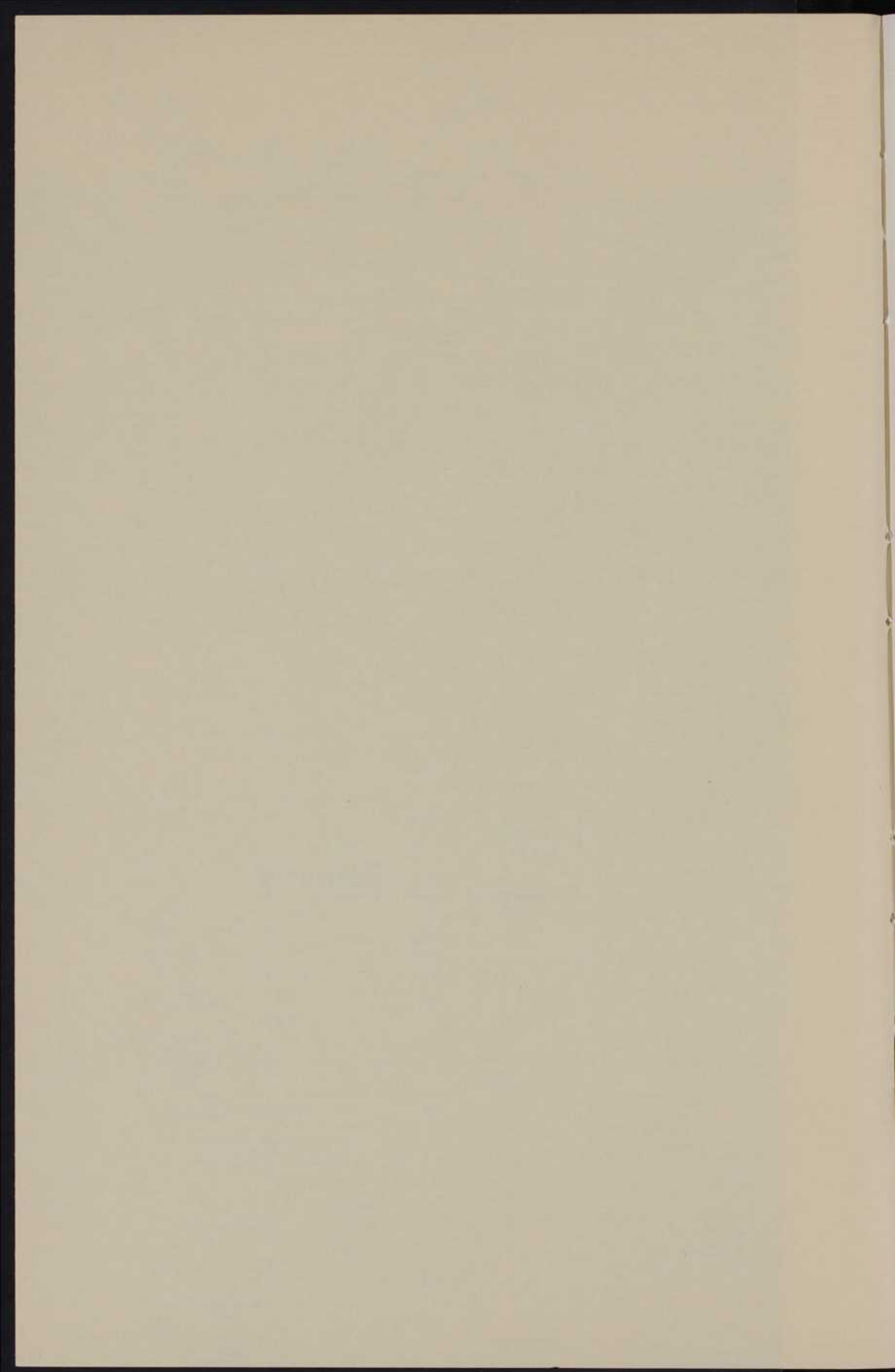
Que cherchent donc ces deux amours,
pour longtemps, toujours ?
La mort, dans la mer entr'ouverte,
pour longtemps, toujours ?
Non ! — Mais, dans quelque île verte,
pour longtemps, toujours,
des amples nuits de velours.

Ce que leur voile est devenue,
c'est chose inconnue.
A-t-elle franchi l'horizon ?
c'est chose inconnue.
Ou chaviré, sans raison ?
c'est chose inconnue.
Elle n'est pas revenue.

Mais on dit que, bon an mal an,
va le canot blanc.

En haut du ciel, sur un nuage,
va le canot blanc !
Leur rêve sert d'équipage...
va le canot blanc !

Un rebec chante, en tremblant...





LÉOPOLD HOULE

L'un des plus fameux avocats de sa génération dans
les causes criminelles.



Léopold Houle, avocat

Ceci est l'histoire d'un garçon qui, vers ses seize ans, avec \$6.50 dans sa poche partit un jour de son village en direction de la grande ville avec l'idée bien arrêtée de devenir avocat. Et non seulement ce jeune homme a réalisé son ambition, mais il a remporté des succès sensationnels et est devenu grâce à son talent et à son travail acharné l'un des membres les plus éminents du Barreau de Montréal, l'un des plus fameux criminalistes de la province. Son nom est Léopold Houle. Avocat, devenir avocat, était depuis une couple d'années le rêve de Léopold, fils du notaire O.A. Houle et de Rébecca Lord, descendante d'Acadiens expulsés de Grand-Pré en 1755, établis à Saint-Célestin, comté de Nicolet. Toutefois il n'avait ni la fortune ni même de modestes ressources pour arriver à son but mais il était fermement déterminé à devenir avocat. Depuis une couple d'années déjà, il avait commencé ses études classiques, mais il trouvait qu'elles avançaient trop lentement et il voulait aller plus vite. En outre, il éprouvait l'impérieux besoin de marcher seul, de faire son chemin lui-même. Il décida donc de délaisser la maison paternelle pour se diriger vers Montréal. Son père aurait probablement pu lui venir en aide, mais le fils doué d'un caractère énergique et indépendant s'éloigna avec une somme nominale. Chaque été, il y avait à Saint-Jean un camp militaire qui durait treize jours. La paye était mince, cinquante sous par jour, mais nombre de jeunes gens que fascinait le port de l'uniforme de soldat se laissaient séduire par cette offre et faisaient l'exercice. Léopold Houle vit là l'occasion de gagner la petite somme dont il avait besoin pour partir. Il s'engagea donc et fit les treize jours après quoi on lui remit la mirifique somme de \$6.50. Muni de ce pécule, il quitta sa campagne pour la métropole.

Arrivé à Montréal, il lui fallait gagner sa vie. Il lui fallait se loger, manger, s'habiller et payer ses cours. Une tâche quasi in-

surmontable, mais il avait le courage et la volonté. Tout d'abord, il fut peintre en bâtiments puis, il colporta du thé, de la vaisselle de porte en porte. Volontiers et forcé par la dure nécessité, il acceptait toutes les besognes qu'il pouvait trouver, quelque dures et pénibles qu'elles fussent. Il logeait dans une chambre minuscule sous le toit et il mangeait lorsque ses moyens le lui permettaient, ce qui n'était pas toujours trois fois par jour. Mais il voulait devenir avocat et il faisait tous les sacrifices nécessaires pour arriver à son but. Entre temps, il s'était inscrit aux cours des professeurs privés Leblond de Brumath et Bonin. Il travaillait et étudiait, côtoyant des camarades beaucoup plus avantagés que lui au point de vue de la fortune mais il ne les enviait pas. Il avait la certitude qu'il ferait son chemin. Avec ardeur, il préparait son baccalauréat. Parfois, ces jeunes gens s'invitaient à aller manger à la maison paternelle. Léopold Houle se tenait à l'écart et restait à l'écart. Il les voyait s'éloigner, causant joyeusement, sans aucun souci. Lui n'avait pas déjeuné ce matin là et peut-être qu'il ne souperait pas le soir. La vie était dure, très dure, mais il était déterminé à se faire recevoir avocat. Et jamais, il ne s'adressa à son père pour lui demander de l'argent. Et jamais il ne pria un camarade ou un ami de lui prêter une piastre, ni même vingt-cinq sous, jamais. Voilà comme était Léopold Houle. Le jeune homme faisait parfois des remarques qui déchiraient le cœur. « J'avais passé l'avant-midi à étudier et je n'avais pas déjeuné, me racontait-il, et sortant vers une heure de ma chambre, allant vers un problématique dîner, je rencontrais en descendant l'escalier quelques uns des pensionnaires qui se curaient les dents après un copieux repas. C'était dur ».

Un jour que je déambulais rue Craig en compagnie d'un ami commun nous rencontrâmes Léopold Houle qui nous déclara : « Je me sens tout étourdi comme si j'avais avalé quelques verres d'alcool. C'est que je viens de prendre mon premier repas complet depuis plusieurs mois et ces aliments me troublent non pas l'estomac mais le cerveau. » En entendant ces douloureuses confidences, j'éprouvais un atroce serrement de cœur. C'était là des choses qui me restaient dans l'esprit comme un cauchemar.

Comme il avait étudié sérieusement, Léopold Houle subit avec succès ses examens, obtint ses degrés de bachelier et s'inscrivit ensuite aux cours de droit de l'Université Laval à Montréal.

Léopold Houle avait franchi avec succès une rude étape mais il lui en restait une autre encore plus importante à parcourir avant d'arriver à son but. Pour sa cléricature, il entra dans le bureau de Me L.C. Pelletier, ex-bâtonnier et de Me S. Létourneau, plus tard, juge de la Cour d'Appel. Cependant, il n'était pas au bout de ses misères. Toujours, il lui fallait trouver le pain quotidien. Maintenant qu'il était étudiant en droit, il pouvait se prévaloir de ce titre pour se placer dans une pension où il prendrait régulièrement ses trois repas. Trop longtemps, il n'avait été que locataire d'une petite chambre et n'avait mangé que lorsqu'il avait quelques sous en poche. A cette heure, il était futur avocat et cela inspirait confiance. Souvent, l'on faisait crédit à ces jeunes gens peu pécunieux qui seraient demain des hommes importants.

Tout comme auparavant, Léopold Houle, en dehors de ses heures de cours, accomplissait diverses besognes. Pour arriver à rencontrer ses plus importantes dépenses ou du moins, à donner un acompte de temps à autre, il lui fallait se remuer, se dépenser. Une année, lors des élections, il fut assez heureux pour obtenir un emploi d'énumérateur des électeurs mais lorsqu'il fut payé, celui qui l'avait engagé lui demanda de lui « prêter » cinq piastres, ce qu'il ne put refuser. Deux printemps, il travailla pour le bottin Lovell, enregistrant les adresses des citoyens dans certains quartiers. Ce travail lui rapportait de modestes sommes. Comme toujours, il prenait toutes les besognes qu'il pouvait trouver. Cependant, malgré tous ses efforts il ne parvenait pas à payer ses cours à l'université et sa pension. Celle-ci était toujours en retard ce qui n'était pas pour lui assurer le calme d'esprit dont il avait besoin pour ses études. Les maîtresses de pension comprenaient ses difficultés mais elles avaient aussi les leurs. « Il faut que je paye mon loyer, que je paye l'épicier, le boucher, le boulanger et pour cela, il faut que mes pensionnaires me paient », se lamentait une pauvre femme découragée. « Vous me devez déjà trois mois. Si vous ne pouvez m'acquitter toute la note, donnez-moi au moins un acompte. » Et le malheureux étudiant expliquait qu'il attendait qu'on le paye lui-même pour du travail qu'il avait fait. Puis à

diverses reprises, sentant que la situation devenait impossible, incapable de régler son affaire, pour éviter des récriminations acerbes, des reproches, des discussions pénibles, il s'éclipsait un soir avec son mince bagage, laissant une maîtresse de pension au désespoir. Incapable de payer dans le moment, il s'en allait. Une fois parti, Léopold Houle ne se sentait pas déchargé de sa dette. Il ne pouvait la régler maintenant, mais il s'en acquitterait un jour. Plus tard, il causa d'agréables surprises à celles-là qui lui avaient fait crédit lorsque la vie était dure. A ces moments là, elles avaient cru qu'il était de mauvaise foi et qu'il avait voulu les exploiter. Il devait les détromper.

Quatre années s'étaient écoulées depuis qu'il était à l'étude du droit. Les examens auraient lieu dans quelques semaines. Comme il faisait souvent, Léopold Houle traversait le Palais de Justice lorsqu'il se trouva face à face avec un huissier du nom de Daoust, qu'il connaissait très bien.

— Bien, mon ami Houle, qu'est-ce qui vous tracasse ? lui demanda celui-ci en lui voyant une mine soucieuse.

— Je peux bien vous le dire, vous l'avouer, répondit l'étudiant. Les examens pour le Barreau approchent et je n'ai pas l'argent pour faire mon dépôt.

— Alors, ne vous inquiétez pas, répondit Daoust. Je vais vous avancer ce montant et ce sera avec plaisir.

Ce disant, il mit la main dans sa poche et lui remit le montant. Cinq semaines plus tard, Houle remboursait son généreux ami.

Ce fut en 1902 que Léopold Houle réalisa le rêve qu'il avait si longtemps caressé et pour lequel il avait si durement travaillé. Il fut reçu avocat, devint membre du Barreau de Montréal. Il ouvrit son bureau rue Notre-Dame est, en face du Parc Bellerive. Les clients ne tardèrent pas à arriver, de modestes clients, mais qui devaient lui permettre de gagner sa vie, de se faire un nom et d'établir sa renommée.

L'un des premiers gestes de Houle après qu'il eut gagné quelque argent fut de s'acquitter de sa dette envers ses logeuses. Pour lui, c'était une dette d'honneur. Elles devaient passer avant

toute autre chose. Un matin donc, il se rendit à la pension tenue par Mme Philomène Dupras à qui il devait la plus forte somme. Lorsque celle-ci ouvrit la porte à son coup de sonnette et qu'elle l'aperçut, une expression d'extrême surprise se peignit sur sa figure.

— Bonjour, madame, fit d'un ton cordial le jeune avocat. Vous ne vous attendiez pas à ma visite, j'imagine, mais je suis venu. Ne me faites pas ce visage sévère. Il y a des mauvais jours dans la vie, mais il y en a aussi des bons et j'espère que la journée d'aujourd'hui en sera une bonne pour vous. J'ai été très pauvre, j'en ai souffert et vous en avez souffert également. Aujourd'hui, je ne suis pas riche, mais je peux acquitter ma dette. Combien vous dois-je ?

— Monsieur Houle, fit la femme en prenant une expression plus aimable vous me devez \$72.00.

Léopold Houle mit la main dans sa poche et sortit une liasse de billets de banque qu'il se mit à compter.

— Voici, madame, dit-il, en tendant l'argent. Et sans rancune, j'espère.

La figure rayonnante, Madame Dupras prit les billets et les compta à son tour, puis toute heureuse elle s'exclama :

— Monsieur Houle, vous êtes un monsieur, un vrai monsieur et je vous remercie de tout mon coeur. J'avais douté de vous, je croyais que vous aviez voulu me voler, mais je vois que vous êtes un monsieur, un vrai monsieur.

Elle ne cessait de répéter : Vous êtes un vrai monsieur. Je vous assure que je croyais bien cet argent perdu.

Encore un peu, me déclarait Houle, en me racontant cette scène, et je crois qu'elle m'aurait embrassé.

Un peu plus tard, lorsqu'il eut gagné quelques causes, il remboursa deux autres maîtresses de pension qu'il n'avait pu payer lors de ses jours d'étudiant. Débarrassé de ces dettes qui le tracassaient, Léopold Houle maintenant parfaitement heureux se mit tout entier à l'exercice de sa profession.

Et ici se place une anecdote. Alors qu'il préparait son baccalauréat, qu'il suivait les cours des professeurs Leblond de Brumath et Bonin, il avait quelques camarades avec lesquels il s'était lié d'amitié : Fernand Craig, futur avocat, Albert Laberge qui devait devenir journaliste, Aimé Desormeaux, Rodolphe V. dont le père était propriétaire d'un grand magasin à rayons, rue Notre-Dame et qui habitait rue Cherrier une vaste maison où l'on menait grand train de vie et où l'on tenait table ouverte. Le jeune Rodolphe V, toujours vêtu d'élégants complets d'étoffes écossaises recevait fréquemment ses copains. Léopold Houle était moins souvent invité que les autres amis, parce qu'il était moins reluisant. Mais la vie est changeante, la destinée est capricieuse. Léopold Houle était reçu avocat depuis une couple d'années et déjà, il était connu. Or un jour, la mère de Rodolphe V. frappa à la porte de son bureau. Elle parla ainsi :

— Monsieur Houle, vous avez été l'un des amis de Rodolphe. Je suis venu vous demander de m'aider à lui trouver une place, un emploi. Il a maintenant vingt-six ans et il n'a jamais travaillé. Il n'a jamais gagné une piastre. Moi, sa mère, à soixante-huit ans, je suis sur la route avec des échantillons, je vais de communauté en communauté cherchant à vendre des étoffes noires pour les robes des religieuses. Cela ne peut durer.

Et elle regardait le jeune avocat avec des yeux qui imploraient. Elle était prête à pleurer. Son fils élevé dans le luxe n'avait rien fait pour essayer de gagner sa vie.

Léopold Houle promit de faire de son mieux pour obtenir un travail quelconque à son ancien camarade qui avait connu la vie facile, sans soucis. La vieille femme partit un peu réconfortée. L'avocat se démena fort pour trouver une place au pauvre Rodolphe. Mais que voulez-vous ? Obtenir une position à un garçon de vingt-six ans qui n'a jamais travaillé et qui ne sait rien faire est une tâche impossible. Léopold Houle ne put rien trouver. Et pour finir cette histoire, Rodolphe V. finit ses jours comme concierge dans un très modeste immeuble.

La première cause importante du jeune avocat fut celle du cordonnier Clément Goyette, accusé d'avoir tué à coups de hache le fermier Daniel Colligan et son fils Thomas. La tragédie s'était produite à Saint-Victor d'Alfred, en Ontario, à la suite d'une banale dispute, le vieux Colligan qui employait Goyette comme homme de peine accusant ce dernier d'avoir donné trop de foin à ses chevaux et celui-ci soutenant le contraire. Devenu furieux, Goyette avait saisi une hache et avait abattu les deux hommes. Revenant ensuite à la maison coiffé du casque du vieux, le meurtrier avait attaqué la femme de Colligan. Des voisins alertés arrêtaient Goyette, lui lièrent les mains avec du fil de fer et l'un d'eux, S. P. Brody, lui asséna un coup de crosse de fusil sur la tête et lui lança un coup de poing en pleine figure. On le poussa ensuite en bas de l'escalier de la maison comme une bête qu'on mène à l'abattoir et bien qu'on fut en plein hiver, on le conduisit à l'Orignal, à quatre milles de là, tête nue, sans gilet, sans habit, sans mitaines et tout grelottant. Pendant toute la durée de l'enquête, soit du dimanche soir au mercredi soir, le prisonnier fut tenu enchaîné, contrairement au droit criminel. Au cours du procès, on apprit que Goyette était un alcoolique et avait passé sept ans au pénitencier pour avoir tiré sur un constable. Me Léopold Houle qui défendait l'accusé plaida folie. Il démontra que toute sa vie, Goyette avait toujours agi comme un dément, un homme n'ayant pas sa raison, que son père et l'un de ses frères étaient fous, que l'une de ses nièces était folle et que, comme résultat de sa conduite, sa femme et ses proches parents l'avaient renié, abandonné. De toute évidence, concluait l'avocat, le meurtrier était irresponsable. Mais la tâche de le faire libérer était impossible. La population de l'endroit où le crime avait été commis était anglaise et tous les jurés, à l'exception de deux, étaient anglais. Rien ne pouvait faire échapper le meurtrier à la vindicte publique. Son avocat aurait pu plaider avec cent fois plus de talent qu'il n'avait fait, il n'aurait pu le sauver. Goyette fut condamné à être pendu le 28 avril 1903. Le malheureux mourut sur l'échafaud.

Le procès de Clément Goyette avait été plaidé dans la province d'Ontario et ce fut deux ans plus tard, en 1905, que Me Houle s'affirma de brillante façon à Montréal et remporta un écla-

tant succès, l'un de ces succès qui font la renommée d'un avocat. Cette fois encore, il avait à défendre un pauvre malheureux accusé de meurtre, Arsène Pharon, 40 ans, un mauvais garçon qui avait fait de la prison et qui aurait tué Rémi Cadorette, 24 ans, surnommé Le Rouge, ouvrier du port. Le crime aurait été commis le mercredi, 19 août. Cadorette qui faisait un fort usage d'alcool avait été invité à l'heure du souper par un entrepreneur du nom de Pelletier, à aller travailler sur les quais. Un peu plus tard, à 7.30 hrs, il avait rencontré Pharon qui l'avait convié à aller au bord de l'eau où il avait un flacon de cinq demiards à vider. Les deux hommes étaient sortis ensemble, mais Cadorette était revenu chez lui vers huit heures, fort éméché. Il ressortait au bout de vingt minutes, disant à sa femme qu'il ne serait pas longtemps absent. Celle-ci ne le revit pas vivant. Le lundi, 24 août, on repêcha son cadavre à quelques arpents de l'Île Ronde, près de Maisonneuve. Il portait une blessure à la tête. L'enquête du coroner ne put jeter aucune lumière sur ce drame et les jurés rendirent un verdict de mort accidentelle. Les détectives continuèrent cependant à s'intéresser à cette affaire et à poursuivre leurs recherches. Divers indices leur permirent de supposer que Pharon pourrait bien être l'homme qui aurait tué Cadorette et qui aurait ensuite jeté son corps dans le fleuve. Ils interrogèrent de nombreuses personnes, apprirent que l'on avait trouvé dans les habits du supposé meurtrier un crucifix et une statuette ayant appartenu au défunt. De plus, après la mort de Cadorette, Pharon arborait le chapeau de ce dernier. Finalement, une accusation de meurtre fut portée contre Pharon qui purgeait à ce moment une peine de six mois de prison pour obtention de marchandises sous de fausses représentations. On prétendait que Pharon aurait eu une dispute avec Cadorette, l'aurait frappé à la tête et l'aurait ensuite jeté à l'eau.

Le procès de Pharon obtint une publicité énorme dans les journaux de Montréal qui lui consacrèrent des douzaines et des douzaines de colonnes avec des titres sensationnels. Lors du procès, la Couronne ne put apporter de preuves concluantes de la culpabilité de Pharon. Me Houle défenseur de l'accusé fit déclarer à un témoin que la blessure que Cadorette portait à la tête pouvait avoir été causée par son grappin lorsqu'il aperçut le cadavre de

Cadorette et voulut le retirer de l'eau. Un autre témoin affirma que si le cadavre du défunt avait été jeté à l'eau à la hauteur de la traverse de Longueuil, il n'aurait pu en cinq jours avoir descendu vis-à-vis la rue Létourneux, là où il a été repêché. Plaidant avec conviction, Me Houle réfuta sans peine toutes les preuves de circonstances que l'on avait apportées contre son client. Il parla pendant soixante-quinze minutes, faisant éclater à chaque phrase l'innocence de l'accusé, démolissant pièce à pièce tout ce qui composait l'accusation. L'Hon. Juge Sir Alexandre Lacoste qui présidait les débats fit un clair résumé de la cause qui, conclut-il, manque d'abord de preuves de circonstances assez solides pour supporter une accusation, mais de plus, le meurtre lui-même n'est pas prouvé. On a bien trouvé le cadavre de Cadorette, mais rien qui puisse établir que la mort est le résultat d'un crime. Il peut y avoir eu suicide ou accident. En raison du plaidoyer de la défense par Me Houle et des observations du juge, les jurés ont rendu séance tenante, sans se retirer de la salle, un verdict de non coupable. En conséquence, Arsène Pharon a été libéré sur le champ. Son premier geste a été un mouvement de reconnaissance envers son avocat, Me Léopold Houle, à qui il doit certainement, pour son zèle, son talent et sa lumineuse plaidoirie, l'heureuse issue de son procès.

Le procès de Pharon et son acquittement avaient mis Me Léopold Houle en vedette parmi les avocats de Montréal. On s'accordait à reconnaître en lui un brillant criminaliste, un homme à l'esprit clair et ingénieux, capable de trouver un moyen de sortir un malheureux des griffes de la justice. A partir de ce moment, il vit accourir les clients à son bureau et il eut une vie facile. Mais ce fut deux ans plus tard, qu'il s'imposa de façon sensationnelle à l'attention de la population de Montréal.

Ce fut un nommé J.-B. Lacroix condamné le 2 janvier 1907, à quatre mois de prison, comme vagabond, en cour du recorder qui, en s'adressant à Me Léopold Houle pour tenter de se faire libérer fut cause que le jeune avocat remporta une série de succès qui eurent un retentissement énorme et assurèrent le succès de sa carrière.

En acceptant de s'occuper de Lacroix et de le faire remettre en liberté, Me Houle paraissait avoir entrepris une tâche impossible. En effet, la cause était simple et claire et le jugement s'avèrait inattaquable. Mais le prisonnier avait bien choisi son aviseur. Celui-ci doué d'une intelligence remarquablement lucide et d'un esprit subtil se mit à piocher le code. Après avoir considéré l'affaire sous toutes ses faces, il découvrit un défaut dans la procédure suivie en cette cause. Lors du procès de Lacroix comme dans tous ceux de même nature, les dépositions des témoins n'avaient pas été prises par écrit comme le veulent les articles 590 et 855 du code criminel. Cette omission faisait clairement voir l'erreur de la condamnation. Fort de cet argument irrésistible, Me Houle attaqua vigoureusement en Cour Supérieure le jugement du recorder Weir et le juge Lafontaine lui donna entièrement raison et libéra Lacroix. Celui-ci ne fut pas le seul à recouvrer sa liberté. Quarante autres prisonniers condamnés avec la même irrégularité furent élargis en bloc.

Les journaux s'emparèrent de l'affaire et en firent une grosse nouvelle. Ils annoncèrent que l'avocat Léopold Houle avait trouvé un vice de procédure que l'on pouvait constater dans une foule de causes identiques à celle de Lacroix. En quelques jours, il fut littéralement assiégé par les parents d'un fort groupe de condamnés qui voulaient les faire sortir de prison. Pendant des mois et des mois, Me Houle montrant devant la Cour les erreurs commises au cours des procès de ces infortunés obtenait gain de cause et les faisait remettre en liberté. Les prisonniers sortaient par bandes et leur libérateur devenait la grande vedette parmi les avocats de Montréal.

Un peu plus tard, Me Léopold Houle remporta un autre éclatant triomphe. Il s'agissait cette fois d'ivrognes invétérés condamnés comme tels par le recorder Weir en vertu de la section 493 de la charte de Montréal qui punit les ivrognes d'habitude de six mois à un an de prison. Un nommé Cyrille Beaulieu condamné en vertu de cette section avait pris par l'entremise de Me Léopold Houle un bref d'*habeas corpus*, prétendant que cette clause était *ultra vires* et que la Législature de Québec n'avait pas le droit de passer une telle loi. La requête fut accordée par le juge Davidson et le

bref d'*habeas corpus* fut plaidé devant le juge Lafontaine qui ordonna de libérer Beaulieu. Un groupe d'autres prisonniers se virent par le fait même s'ouvrir devant eux les portes de la prison. Six juges, les honorables juges Loranger, Taschereau, Pagnuelo, Lavergne, Davidson et Lafontaine se prononcèrent tour à tour sur cette question d'ivrognes d'habitude et tous ont donné gain de cause à Me Léopold Houle tant sur la requête que sur le mérite du bref.

Voici un extrait du journal « La Presse » relatant ces faits : « Il se passe en ce moment un fait sans précédent dans les annales judiciaires du pays. Les sombres portes des prisons s'ouvrent toutes grandes pour laisser sortir leurs pensionnaires. On se croirait à l'avènement d'un roi qui voudrait signaler son élévation au trône, par des actes de clémence. Une quinzaine de détenus de la prison de Montréal ont été libérés il y a quelques jours et pas moins de vingt-trois ont été vendredi rendus à la liberté. Le mystérieux « Sesame, ouvre toi » a été prononcé par Me Léopold Houle. C'est grâce à son travail et à ses efforts que ces malheureux sont retournés auprès de leurs familles et de leurs amis qui les attendaient impatiemment. Ces gens avaient été condamnés par le juge Sicotte et le recorder Weir, sur des accusations de vagabondage et d'ivrognerie. Comme les lecteurs de « La Presse » le savent, le juge Taschereau a, le 15 du courant, sur représentation de Me Léopold Houle annulé plusieurs sentences du magistrat Sicotte. Nombre de prisonniers ne furent pas de suite remis en liberté. Une foule d'autres qui se trouvaient dans le même cas, s'adressèrent à Me Léopold Houle, le priant de s'intéresser à eux et de les faire sortir de prison. Plusieurs disaient que c'était là leur première condamnation, que leur famille dont ils étaient l'unique soutien languissait dans la misère et qu'ils ne pouvaient se résigner à les laisser souffrir tout l'hiver. Me Houle s'émut et entreprit de les faire libérer. Le fait que 23 ont vu s'ouvrir vendredi devant eux les portes de la prison parle assez éloquemment du résultat des efforts de Me Houle. Ce dernier a présenté vendredi une requête et elle a été accordée avec dépens contre la ville. Chose qui n'est pas banale, les ex-prisonniers prennent maintenant l'offensive et poursuivent la ville en dommages réclamant \$2. de salaire par jour qu'ils ont perdu pour détention illégale ».

Chaque jour, on voyait dans le même journal de gros titres proclamant les glorieuses victoires de Me Houle.

On voyait une large illustration représentant une foule de détenus sortant comme un troupeau des portes de la prison de Montréal.

300 PRISONNIERS SERONT LIBÉRÉS

LES PRISONS VONT SE VIDER

UN JUGEMENT QUI AURA POUR EFFET DE FAIRE RECOUVRER LEUR LIBERTÉ À 40 PRISONNIERS

Ces éclatants succès avaient valu à Me Léopold Houle la qualification de Libérateur des prisonniers. C'était là le titre que lui donnaient toutes les gazettes de la métropole.

Par la suite et pendant toute sa carrière, Me Léopold Houle a été mêlé à tous les grands procès qui se sont déroulés à Montréal et il a joué un rôle de tout premier ordre. Il était reconnu comme l'un des plus habiles criminalistes du pays et assez fréquemment, des juges lui demandaient son avis.

— Hé bien, Me Houle, disaient-ils, voyez-vous clair dans cette affaire ? Cela me paraît bien confus, bien embrouillé. C'est un vrai casse-tête.

Alors, simplement, sans paraître vouloir élucider la question, ni imposer son point de vue, Me Léopold Houle donnait une explication qui était la clef de la cause et que les juges adoptaient en rendant jugement.

La vie était belle pour le jeune avocat qui récoltait maintenant le fruit de son persévérant travail.

Depuis des années, Me Léopold Houle avait conquis le succès et la célébrité lorsque je me rendis un avant-midi à son bureau, rue Saint-Gabriel, afin de lui dire un amical bonjour. Il était près de midi. « Je suis enchanté de te voir », me dit-il. « Nous allons prendre le dîner ensemble ». Nous causions depuis un moment lorsqu'on frappa à sa porte. Un homme d'une trentaine d'années entra.

— Qu'est-ce que vous voulez ? demanda Me Houle avec la brusquerie coutumière qui l'avait fait surnommer Le Lion par ses confrères du Barreau et qui allait toujours droit au but.

— C'est pour un accident d'automobile. Nous avons eu une collision. J'ai subi des dommages...

— Non, non, coupa mon ami. Je ne prends pas de ces causes-là. Vous avez subi des dommages ; probablement que l'autre en a subi aussi. Le juge entendra vos histoires et vous renverra dos à dos. Si vous tenez à plaider, allez en voir un autre. Moi, je ne prends pas de ces causes là.

On voit là la probité et l'honnêteté de Léopold Houle. Un autre avocat aurait sauté sur la cause, aurait assuré son client qu'il lui ferait obtenir des dommages élevés, même si d'avance, il sentait le procès perdu. L'important aurait été d'encaisser des honoraires. Me Léopold Houle était coulé dans un autre moule. Il n'acceptait pas n'importe quelle cause. Il voulait gagner son procès et faire rendre justice à son client. Il avait à coeur l'honneur de sa profession et il était l'honnêteté même. Un peu désappointé, le client était sorti du bureau.

— Allons dîner, fit Léopold Houle en se tournant vers moi après avoir vu sortir son visiteur. Nous allons à l'Hôtel Place Viger. Je mange là chaque jour.

Cette saison là, le Viger avait annoncé un lunch spécial pour les hommes d'affaires et de professions. Nous nous y rendîmes. Un garçon en habit nous conduisit à une table où brillaient des argenteries et, avec déférence, nous tendit la carte du menu. Je me souviens que pendant tout le repas, j'étais trop ému pour goûter et savourer les bonnes choses qu'on nous servit. Je songeais aux années de détresse de mon ami Léopold Houle et je me disais avec une indicible satisfaction que ces jours pénibles étaient finis, qu'il avait par son travail, son courage, sa persévérance et son talent conquis l'aisance et qu'il pouvait maintenant inviter un ami à prendre le dîner avec lui dans une hôtellerie de luxe. C'était là la compensation des mauvais jours. Je me sentais si heureux de la réussite de mon vieux camarade que je compte ce jour comme l'un des plus beaux de ma vie.

Si jamais l'expression de « self made man » peut s'appliquer à un homme qui a conquis le succès, c'est bien à l'avocat Léopold Houle qu'elle doit s'appliquer. Il est parti de son village avec \$6.50 dans sa poche et, sans jamais demander l'aide de personne, il a réussi par ses seuls moyens à se faire instruire, à se faire recevoir avocat et non seulement à se faire connaître, mais à conquérir la célébrité et à s'assurer une belle aisance. C'était un homme pour qui j'avais une immense estime, une profonde admiration et une chaleureuse amitié.

Ce qu'il y a d'admirable chez Léopold Houle, ce n'est pas tant qu'il ait connu le succès, car une foule d'autres l'ont obtenu également, mais c'est le fait qu'il a réussi à triompher de tant de difficultés pour y arriver. A sa place, d'autres auraient abandonné la lutte, trouvant le chemin trop âpre, trop ardu, qu'il exigeait trop de sacrifices. Ils se seraient résignés à accepter de petits emplois, à faire une existence précaire, à gagner simplement le pain quotidien. Lui, pas. Il voulait devenir avocat et il est arrivé à son but. Mais que la route du succès a été dure, pénible ! C'est cette misère des débuts qui fait ressortir plus brillamment les triomphes qu'il a connus plus tard.

Non, Léopold Houle n'a pas obscurément végété comme tant d'autres qui ont gagné leur maigre pitance comme employés d'autres avocats qui se servaient d'eux pour faire des recherches, qui n'ont jamais porté la toge, qui n'ont jamais paru en Cour.

Me Houle a exercé sa profession avec une haute dignité et il aurait certes mérité d'être élevé à la magistrature dont il aurait été l'honneur. Il avait certes toutes les qualités pour cela : connaissance des lois et du code, jugement solide, honnêteté parfaite, mais comme il s'est toujours tenu en dehors des partis politiques et qu'il avait horreur de quémander, de solliciter des faveurs, qu'il ne possédait pas d'amis influents pour le pousser, pour l'aider, il n'a jamais été nommé juge. Léopold Houle avait toutes les qualités pour réussir. C'était un travailleur acharné, absolument sobre, intelligent, persévérant, modeste, sans prétentions, tenace, simple dans ses manières et dans sa mise. Il était de petite taille, mais son cerveau n'avait rien de petit comme il le démontra au cours de toute

sa carrière. Avec lui, pas de grandes phrases, pas de vaine éloquence, pas d'art oratoire, mais de la logique, des faits et le code. Il connaissait son affaire et il allait droit au but. Impossible de l'égarer de son sujet, de l'amener un moment en dehors de son terrain. Toute sa vie Léopold Houle a été complètement absorbé par sa profession ; il était entièrement pris par elle. Il n'avait rien pour se reposer du Code. Il ne faisait pas de peinture, ni de musique, il n'avait pas la passion de collectionner de vieilles monnaies, de vieilles pipes ou de vieilles assiettes. Et la mode de jouer au golf le laissait parfaitement indifférent. Léopold Houle était pleinement satisfait du travail de sa profession qu'il aimait et estimait entre toutes et les joies de la famille qu'il goûtait abondamment au milieu des siens, dans sa confortable maison de Laval-des-Rapides.

Me Houle avait une singularité. Très souvent, il plaidait avec ses gants dans les mains. Cela intriguait bien des gens. Un jour, le juge Amédée Monette rencontrant la fille de l'avocat lui demanda si elle connaissait la raison de cette excentricité. Et elle lui expliqua que son père apportait souvent à la cour des piles de vieux bouquins poussiéreux qu'il feuilletait pour démontrer des points de droit et citer des autorités au cours de son plaidoyer.

Non seulement Me Houle aimait sa profession mais aussi tout ce qui s'y rattachait. C'est ainsi qu'il devint l'auteur d'un code criminel actuellement en usage dans nos cours de justice.

Pendant près de quarante ans, Me Houle a eu une carrière très active et a remporté une série de brillants succès. Nul comme lui excellait à trouver un vice de procédure, une irrégularité dans les condamnations des malheureux dont il prenait la défense. Il procédait d'ordinaire par voie d'habeas corpus ou par bref de certiorari. Le nombre de prisonniers qu'il a fait libérer est quelque chose de phénoménal. En quelques années, lors de ses débuts, il a fait élargir 125 voleurs, ivrognes ou vagabonds. Les journaux estiment qu'au cours de sa carrière, Me Houle a fait remettre en liberté 250 personnes, tant hommes que femmes.

Vivant dans le confort et assuré de la sécurité, l'avocat Léopold Houle avait une particulière sympathie pour les malheureux, les déshérités du sort. Il avait ceux qu'il appelait ses « Amis du

champ de Mars », qu'il rencontrait chaque matin en longeant cette place pour se rendre à son bureau, rue Saint-Gabriel. C'était là les vaincus de la vie, les épaves de la grande ville, qui le connaissaient depuis longtemps et qui, l'apercevant, s'amenaient à lui, lui demandant le prix d'un repas. Se rappelant le dur temps de sa jeunesse, l'avocat maintenant prospère, se montrait généreux pour ces infortunés, et chaque jour, il y en avait toujours, un ou deux qui bénéficiaient de ses largesses et allaient prendre un bon déjeuner à ses frais. Ce geste charitable lui procurait une grande satisfaction. Il se disait que ces pauvres diables avaient échoué alors que lui avait réussi. A ceux-là, les sans le sou, les miséreux, la nature avait refusé le talent, la volonté et l'énergie pour lutter, la persévérance pour se rendre jusqu'au but proposé, elle les avait jetés sur la terre indolents, inaptes à la bataille ou encore, elle avait mis en eux des appétits grossiers et sensuels qu'ils ne pouvaient contrôler, qui leur faisaient commettre de regrettables erreurs, leur faisaient faire de tristes chutes. A bon nombre, la chance avait manqué. Ils avaient peut-être lutté, bataillé, mais le sort était contre eux et, affamés, ils mendiaient le prix d'un repas. Ceux-là, l'avocat Houle ne les condamnait pas, mais il se félicitait de ne pas être comme eux. Il leur payait un déjeuner et souvent, il avait la tâche de les défendre devant la justice.

Les vieux indigents, les pauvres hères usés par les privations et les misères trouvaient en lui un ami au cœur généreux. Lorsqu'ils se rendaient à son bureau pour lui demander un conseil dans leurs troubles, ses consultations étaient toujours gratuites et il s'efforçait de reconforter ses malheureux clients.

Au cours de sa carrière, Me Houle a participé à des centaines et des centaines de procès et les a gagnés pour la plupart. J'ai relaté ses premières causes qui lui ont valu la célébrité. Parfois, il a eu du mal à triompher, mais s'il échouait une première fois, il revenait à la charge avec de nouveaux arguments, combattant avec une ténacité qui n'a peut-être jamais été égale. Dans un certain cas, celui de la femme Flore Harris, accusée de tenir une maison de désordres, il a gagné deux fois, a perdu deux fois, puis a finalement remporté la victoire lorsque la cause est revenue une cinquième fois devant la Cour.

Evidemment, il serait oiseux de donner la liste complète des causes auxquelles le célèbre criminaliste a été mêlé. Je crois cependant intéressant d'en citer une quinzaine des plus importantes dans lesquelles Me Houle représentant le défendeur, a remporté la victoire :

Edmond Bolduc, accusé du meurtre de Napoléon Favreau. Accusation réduite par le juge à celle d'homicide involontaire.

John Hoolahan envoyé au pénitencier pour six ans sur l'accusation de possession d'outils de cambriolage, libéré grâce à Me Houle au bout de six semaines de détention.

John D. Davis accusé de bigamie condamné à trois ans de pénitencier et remis en liberté au bout de quelques mois à la suite des efforts de Me Houle.

L'Italien Gerolmio Fatzari condamné à la suite de faux témoignages à quinze ans de pénitencier et libéré grâce à l'intervention de Me Houle, après avoir été incarcéré pendant cinq ans. Comme compensation pour cette détention, le gouvernement a donné \$3 au prisonnier.

Un groupe de fabricants de beurre accusés d'avoir vendu un produit contenant trop d'eau, acquittés par le juge Leet.

Marcel Robin accusé d'homicide à la suite d'un accident d'automobile dans lequel Jules Besson avait trouvé la mort, est acquitté par le juge Duclos sur plaidoyer de Me Houle.

Camille Fontaine accusé de viol condamné à deux ans de pénitencier et à recevoir dix coups de fouet est remis en liberté sur un bref d'habeas corpus parce que l'ordre d'incarcération était irrégulier, n'était pas signé par le juge et ne portait pas le sceau de la Cour. A la suite d'un appel de la Couronne et en dépit d'une défense acharnée de Me Houle, Fontaine a été renvoyé au pénitencier et à ses coups de fouet par le juge Greenshields, un magistrat sévère, impitoyable.

Grande victoire de Me Houle dans la cause de deux cents conscrits, accusés d'être des insoumis, cause plaidée devant le juge Lanctot. Celui-ci reconnut le bien fondé du plaidoyer de leur avo-

cat qui alléguait que la poursuite n'avait pas été autorisée par le ministre de la Justice et que les brefs n'avaient pas été lancés au nom du souverain Georges V.

Acquittement par le juge Wilson de l'avocat J.-A. Dussault accusé de conspiration. L'accusé est également acquitté par le juge Lacroix de l'accusation de vol de livres. Me Houle remporte là deux brillants succès.

Arrêtée pour la troisième fois en soixante jours et avoir été détenue deux fois en prison sous l'accusation d'avoir tenu une maison de désordres, Dame E. Demers a été libérée une troisième fois, par le juge Bruneau, qui ordonne à la ville de payer les frais de la cause.

Libération de la prison d'Albert Blondin, condamné par le recorder Semple, à un an de prison et à \$500 d'amende. Sur le plaidoyer de Me Houle devant le juge en chef Sir Horace Archambault, Blondin, père de six enfants, a été remis en liberté.

Très important jugement rendu par le juge Dugas, à la suite du plaidoyer de Me Houle dans le cas de la femme Léonard accusée d'avoir tenu une maison de désordre. En demandant un bref d'habeas corpus, l'avocat Houle a fait remarquer que l'acte d'accusation était incomplet parce qu'il omettait le mot « publique » à la maison de désordres.

Condamné à douze mois de prison, Samuel Goldberg a été remis en liberté, parce que le magistrat avait ajouté « aux travaux forcés » quelques jours après la condamnation.

Ruby Wilson détenue à la prison des femmes pour avoir tenu une maison de désordres a été libérée parce que l'acte d'accusation était irrégulier comme l'a démontré Me Houle. A la suite de cette libération, une cinquantaine d'autres femmes coupables de la même offense ont également été remises en liberté.

Le juge Maréchal ordonne de remettre en liberté Joseph Feldman accusé de vol et condamné à six mois de prison et à \$65 d'amende, parce que le code criminel n'autorise pas l'amende et l'emprisonnement lorsque celui-ci est de plus de trois mois.

A sa cinquième apparition dans la Cour sous l'accusation d'avoir tenu une maison de désordres, Flore Harris condamnée à six mois de prison a finalement été libérée par le juge Duclos après que Me Houle eut produit un factum de trente pages, citant les meilleures autorités.

L'ex-échevin Gordien Ménard, fils, est acquitté par le Cour d'Appel, de l'accusation de conspiration pour frauder la ville de \$2,000 de pierre et de terre, d'obtention d'argent sous de faux prétextes et de vol de pierres et de terre. Le jugement a été rendu par le juge L.-P. Pelletier. M. Houle représentait MM. Ménard, père et fils pour la question de droit. Ménard père a eu droit à un nouveau procès.

Le juge Gonzalve Desaulniers renvoie la plainte de E. A. Abugov, marchand juif de Lachine, contre Joseph Ménard, propriétaire des journaux « Le Gloglu », « Le Chameau » et « Le Miroir », l'accusant de l'avoir diffamé personnellement ainsi que toute la race juive dans ses feuilles.

Me Houle a fait renvoyer la demande de M. Tétrault, beau-frère de l'abbé Adélard Delorme, interné à l'asile de Beauport, à la suite du verdict du jury de la Cour du Banc du Roi, disant qu'il était mentalement incapable de subir un procès sous l'accusation d'avoir tué son demi-frère, Raoul Delorme. M. Tétrault demandait que l'abbé Delorme soit déclaré incapable d'administrer ses biens et que l'on nomme un conseil de famille pour élire un curateur. L'avocat Houle représentait les membres de la famille Delorme, agissant à la suite d'une demande par écrit de l'abbé Delorme. Comme on s'en rappelle, ce dernier subit un long et retentissant procès sous l'accusation du meurtre de Raoul Delorme et fut acquitté par le jury.

À la suite de la plaidoirie de Me Léopold Houle, le juge Cusson renvoie l'accusation portée contre l'avocat Charles-Edouard Levesque d'avoir enlevé et sequestré Fernande Landry, jeune fille de 21 ans.

Accusée du crime d'incendie, Mme Morley, la femme aux chats, défendue par Me Houle a été déclarée irresponsable de ses actes et a été internée à l'asile St-Jean-de-Dieu.

En dépit d'une vigoureuse défense par Mes N.-K. Laflamme, Lucien Gendron et Léopold Houle, les avocats Georges Poliquin et Gustave Renaud ont été condamnés par le juge Décarie, a cinq ans de pénitencier pour avoir tenté de frauder le public et les actionnaires de leurs compagnies. La défense présentée par Léopold Houle s'appuyait sur cinq points différents.

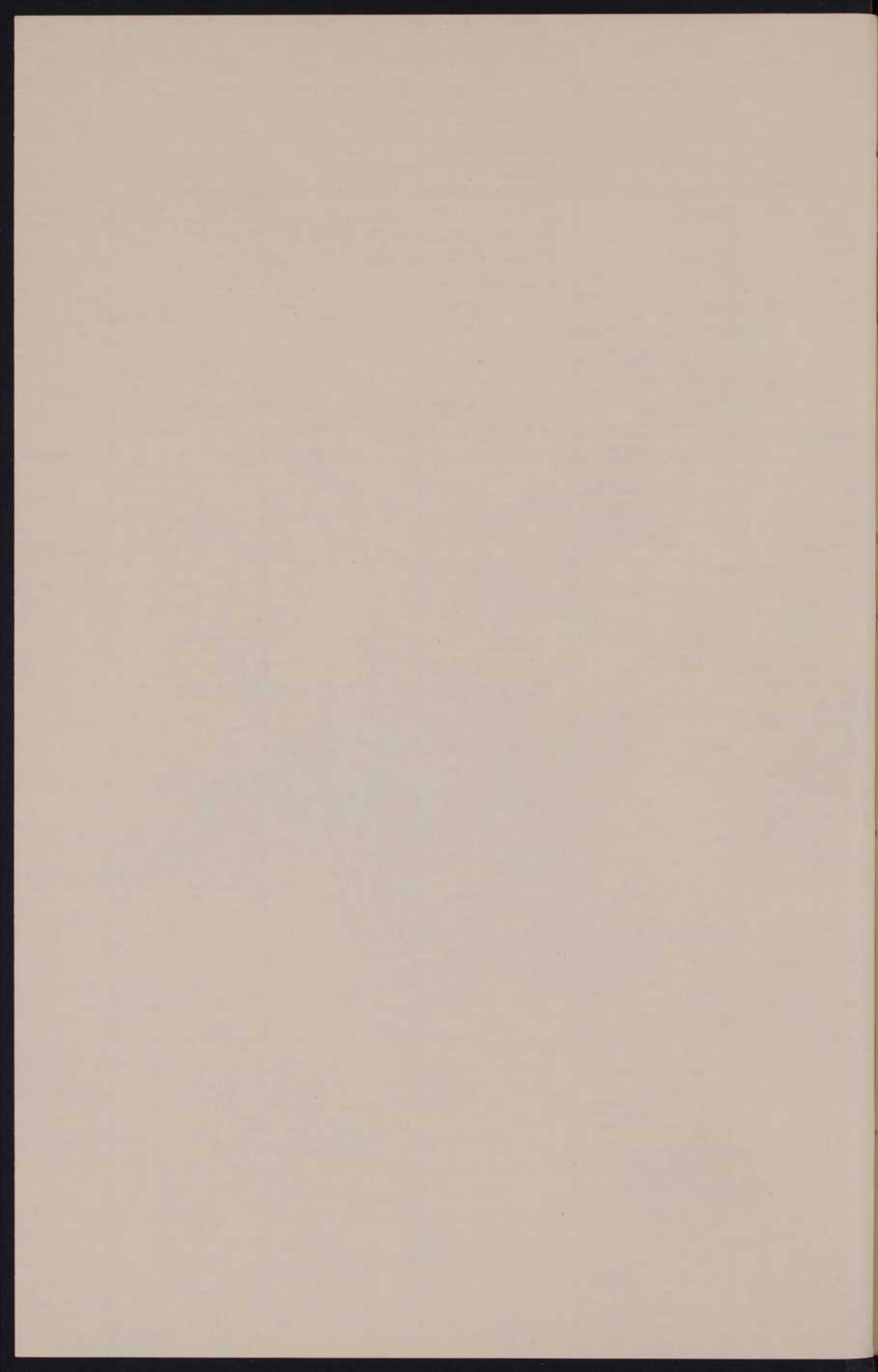
Après avoir très brillamment exercé sa profession pendant près de quarante ans, Me Houle tomba malade, frappé de paralysie. Il comprit immédiatement que sa carrière d'avocat était finie, que jamais plus il ne pourrait plaider en Cour. Au lieu de se désespérer, il accepta son sort avec calme et sagesse. En regardant en arrière, il se disait qu'il avait non seulement réalisé toutes ses ambitions, mais que même les rêves les plus exaltés de sa jeunesse avaient été dépassés. Certes, il avait durement travaillé, il avait passé bien des nuits à piocher le Code, à chercher un défaut dans la cause d'un client condamné, à trouver un argument probant pour faire libérer un accusé. Il songeait aussi parfois aux dures années de sa vie d'étudiant alors qu'il avait subi tant de cruelles privations. Mais cela était du passé et les sacrifices qu'il s'était alors imposés avaient été plus que compensés par la satisfaction que sa profession lui avait value. Avec un contentement bien compréhensible, il se rappelait qu'il avait remporté de glorieux succès, de véritables triomphes. Certes, ce n'était pas là de l'orgueil, simplement la réalisation qu'il avait bien rempli sa tâche, qu'il avait employé avec succès les talents dont la nature l'avait doué. Il avait élevé une famille de cinq enfants, leur avait fait donner une bonne instruction qui leur rendrait plus facile la route de la vie et il avait la conviction que leurs débuts pour gagner le pain quotidien seraient moins pénibles que les siens. Cela lui était un grand sujet de consolation.

Quelque temps avant sa mort, Me Houle eut une grande joie. Le Cardinal Villeneuve informé de sa maladie vint le voir à Laval-des-Rapides, afin de lui apporter les consolations de la religion et de lui donner sa bénédiction. Me Houle, au début de sa profession avait été voisin du père et de la mère Villeneuve, de bien braves gens qu'il affectionnait fort. A cette époque, le jeune Rodrigue, dont les parents vivaient modestement avait, pour se faire

un petit revenu, entrepris une « ronde » de journaux et chaque soir, il venait porter « La Presse » au brillant criminaliste. Celui-ci profitait souvent de l'occasion pour échanger quelques phrases avec le jeune Rodolphe et même pour badiner un moment avec lui et parfois, pour le taquiner. Le malade fut très touché du témoignage de sympathie du prince de l'église à cette heure où il était si éprouvé. Léopold Houle était très malade à ce moment et parlait avec beaucoup de difficulté, mais il put tout de même exprimer sa gratitude au Cardinal pour sa visite qui était un précieux réconfort et qui lui rappelait les belles années de sa profession d'avocat.

Bien que paralysé, Me Léopold Houle a gardé jusqu'à la fin toute sa lucidité et sa prodigieuse mémoire. Né en 1875 il est décédé le 17 août 1939. En 1905, soit trois ans après son admission au Barreau, il avait épousé Marie-Anna Bétournay, dont il eut cinq enfants, quatre garçons : Raoul, Armand, Fernand, Maurice et une fille : Lilliane, maintenant mariée à M. Paul Hogue. Les fils occupent tous des emplois lucratifs et avantageux dans le commerce. La fille a hérité du talent et des précieuses qualités de coeur et d'esprit de son père dont elle a le culte et dont elle garde pieusement la mémoire.

Après avoir donné pendant toute sa vie l'exemple d'un travailleur inlassable, d'un homme sobre, parfaitement honnête, d'un caractère indépendant, Me Houle est entré dans le grand repos. Son nom restera comme celui d'un des plus fameux avocats de sa génération.



Une Etrange Destinée

Il y a en vérité d'étranges destinées.

Voici une jeune femme possédant un talent transcendant pour la littérature, des aptitudes remarquables pour presque tous les arts et transplantée par surcroît à Paris, la ville au monde la plus propice au complet développement des brillantes facultés qu'elle possédait. Ainsi choyée des dieux, cette artiste paraissait destinée à conquérir la renommée et à créer une oeuvre de beauté. Son premier volume, un recueil de poèmes, la proclamait une grande poétesse dans le même temps que quelques rôles qu'elle remplissait au théâtre laissaient deviner en elle une future étoile de la scène. L'avenir était plein de promesses. Quelques années de travail, de persévérant travail, et c'était le glorieux succès. Mais la destinée intervint. L'artiste renonça soudain à une carrière qui s'annonçait triomphale. Elle quitta la Ville Lumière, traversa les mers et s'en vint en Amérique.

Il est des écrivains dont l'oeuvre, en raison de son originalité, de l'intensité des impressions qu'elle décrit, de la rare perfection de sa forme hante notre imagination. C'est à Hilda de Steiger dont j'ai déjà parlé ailleurs¹ que je songe en écrivant ces lignes. Cette artiste qui a publié il y a plus de vingt ans une plaquette de vers intitulée *L'Autel inachevé* affirmait dès lors des dons si rares, si remarquables, si précieux, qu'on pouvait s'attendre à ce que ses prochains ouvrages la plaçassent au tout premier rang parmi ses plus illustres contemporains. En effet, elle possédait une puissante personnalité, une belle imagination, une langue musicale et, par dessus tout, l'art de noter de subtiles sensations que seul un très grand artiste peut percevoir et ressentir.

L'Autel inachevé était un livre qui annonçait une poétesse inspirée, une poétesse de génie qui laisserait son nom à la posté-

¹ Journalistes, écrivains et artistes.

rité. Et l'on attendait avec impatience son prochain volume. Mais il ne devait pas paraître. Comme je l'ai dit plus haut, les circonstances, les hasards de la vie amenèrent au Canada cette jeune femme, née en Suisse, et qui avait vécu quelques années à Paris où un poète comme René Ghil avait rendu un enthousiaste hommage à son talent et avait déclaré que *L'Autel inachevé* était le prélude d'une oeuvre de grande envolée, le début d'une brillante carrière littéraire.

A Montréal, où le sort la dirigea, Hilda de Steiger se trouva à évoluer dans un milieu anglais. Certes, elle avait encore sa ferveur de poétesse et, en quelques occasions, elle publia dans une revue des poèmes qui provoquaient l'admiration et cette joie de rencontrer au milieu de tant d'écrits ordinaires, des pièces jaillies du coeur et du cerveau d'un artiste, des pièces qui sont de purs bijoux littéraires. Mais à demeurer constamment dans un entourage anglais, Hilda de Steiger en vint non seulement à parler la langue anglaise à la perfection, mais à penser en anglais. Dans ces dernières années, elle s'est appliquée à exprimer sous une forme lapidaire des sensations dont la beauté littéraire enchantera le lecteur le plus blasé et le plus raffiné.

En quelques lignes, dans une langue cadencée, harmonieuse, Hilda de Steiger décrit des impressions subtiles, délicates, pittoresques, des impressions vaporeuses comme un rêve ou comme un nuage.

Sa vision poétique cause un continuel émerveillement. L'on ne peut se lasser de relire ces brèves notes qui nous rendent visibles les sentiments de son âme et les curieuses images qui surgissent dans son cerveau. Elle a publié en 1945 et 1947 deux plaquettes « Reflections » et « The Journey » qui sont de purs bijoux littéraires.

Voici quelques pages qui illustrent bien sa manière d'écrire :

REFLECTIONS

I am but the reflection of a star
that died long ago, and my mind wanders through space,
coming and going between life and death.

THE MESSAGE

Night has rolled down its flat curtain ;
many have hidden behind it,
but I will write thereon a song
in white letters.

★ ★ ★

SERENITY

I passed her on the road.
She held wild flowers and I knew
her hand was cooler than the hidden earth ;
hers was the quietude of untroubled waters
where lillies grow to live
in the twilight of trees.

★ ★ ★

DURING THE NIGHT

A whisper moved outside my window,
Was it the timid rain
brushing the cloak of the trees,
or a dream, that spread blossoms
amongst the leaves ?

★ ★ ★

The movement of your hand is a drawing in the air,
an image engraved but in the leafless book of my yearning.

THE COMPANION

Beside me and the rain are other steps upon the road,
a companion walks beside me.
I do not turn my eyes in his direction,
there would be nothing to see.
His presence is but a sound
and will not cross my threshold.

★ ★ ★

THE GATE

Beyond the night is the world of wonderment ;
kind hands shade its great light.
There our longing enters to drink the cup of fulfillment
that it may rest for a little while. —
To this fair land, beloved,
your arms are the gate.

★ ★ ★

THE CLOAK

The scent of tuberose entered the window
and our silence grew heavy . . .
but when I spoke, the words were a cloak over my love
and I left, a passer by, you will not remember.

★ ★ ★

INSCRIPTION

I read words chiseled in a crumbling stone ;
sad words with fallen faces,
weary to have kept their sorrow
untouched by time.

THE WIND

The wind came from the land of the sun
filled with the breath of flowers and golden sand.

Its rushing wings dived through the air
till the dust clouded the roads and the trees shook,
bending their straight bodies.

But when the light faded, the wind was spent ;
only frail branches rustled, recovering.

In the air hangs the scent of white blossoms
from the land of the sun.

★ ★ ★

BERCEUSE

Sleep dear one, my lips will not shape
the cherished rhythm of your name ;
your spirit shall rest on the cloak,
that covers memory and expectation.
When your mind is ready, you will come back
to greater joy, for my love, as the flowing river,
grows with each hour.

★ ★ ★

EVENING

Silence is gathering the scent of the sleeping flowers.
We joined her and listen to the song
our hearts are singing.

THE TURN IN THE ROAD

There is a sharp turn in the road
and you vanished from my sight ;
But my eyes are chained to the bend.

The day also goes the same way,
but leisurely.
A westwind blows my soul back
where the sun had risen,
long ago.

★ ★ ★

THE WAKE

The sun has gone down, but the skies
still hold the glory of her passage.

You too have left my house,
yet the air has kept the tenderness of your touch ;
it moves over my hands lifted in prayer.

★ ★ ★

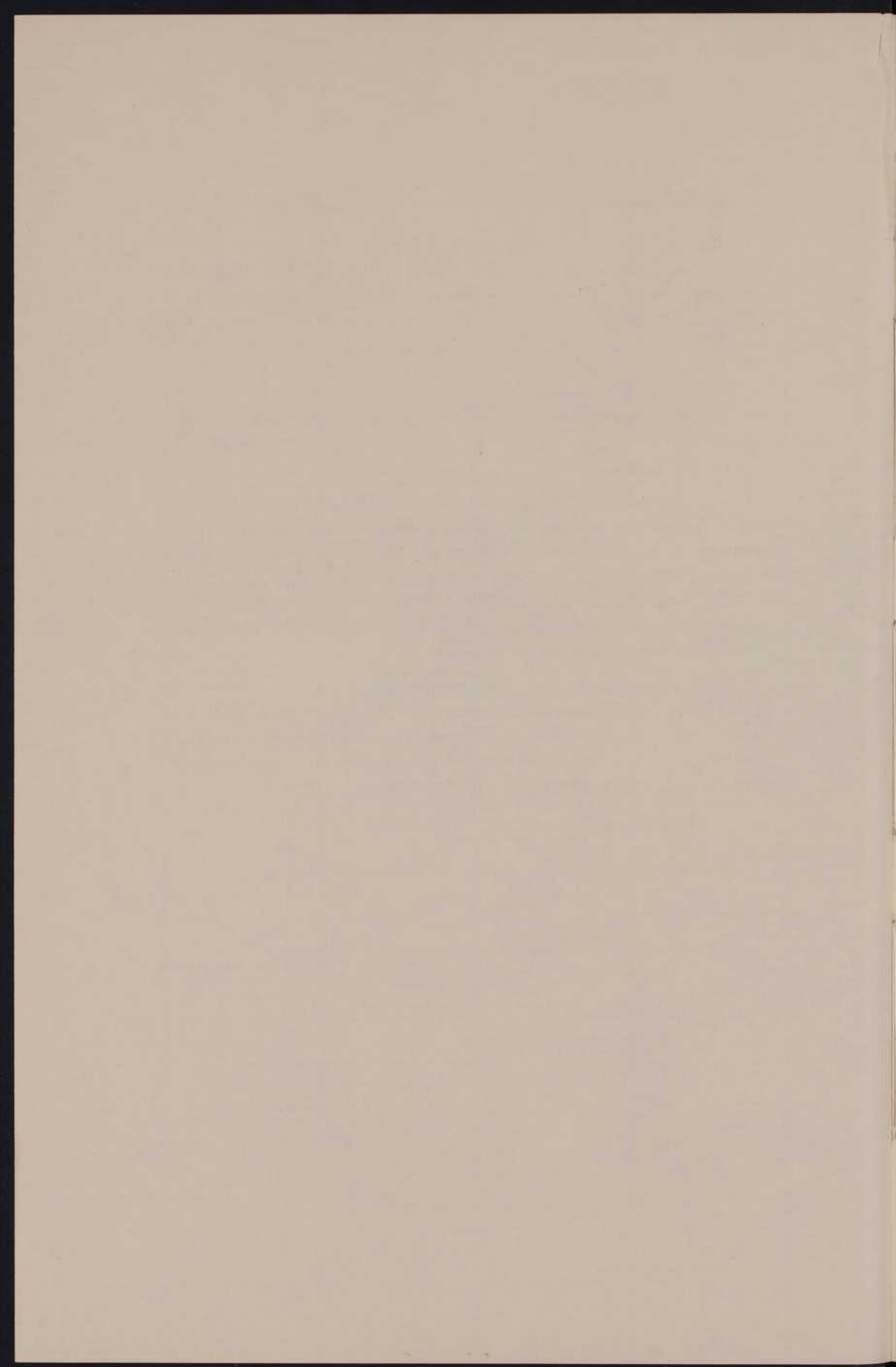
WE, THE TEMPORAL

In approaching us, beauty that emerges from eternity
becomes fugitive —
We are not meant to witness the everlasting.

Comme on peut le voir par ces lignes, Hilda de Steiger est en anglais la poétesse accomplie qu'elle est en français. Il ne sera pas sans intérêt d'ajouter qu'elle est aussi peintre et sculpteur. Chaque été, elle fait un séjour au bord de la mer et elle profite de ses heures de loisir pour broser quelques toiles qui, en plus du charme délicat de leur coloris, expriment toute la poésie qui est dans l'âme de l'artiste. Ses sculptures — des statuettes — sont de gracieuses allégories qui portent le cachet du caractère de cette femme qui ne vit que pour l'art et pour exprimer la beauté sous toutes ses formes.

Comme je l'ai déjà dit, alors qu'elle était à Paris, elle s'était laissée tenter par le théâtre et elle avait été pendant quelque temps une artiste de la scène. Peut-être aurait-elle pu atteindre la renommée comme actrice, mais son destin devait être autre. Un jour, elle renonça à la carrière littéraire qui s'annonçait brillante et glorieuse, à la vie d'artiste dramatique, tout cela si attirant, si fascinant. La vie l'appelait ailleurs.

Mais elle a conservé son tempérament de poétesse, son enthousiasme, et elle se plaît à certains jours à exprimer avec la perfection que l'on a pu voir, une impression qu'elle a ressentie et qui fait songer à ces fins et délicats bijoux en vieil argent qu'un joaillier épris de son métier a gravé avec amour.



Fin de l'école littéraire

Germain Beaulieu est depuis longtemps entré dans le grand repos, mais je me dois d'évoquer le souvenir de ce vieux camarade. Il y avait une couple d'années que je ne l'avais vu et j'ai appris sa mort par une insertion dans la colonne des décès dans les journaux. Il est parti par un beau dimanche de juin alors que s'ouvraient les premières roses de la saison. Presqu'aveugle depuis plusieurs années, sa fin a dû être pour lui une délivrance. Il s'est éteint à sa campagne de Rigaud où il a passé tant d'étés à observer la nature, à travailler, à écrire et où sa fille Gaétane a recueilli les impressions qu'elle a racontées dans son petit livre « Lill », un joyau littéraire que je n'ai aucune hésitation à qualifier de chef d'oeuvre.

La mort de Beaulieu¹, le doyen, je crois, de nos hommes de lettres, a marqué la fin réelle de l'Ecole Littéraire qu'il a pilotée avec amour pendant tant d'années.. C'était là une institution qui lui était chère et c'est chez lui qu'ont eu lieu les dernières réunions de ce groupe de poètes et d'écrivains.

Germain Beaulieu était une noble, belle et fière intelligence, éprise de vérité et de progrès. Poète, critique, naturaliste et dramaturge, il a produit une oeuvre considérable, mais profondément pénétré de la vanité de la gloriole littéraire, il a détruit après les avoir terminés une dizaine d'ouvrages divers. Pour lui, c'était la joie d'écrire, de créer, d'exprimer ses émotions qui comptait. Quelques jours après avoir complété un manuscrit et l'avoir relu, il le jetait au feu. C'était là la grande sagesse.

Beaulieu a été un journaliste plein de verve et fort spirituel. Il a écrit des centaines d'articles qui ont soulevé bien des colères, mais qui, avec le temps, ont amené les réformes qu'il prônait.

¹ Décédé le 18 juin 1944.

C'est une figure remarquable, un homme digne et loyal, un esprit d'élite qui est disparu, mais la radio est restée muette à son sujet et « La Presse » n'a pas eu une ligne pour déplorer son décès. Ah ! s'il eut été un voleur enrichi, un politicien taré, véreux, crapuleux, l'on aurait manié l'encensoir avec ardeur.

Maintenant qu'il est mort, je me demande si sa famille se décidera un jour à publier ses « Pingouins vus à la loupe », dont j'ai lu le manuscrit il y a une douzaine d'années, ouvrage d'une formidable ironie et qui serait un fier monument à la mémoire de l'écrivain disparu.

Qu'advient-il aussi de la bibliographie de Germain Beaulieu, par Marcelle Pepin, qui devait paraître il y a déjà des années ?

Le temps répondra à ces questions.

Et pendant que là-bas, on conduit en terre le plus noble intellectuel de sa génération dans notre province, moi, dans mon jardin, je me promène à côté des rosiers en fleurs et me plais à évoquer la figure de ce vieux camarade pour qui j'avais tant d'admiration et de sympathie. Il n'est plus, mais il vécu sa vie et il a laissé un bel exemple de courage, de loyauté, d'amour du beau et de dédain pour tout ce qui touche au mercantilisme littéraire ou autre.

Beaulieu a été inhumé à Rigaud et, par une étrange ironie du sort, pas un seul membre de l'Ecole Littéraire a assisté à ses funérailles.

L'heure ou se joue la destinée

De tous les écrivains disparus que j'ai connus, Paul de Martigny est celui à qui je pense avec la plus profonde émotion. Il a été l'un de mes fidèles amis pendant cinquante ans, depuis les années de ma lointaine jeunesse et j'avais été à même de connaître et d'apprécier sa loyauté et sa sincérité. J'admirais en plus son talent original, son style alerte, pittoresque, coloré, qui fait de la lecture de ses livres un régal de dilettante. Sa mort survenue le 21 août 1951 m'a porté un rude coup, a été pour moi une cruelle épreuve. C'est pourquoi je veux évoquer ici une rencontre et rappeler une conversation qui ont marqué, je crois, une heure décisive de sa vie.

Je me rappelle ce jour là comme si c'était hier. Un clair et lumineux jour de mai de l'année 1938. Sur la table du vivoir, dans un vase de cristal, était un long, long rameau de prunier en fleurs, un rameau tout blanc qui était comme l'âme même du printemps, que j'avais rapporté de la campagne le dimanche précédent. Et mon ami Paul de Martigny qui était parti de France pour venir passer de courtes vacances au Canada et qui m'avait annoncé sa visite, sonna à ma porte. J'allai lui ouvrir. Je l'attendais avec sa femme, mais il était seul. « Je voulais causer littérature », dit-il, « et j'ai cru préférable de venir seul parce que les femmes ne trouveraient peut-être pas le sujet très passionnant ». Alors, il me déclara qu'il allait peut-être abandonner le journalisme pour faire uniquement de la littérature. Il m'exposa le sujet de plusieurs contes dont un, qui avait pour titre provisoire *L'Obsession*, hantait depuis longtemps son cerveau. Avec des mots choisis, des épithètes et des images d'artiste, il m'exposa les péripéties du récit qui se terminait de façon extrêmement dramatique. Je l'encourageai fortement à l'écrire, lui disant que ce conte serait sûrement l'égal du *Couteau*, l'une des meilleures nouvelles écrites par un

canadien-français. Il m'expliqua aussi le plan de plusieurs autres histoires, dont quelques-unes, souvenirs d'enfance, avaient une note franchement comique.

Ah ! si les circonstances étaient un peu moins difficiles, avec quelle joie il embrasserait la carrière des lettres. Puis, il me parla des ennuis qu'il éprouvait, des tracas qu'on lui causait, des menées hostiles auxquelles il était en butte. Je le sentais abreuvé d'amertume. « Ah ! si j'étais seul », disait-il, « au lieu de m'en retourner en France, je jetterais au feu mon billet de retour. Je me rendrais à quelque port de la Nouvelle-Ecosse, j'achèterais une goélette, je mettrais à la voile et je voguerais sur la mer. Qu'est-ce qu'il me faudrait ? Un peu d'huile pour mes fanaux, un fanal rouge, un fanal vert et une lampe dans ma cabine pour travailler, écrire. Oui, sentir mon bateau rouler au gré des vagues, entendre la rumeur du vent, me sentir enveloppé par la nuit, contempler les étoiles et puis écrire, écrire tout ce que l'on a dans l'âme. Moi, il n'y a rien comme la mer pour m'inspirer. Ah ! si j'étais seul, je partirais immédiatement et qui sait si je reviendrais jamais ? Mais je ne saurais imposer cette existence à une jeune femme. Je ne suis pas libre. L'artiste, l'écrivain, ne devrait pas se lier à aucune femme. Il ne devrait avoir ni épouse ni enfants. Il devrait oublier ses parents. Il devrait vivre à sa fantaisie. Comme ce serait tentant d'aller vivre aux Bahamas, de s'installer dans une petite île, d'y avoir sa petite maison et de travailler en paix, d'écrire quelques volumes qui seraient l'image de votre âme. Oui, vivre pour son art et exprimer tout ce qu'il y a en soi. Ah ! j'ai été libre une fois et cela au prix de quelles douleurs, de quelle agonie, mais je me suis lié de nouveau ».

— C'était inévitable », lui dis-je, « tu souffrais trop. Tu avais besoin de cela pour te rattacher à la vie ».

— Oui, c'est bien cela », reconnut-il, « je ne pouvais vivre seul et j'ai pris une nouvelle compagne. Mais l'aventure me tente. Tiens, aller vivre à Madère, qui possède l'un des plus beaux climats du monde, vivre la vie simple et goûter toute la douceur de l'existence ».

Puis, son imagination évoquant d'autres paysages, d'autres décors : « Ce n'est pas aux Bahamas ni à Madère qu'il faudrait aller chercher une retraite. Non, il faudrait s'en aller en Algérie et vivre sur la côte, en face de la mer qui est l'inspiratrice. Que pourrais-je désirer de mieux qu'une petite maison en Algérie ? Si je ne suis plus bon pour le journalisme, je serais sûrement capable de gagner ma vie à écrire des livres ».

Et regardant le cabinet aux murs couverts de tableaux, aux bibliothèques débordantes de livres, il déclarait : « Oui, voici un coin où je pourrais fournir du bon travail, écrire des livres dont je serais satisfait. Moi, il faut que je tourne longtemps dans une pièce, il faut que je me familiarise avec elle, il faut que je la sente amie pour que je puisse produire quelque chose d'acceptable ».

Puis, il revenait à la question de l'heure présente. Qu'allait-il faire ? Continuer à se débattre dans le journalisme ou écrire des livres ? Et je sentais là une âme angoissée, une âme remplie d'amertume, une âme révoltée contre les injustices dont il était victime.

Il me parla du livre que j'étais en train de publier et je lui fis voir quelques épreuves des illustrations parmi lesquelles se trouvaient des fac-similés du manuscrit de trois ou quatre écrivains. Il lisait difficilement et je compris alors que sa vue était mauvaise.

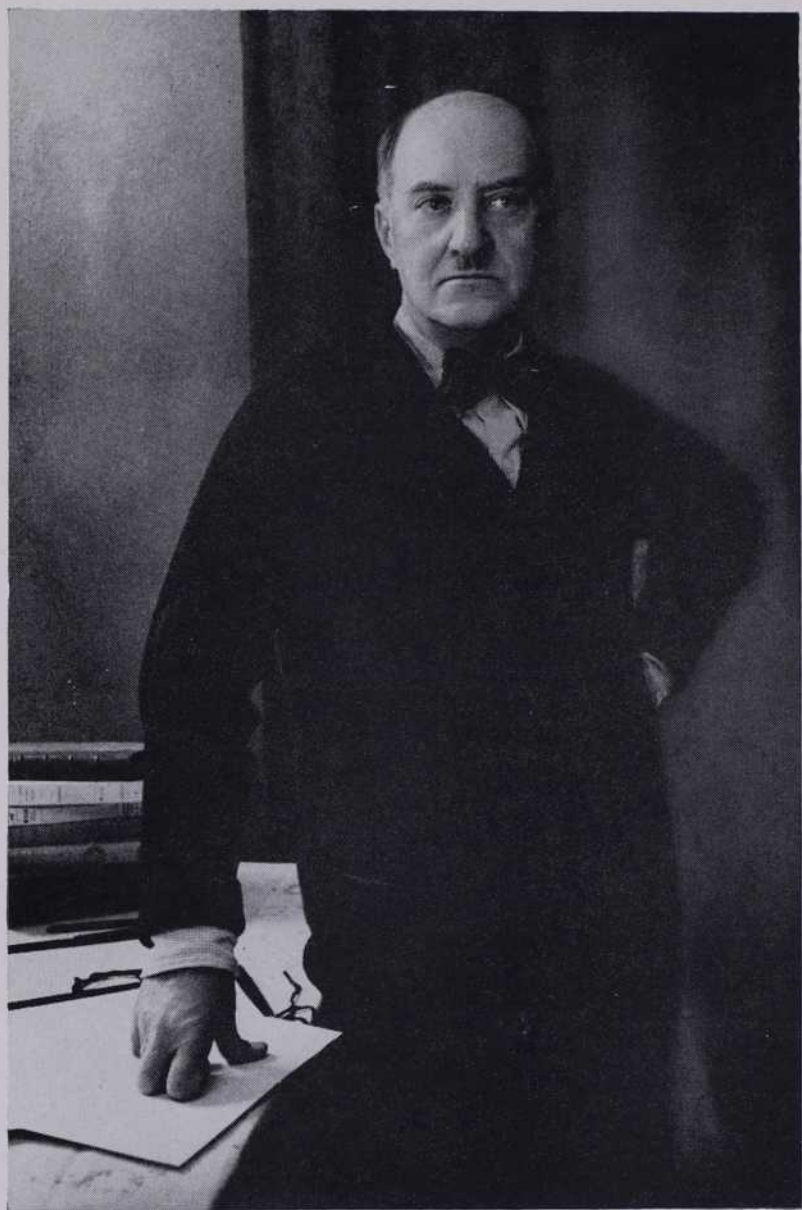
Ah ! lorsqu'on a soixante ans, que la vie matérielle est incertaine, que les facultés baissent, comme l'existence est dure, difficile, amère ! Cependant il faisait bonne figure, il était vaillant, courageux, mais je le sentais en proie à des regrets, révolté devant le sort injuste.

Comme je m'y attendais, il est resté dans le journalisme, il y est resté jusqu'à sa mort. Sept jours par semaine, sans jamais y manquer, il a écrit une chronique dans laquelle il mettait tout l'humour, tout l'esprit, tout le talent dont la nature l'avait si généreusement doué. En 1947, il publia dans un journal des souvenirs de la guerre, mais il n'était pas satisfait. « On mutile mon texte », disait-il, « on fait des amputations. On lui enlève ses griffes et ses couilles. Il ne faut pas juger cette oeuvre par ce qu'en publie le journal. C'est un texte tronqué, mutilé que l'on offre au lecteur. Je m'efforcerai de publier plus tard en volume le texte intégral ».

Et en plus, dans ces dernières années, il a publié quatre volumes d'un haut mérite : *L'Envers de la guerre*, (deux tomes), dont il vient de parler, *Mémoires d'un garnement* et *La vie aventureuse de Jacques Labrie*. Il laisse en manuscrit une oeuvre intitulée *L'Enigme éternelle*. Il travaillait aussi à un roman, *La Fêlure*, étude pénétrante qui nous montre deux êtres, deux époux fortement épris l'un de l'autre mais qui, par suite de la différence d'âge, de mentalité, de croyances, de l'atmosphère dans laquelle ils ont été élevée, de leurs hérédités, en viennent lentement mais fatalement à être complètement indifférents l'un à l'autre. L'on assiste à la mort de leur amour, à la lamentable faillite de leur vie commune. Le temps lui a manqué pour mener à bonne fin ce roman extrêmement dramatique. Mais Paul de Martigny n'aurait-il laissé que le magistral conte *Le Couteau* que son nom devrait demeurer comme l'un des écrivains marquants de la littérature canadienne.

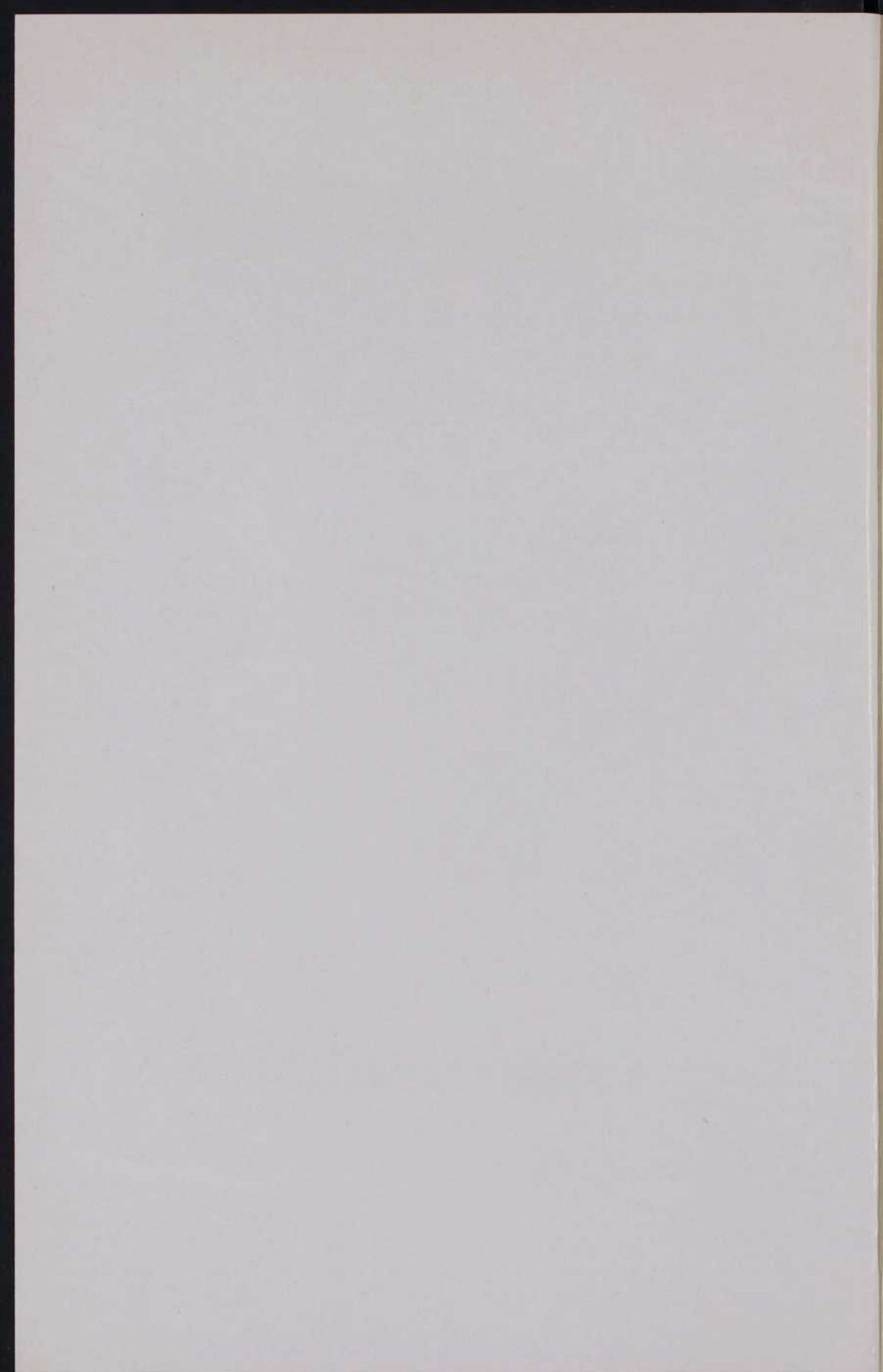
Aussitôt après son décès, sa veuve a informé les connaissances du défunt que son mari était mort avec les secours de la religion et lorsque ses camarades le virent dans son cercueil, il avait un chapelet enguirlandé autour des doigts.

Pauvre, pauvre ami, Paul de Martigny !



MARCEL DUGAS

Le plus personnel de nos écrivains.



Une heure avec Marcel Dugas

Il y avait huit ans que je n'avais vu Marcel Dugas lorsque j'eus sa visite le 3 janvier 1941. Il avait fallu l'écrasement de la France pour le faire revenir au pays. Comme on le pense, il était extrêmement affecté par cette catastrophe. Dans sa fuite précipitée de Paris, il avait perdu ses livres, ses bibelots et tant de souvenirs chers auxquels il était très attaché. Avec cela, il était sans nouvelles de ses vieux amis, de ces êtres avec qui il était en relations depuis tant d'années : le romancier André Thérive, l'érudit Bertrand Guégan, annotateur et commentateur qui a rétabli le texte de nombreuses oeuvres des vieux maîtres, faussé par les éditeurs ; la poétesse et romancière Jacques Trève, auteur de *l'Evangile de Socrate*, la *Lumière et le feu*, livre d'une haute inspiration qui révèle un penseur et un grand écrivain ; Charles de Saint Cyr, à qui nous devons *Sous le signe du caribou* ; Paul de Rosaz, le puissant artiste qui s'est fait connaître par le magistral roman *Rien à signaler* qui évoque de si saisissants tableaux de la première Grande guerre et dont les considérations sont celles d'un esprit clairvoyant et d'un philosophe ; Marcel Barrière, romancier, critique et historien, auteur du *Roman d'un royaliste*, des *Princes d'Orléans* et d'une vingtaine d'autres volumes d'un très vif intérêt, Barrière maintenant âgé et pouvant difficilement se sauver avec sa femme et sa soeur.

Dugas ignorait le sort de tous ces amis emportés dans l'effroyable tourmente de 1940 et il s'inquiétait de leur destinée. Il évoquait aussi avec une vive émotion le souvenir du noble poète Emile Cottinet, esprit d'élite qui a écrit un volume de sonnets d'une rare perfection et qui est mort il y a sept ou huit ans. Cottinet et Dugas avaient été très liés pendant des années et ce dernier se plaisait à rappeler la délicatesse d'âme de son ami et son goût raffiné. Il disait le charme de sa maison meublée de belles choses et de tré-

sors artistiques qui étaient une joie pour les yeux et pour l'esprit. Visiblement attendri, Dugas racontait la longue et douloureuse maladie qui avait conduit Cottinet au tombeau. Il ajoutait que c'était chez ce poète qu'il avait rencontré et connu Jeanne, cette jeune femme qui devint par la suite une grande amie et dont il parle avec tant de regrets dans *Nocturne*, son dernier livre publié en France.

Et Dugas parle littérature, puis, tout naturellement, il récite des pièces de Verlaine, sa grande admiration de toujours et des strophes de Lamartine. Malgré les désastres auxquels il vient d'échapper, malgré les épreuves, malgré les ans qui commencent à peser sur sa tête, il dit avec enthousiasme, avec amour, d'une voix vibrante, les beaux vers harmonieux, d'un sentiment si tendre. Puis, il proclame l'exaltation que lui cause la musique. Un concerto de Beethoven ou de Schumann provoque en lui une émotion indicible. Il goûte aussi Puccini dont la *Madame Butterfly* l'enchantait.

Après un silence : Savez-vous, dit-il, que je me suis remis à croire, à prier. Après des peines profondes, je suis entré un jour dans une vieille église de Paris et là, derrière une colonne, humblement, je me suis agenouillé et j'ai prié. Evidemment, je ne crois pas tout ce qu'on voudrait nous imposer, mais je prie le Père, et cela me fait du bien, me console.

— Avez-vous quelque travail en train ? Préparez-vous quelque chose ? lui demandai-je.

— Non, rien du tout. J'ai déposé ma plume. Je n'écrirai plus rien. C'est fini.

— Ce n'est pas là une décision finale. C'est une impression momentanée, lui dis-je. Vous êtes encore tout bouleversé, démoralisé par le cataclysme auquel vous venez d'échapper, mais le calme se fera de nouveau en vous et alors vous vous remettrez à écrire.

— C'est possible, mais alors, j'écrirai un poème qui ne sera tiré qu'à un exemplaire unique.

— « Un jour, à Paris », ajoute-t-il, « après un souper arrosé de deux verres de vin blanc, j'eus l'idée d'un tel poème, j'eus une

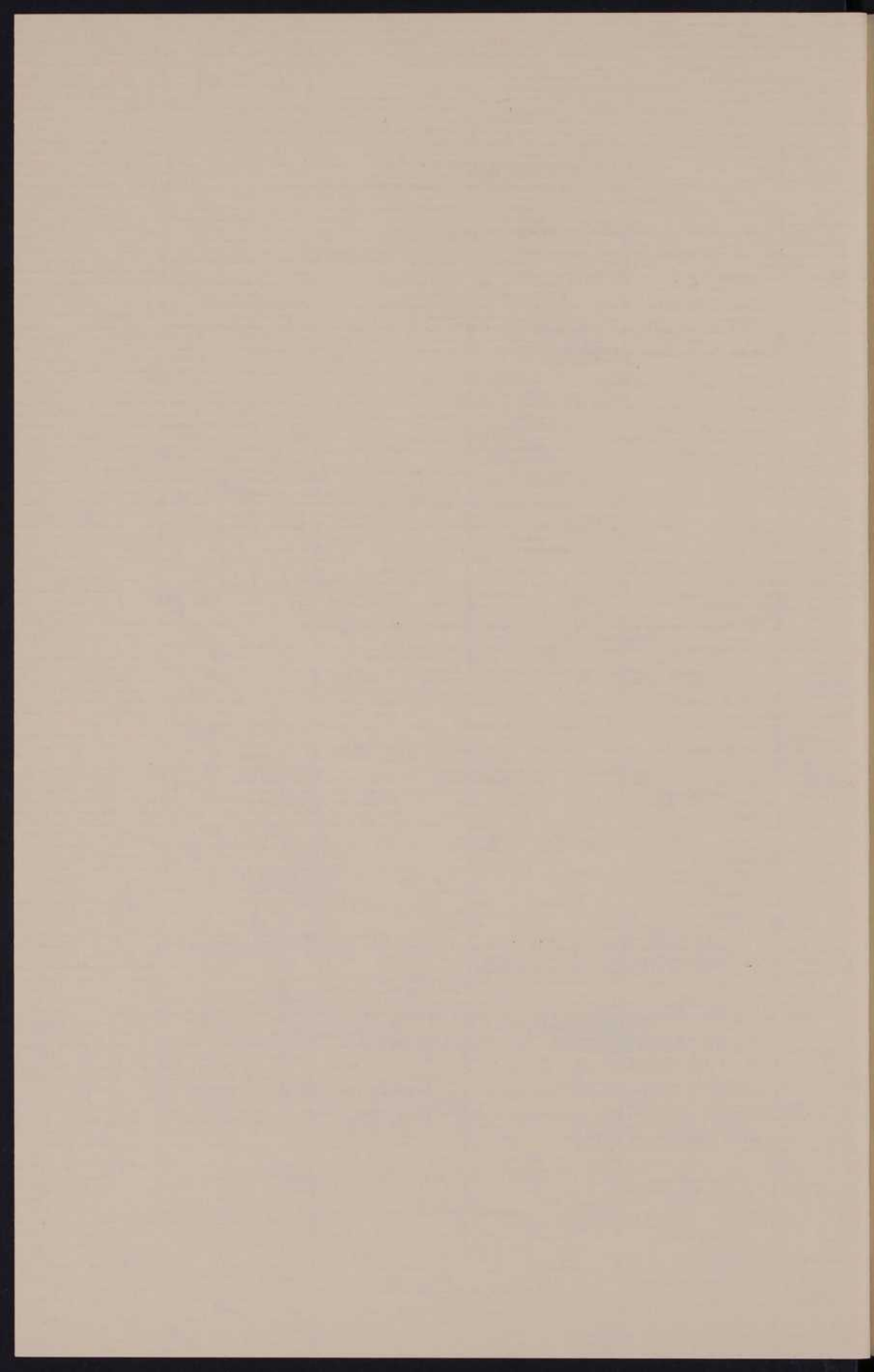
inspiration comme je n'en ai jamais eu dans ma vie. C'était un soir d'une douceur exquise, d'un charme grisant. Je marchais le long de la Seine et les mots, les images, me venaient dans une inspiration splendide. A haute voix, sans égard aux rares passants qui devaient me prendre pour un illuminé, je prononçais les phrases qui me venaient à l'esprit. J'avais inventé un dialogue entre un rossignol et moi et j'y disais des choses dont j'étais très satisfait, que je considérais comme des trouvailles. En une heure de cette nuit tiède, j'avais composé mon poème. Il avait jailli spontanément dans mon cerveau. Je l'intitulais *J'ai poursuivi ta créature*. Seulement, ajouta tristement Dugas, « lorsque je voulus le transcrire le lendemain, les images originales, les phrases harmonieuses, les mots colorés s'étaient envolés et il ne me restait plus rien de mon chef d'oeuvre de la veille ».

« Avant de partir », fait Dugas, « je vais vous soumettre un cas qui me rend perplexe pour avoir votre opinion. Voici : « J'ai été fiancé autrefois, mais l'idylle n'a pas eu de suite. Mon amie et moi avons rompu nos engagements. Par la suite, elle s'est mariée et a plusieurs enfants. Son mari l'a abandonnée. Il y a dix-huit ans que je l'ai vu pour la dernière fois. Or, j'ai à certaines heures, la tentation de lui téléphoner pour lui dire bonjour et lui demander de ses nouvelles, tout simplement, sans arrière-pensée. Qu'en dites-vous ? »

— N'en faites rien. Ne courez pas après des désillusions. C'est fini ; c'est chose du passé. Ne retournez pas en arrière, dis-je.

— Si vous permettez, je vais demander l'opinion de votre femme. C'est elle qui sera l'arbitre.

— Puisque vous avez ce désir d'entendre sa voix, vous pouvez bien, je crois, l'appeler. Elle verra qu'elle n'est pas oubliée et cela lui fera peut-être plaisir, mais ne vous leurrez pas d'illusions, car dix-huit ans c'est bien long, même dans le coeur d'une femme, répondit ma compagne plus sentimentale que moi et plus sensible aux romans d'amour.



Mort d'un Poète

Le poète Alphonse Beaugard, auteur de deux remarquables volumes de poèmes *Les Forces* et *Les Alternances* est mort depuis près de vingt-cinq ans. Toutefois, jusqu'à ces derniers temps, j'avais toujours ignoré les détails de sa fin mystérieuse et tragique. Comme la plupart de ses camarades, je savais qu'il était mort presque subitement, mais les circonstances qui entouraient son décès m'étaient inconnues. Ce n'est qu'en feuilletant les minutes des assemblées de l'Ecole littéraire de Montréal que m'a léguées Germain Beaulieu que j'ai appris les détails du drame.

Beaugard, célibataire et alors âgé de quarante-trois ans, vivait en chambre. Lors de la fête des Rois, en 1924, il devait prendre le dîner chez son frère Elie. Comme à midi, il n'était pas encore arrivé, l'on téléphona à la maison où il demeurait. Là, on répondit qu'il venait de sortir. Alors, comme l'invité tardait toujours à paraître, l'on se mit à table sans lui. Vers les quatre heures, comme le poète n'avait pas encore fait son apparition, son frère inquiet, alarmé, téléphona de nouveau. On lui répondit qu'Alphonse Beaugard venait d'être conduit à l'hôpital. On l'avait trouvé étendu sans connaissance, sur un sofa dans sa chambre, tenant à la main une cuiller. Une cafetière était sur le poêle à gaz dont une clé était ouverte. L'asphyxie achevait de faire son oeuvre. Les médecins jugeaient le cas désespéré.

Voici l'explication la plus plausible de cet accident : Beaugard se lève et, selon son habitude, prépare son café. En attendant que le liquide bout, il se couche sur le sofa et, fatigué, s'endort. Après quelques minutes, le café bout à gros bouillons, déborde sur le poêle et éteint la flamme. Le gaz continue de fuser et l'asphyxie commence. Après avoir été longtemps sans connaissance à l'hôpital, Beaugard est revenu à lui, mais il a succombé

quelques jours plus tard, le 15 janvier, à une pneumonie causée par son accident.

A l'époque de sa mort, Beauregard était président de l'Ecole littéraire de Montréal. C'est Albert Boisjoli, secrétaire de ce groupement qui a relaté dans les minutes de l'assemblée subséquente les détails que je viens de donner. Les journaux du temps s'étaient bornés à annoncer tout simplement le décès du poète.

Blagues de Bohème

Gaston de Montigny, l'écrivain de génie à qui nous devons l'admirable *Fiancé de neige*, l'émouvante *Prière du passant*, *Le vieille Horloge* et tant d'autres petits chefs-d'oeuvre était comme on sait un bohème accompli qui a laissé le souvenir d'amusantes aventures dont il a été le héros. Placide Décary, un joyeux camarade de collège, m'a raconté un jour avec de grands éclats de rire la farce que voici :

J'étais un matin à mon bureau lorsque je vois apparaître Gaston.

— Bonjour, beau prince, fait-il en exécutant une révérence. J'arrive à pied d'Oka et je n'ai pas déjeuné. J'ai un de ces appétits. Ne pourrais-tu me passer cinquante sous pour que j'aie casser une croûte accompagnée d'une omelette ?

Ne pouvant résister à pareille requête, je fouille dans ma poche et lui remet une pièce de cinquante sous.

Très heureux, il sort. Une demi-heure plus tard, je le vois revenir.

— N'aurais-tu pas fait erreur tout à l'heure ? me demande-t-il. Tu m'as donné un écu mais il est en plomb et le restaurateur a menacé de me faire arrêter comme faux monnayeur. C'est grave, tu vois.

Alors, je fouille de nouveau dans ma poche, j'en extrais un autre écu, je le regarde, puis constatant qu'il est bien de monnaie légale, je le lui tends. Il le prend et l'empoche.

— Tu n'as pas besoin de celui-ci ? ajoute-t-il en montrant la fausse pièce.

— Que veux-tu que j'en fasse ? La passer à la quête ?

Il rit, la met dans son gousset et s'en va.

Ce jour-là, à midi, je vais dîner chez Kraussman avec Jérémie (Décary) et Ernest (Décary). Alors, Jérémie nous dit : « J'ai, sans le vouloir, joué un mauvais tour à ce pauvre Gaston ce matin. Il s'est amené fatigué, affamé, arrivant à pied d'Oka et n'ayant pas une obole pour aller déjeuner. Je lui ai alors passé cinquante sous pour qu'il aille se restaurer, mais c'était un cinquante sous en plomb. Tu penses qu'il a été bien reçu lorsqu'il l'a présenté pour payer. Je me demande qui a bien pu me passer cette pièce. Il est revenu en hâte et je lui en ai donné une autre ».

Ernest l'écoutait avec un air amusé, puis il éclate de rire. « Pas bête ce Gaston. Il s'est moqué de nous tout simplement. Je l'ai vu à onze heures et il m'a joué à moi aussi sa petite comédie. Chacun de nous lui a donné une piastre ».

Comme Placide Décary ne racontait jamais seulement une histoire, il me narra tout aussitôt la suivante :

Lors de l'incendie de la trappe d'Oka, je m'étais rendu là en qualité d'ajusteur d'assurances. Je rencontre Gaston.

— Ah ! Nous avons fait du beau travail dans cette conflagration, déclare-t-il. Tiens, regarde notre sauvetage. Et il me montre une statue de la Vierge et une autre du Sacré-Coeur qu'il avait retirées de la bâtisse en feu et avait installées à l'ombre d'un érable. « Oui », ajoute-t-il en souriant, « moi et les Pères Brandy (autres pensionnaires alcooliques de la trappe) avons sauvé un tonneau de whiskey en esprit et l'avons mis en sûreté ».

J'appris quelques moments plus tard que, comme question de fait, le baril avait été transporté à une bonne distance et plongé au milieu d'une touffe de joncs dans le lac. Alors, chaque matin, mon Gaston partait pour aller faire de la botanique et rentrait le soir ivre comme un polonais. Les pères trappistes accusaient les hôteliers des environs, d'avoir saoulé ce pauvre garçon, alors que Gaston et ses amis étaient allés sortir un demi gallon de précieux whiskey en esprit, l'avaient baptisé à leur convenance, et avaient

fêté la dive bouteille. Tout cela se sut plus tard, mais à ce moment, le tonneau était vide.

Ainsi lancé, Placide Décary continue :

Arthur Naud, beau-frère de Gaston, qui attendait la naissance d'un héritier s'était fait confectionner un pardessus dans l'idée de le mettre lors du baptême de l'enfant qui devait arriver d'un jour à l'autre. Sur les entrefaites Gaston s'en va chez son beau-frère. La bonne lui répond que les visiteurs ne sont pas admis. Il s'informe. On lui apprend que Madame Naud est malade, étant accouchée de la veille. — Dites que c'est son frère. On le fait monter. — As-tu déjeûné ? lui demande sa soeur. — Non. — Alors, descends et prends un bon déjeûner. Gaston descend.

L'après-midi, au moment de partir pour l'église pour le baptême, Naud cherche son pardessus neuf. Pas de pardessus. — Où est allé son pardessus ? Qui m'a pris mon pardessus ? Personne ne le sait. — Qui est venu ici aujourd'hui ? — Gaston. Gaston avait emprunté le pardessus neuf de son beau-frère. Et celui-ci dut aller faire baptiser son fils avec son vieux paletot.

Fin d'un Conteur

Lorsque je songe aux écrivains disparus prématurément, j'évoque aussitôt la figure de Jean-Albert Loranger, journaliste, poète et conteur, décédé à l'âge de quarante-six ans. C'était un camarade dont j'estimais fort le talent. Souvent, je suis tenté de déclarer que son conte *Le Passeur*, principal récit du volume *Atmosphères*, est le plus littéraire écrit par un canadien français.

Ses contes du terroir publiés dans *La Patrie* sont certes savoureux, d'une belle couleur locale et empreints d'une puissante originalité. Ils pouvaient être compris et appréciés par la grande masse des lecteurs du journal, mais *Le Passeur* est un fin régal littéraire, l'oeuvre d'un grand artiste.

Frappé par une crise aigüe de rhumatisme, le vendredi soir, alors qu'il était à son travail, Loranger fut transporté le dimanche à l'hôpital Saint-Luc où il mourut le mercredi, 28 octobre, 1942. Il était né à Montréal le 25 octobre 1896.

L'on m'a raconté que lorsqu'il fut admis à l'hôpital, Loranger demanda au médecin s'il avait des chances d'en réchapper et insista pour qu'on lui dise la vérité. Ainsi serré par le malade, le praticien lui dit : « Mon pauvre vieux, tu es malade, très malade et je ne crois pas que tu en as pour plus de deux jours ».

— Très bien. Merci, répondit Loranger.

Quelques moments plus tard, il aperçut une forme noire qui pénétrait dans sa chambre. Un prêtre.

— Qu'est-ce que vous voulez, vous ici ? interrogea le malade. J'ai deux jours à vivre encore, et je veux les vivre en paix. Fichez le camp d'ici !

Devant pareil accueil, le prêtre sortit sans rien dire.

Il appert que par la suite, on eut de la difficulté à le faire inhumer en terre sainte. Ses funérailles eurent lieu le samedi à l'église Saint-Jean-Baptiste. Au salon funéraire Vandelac où le corps était exposé, on voyait une jeune femme blonde que sa toilette noire faisait paraître encore plus blonde ; sa femme ; un grand militaire en uniforme, son fils, de Gaspé Loranger, lieutenant dans le Royal 22^e régiment, et un garçonnet de six ans environ, aux cheveux blonds pâle, presque blancs, son jeune fils Jean-Aubert. Lorsque les employés des pompes funèbres emportèrent le cercueil pour le placer dans le corbillard, l'enfant éclata en sanglots déchirants.

Le cortège funèbre se composait de vingt à vingt-cinq personnes. Et pas un seul journaliste actif. Le monde des lettres était représenté par le poète Lionel Léveillé, par le notaire René Chopin, auteur de deux volumes de vers et par moi-même.

Pendant le service, alors que le funèbre chant liturgique montait vers la voûte du temple, je songeais au camarade disparu et je me rappelais un bout de confidence qu'il m'avait fait un jour. Il racontait :

— Je n'ai jamais été au collège. J'ai été au Jardin de l'Enfance jusqu'à l'âge de sept ans, pour faire ma première communion. Puis, après cela, j'ai toujours eu des professeurs privés.

— Pas de baccalauréat ?

— Non, pas d'examens, rien. Puis, j'ai fait plusieurs séjours à Paris. En deux ans, j'ai dépensé vingt mille piastres. A l'église Notre-Dame, j'ai entendu un concert par neuf des meilleurs orchestres au monde réunis là. Les sons venaient frapper les vieilles pierres de la voûte. Quelque chose de prodigieux. Et quelle révélation que *La Cathédrale engloutie* de Debussy ! Tout allait bien. Je n'avais jamais d'inquiétude. Je croyais que la vie était toute organisée, qu'il n'y avait qu'à se laisser faire, à laisser couler les jours. A vingt-six ans, je me suis dit : Bon, mon vieux Loranger, tu vas te marier. Et je me suis marié. C'est alors que j'ai commencé à travailler. Avant cela, je n'avais jamais gagné une piastre. Simplement tendu la main à ma mère qui était aussi généreuse que

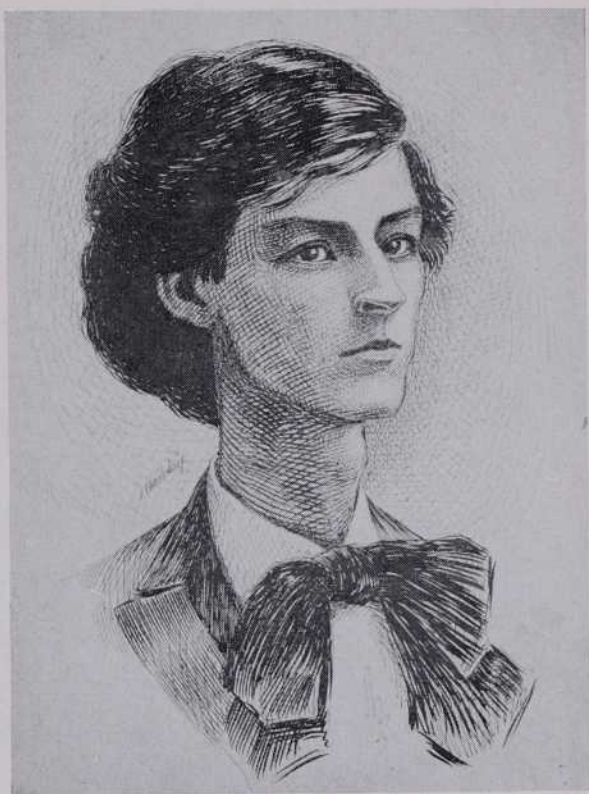
possible. Aujourd'hui, c'est à peine si elle en a assez pour elle. Malgré son bon coeur, elle ne pourrait me donner une piastre.

De profundis, clamavi, lance le prêtre.

Deux minutes plus tard : Requiescat in pace, prononce-t-il comme un adieu.

Infiniment ému, je sors du temple.





RODOLPHE GIRARD

Tel qu'il paraissait il y a cinquante ans alors qu'il
écrivait son célèbre roman « Marie Calumet ».

Dessin du caricaturiste Jos. Charlebois.



Marie Calumet

L'éclatant succès de la réédition de *Marie Calumet* par Rodolphe Girard, dont près de cinq mille exemplaires ont été vendus en quelques mois en 1946, est une belle revanche, une revanche bien méritée du lamentable sort fait à ce livre lors de sa publication en 1904. Girard alors âgé de vingt-cinq ans avait écrit avec une verve enlevante un roman amusant, plein de saveur et de pittoresque qui renfermait une foule de scènes et d'incidents typiques narrés avec un art robuste et pas bégueule. Cette oeuvre toutefois, malgré le talent qu'elle décelait, n'eut pas l'heur de plaire à l'archevêque Bruchési qui, non seulement la condamna et en interdit la lecture, mais fit perdre au jeune écrivain l'emploi de reporter qu'il occupait à *La Presse*. Tout désespéré, Rodolphe Girard marié et père d'un enfant alla frapper à la porte du « Canada » dont Godefroi Langlois était rédacteur en chef. Il exposa son cas. Langlois qui avait été pendant des années directeur de « L'Echo des Deux Montagnes » et reconnu dans toute la province pour sa largeur d'idées l'écouta avec bienveillance. Toutefois, tout en sympathisant avec le malheureux romancier, il lui répondit par un refus. « Si je vous engageais, dit-il, « Le Canada » se verrait forcé de suspendre sa publication d'ici un mois ».

Désespéré en pensant à sa femme et à son enfant, Rodolphe Girard mettant toute fierté de côté, se résolut à aller voir l'archevêque Bruchési afin de se faire réinstaller dans son emploi à « La Presse ». C'était une démarche pénible, humiliante, mais le père de famille devait avaler son orgueil pour donner aux siens le pain quotidien. L'archevêque fut catégorique. Il exigea du romancier une lettre désavouant le livre qui venait de paraître, lettre qui serait publiée dans les journaux. A cette condition, l'archevêque lui ferait ravoir sa place. Girard était comme le vaincu qui doit accepter la loi du plus fort. Lui et son ami, le Dr Adelstan de

Martigny passèrent une partie de nuit à rédiger une lettre qui, tout en donnant satisfaction à l'archevêque, sauvegarderait l'honneur et la dignité de l'écrivain. Il l'envoya au palais archiépiscopal. Il attendit ensuite quelques jours, puis alla voir le père Berthiaume, propriétaire de « La Presse ». Celui-ci déclara n'avoir reçu aucune communication de l'archevêque Bruchési et, par suite, ne pouvait rien faire. Irrité, Girard téléphona à l'archevêché. Sa Grandeur n'était pas là. En son absence, Girard parla à son assistant et déclara qu'il avait été malhonnêtement traité puisqu'après avoir écrit sa lettre de désaveu et avoir rempli sa part de l'entente, l'archevêque n'avait rien fait pour lui faire rendre son emploi. « Puisqu'il en est ainsi, dit-il, je défends à l'archevêque de publier ma lettre ». A la vérité, elle ne parut pas dans les journaux, mais Girard n'eut pas la place qu'il avait perdue.

Girard n'avait donné qu'un faible acompte à son imprimeur pour l'impression de son roman et le livre étant condamné et la vente complètement arrêtée, il se trouvait dans l'embarras. La Providence vint toutefois à son secours et, d'une étrange façon. « La Vérité » de Québec, dans un beau zèle, non contente de dénoncer le livre, s'en prit à l'auteur et le traita de franc-maçon. Immédiatement, Girard lui intenta un procès en dommages. Il obtint gain de cause et la Cour lui accorda mille dollars. « La Vérité » porta la cause en appel, mais Girard avec Gonzalve Désaulniers et Arthur Vallée comme avocats triompha de nouveau. « La Vérité » était condamnée à payer les mille dollars de dommages et tous les frais de la cause qui étaient fort élevés, vu qu'il y avait un volumineux factum. Le jeune romancier acquitta alors sa dette envers l'imprimeur et se paya une longue vacance à Pasbébiac, en Gaspésie, où il écrivit un autre bouquin, *Rédemption*. A son retour, grâce à l'influence de Flavien Moffet, directeur du journal « Le Temps », il était nommé traducteur au hansard, à Ottawa, poste qu'il a rempli pendant 34 ans.

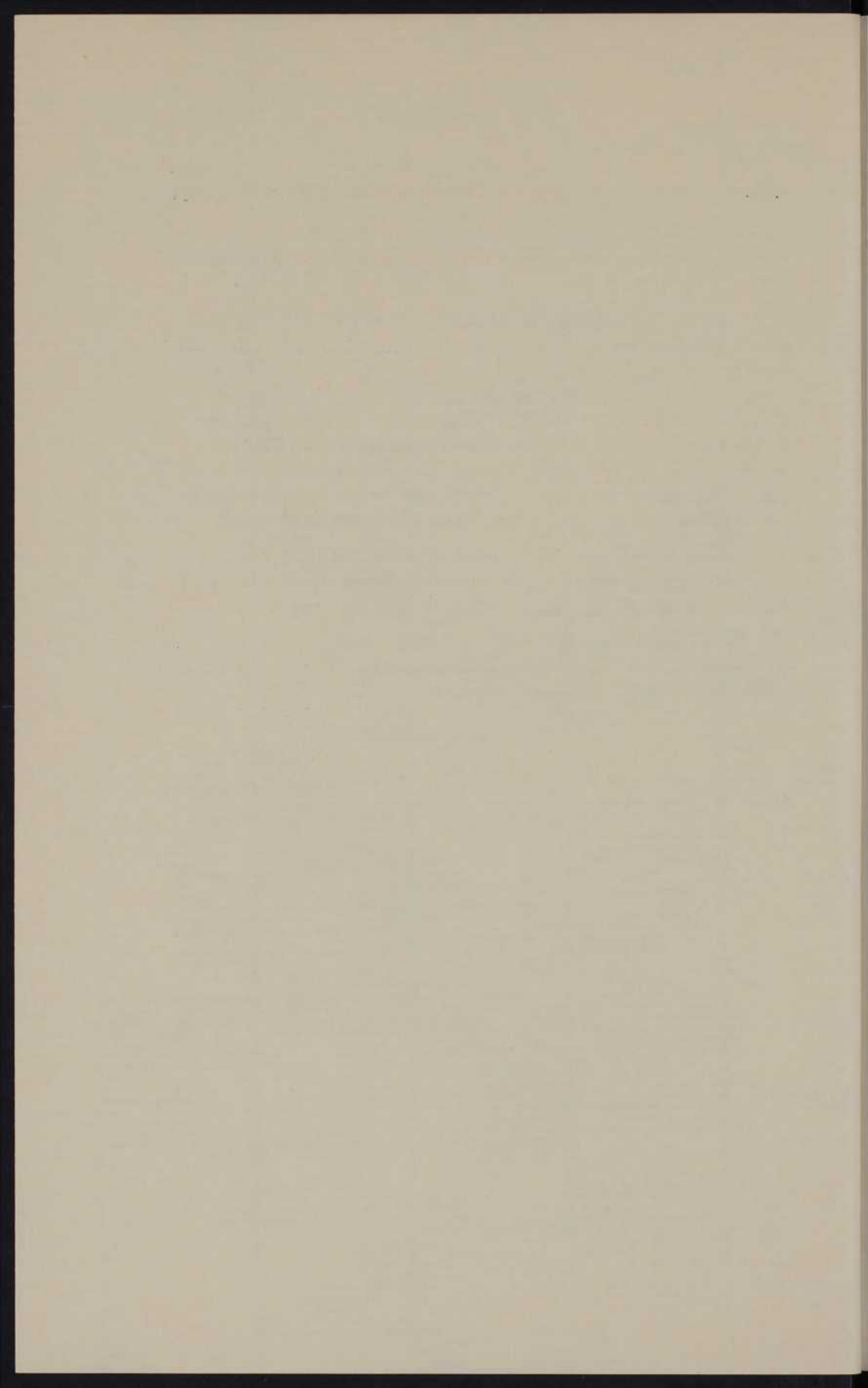
Quelque temps après que le livre eût reparu sur le marché, Girard me déclarait que nombre de libraires se rappelant l'ancienne condamnation qui l'avait frappé, n'osaient pas le placer dans leur vitrine. Ils le gardaient sur leurs rayons pour les acheteurs

qui le demandaient, mais avaient peur de l'afficher aux yeux du public. « Quelle mentalité ! Quelle mentalité ! » commentait Girard avec pitié.

Lors de la réédition de *Marie Calumet* en 1946, quarante-deux ans après sa publication, l'archevêque Bruchési était mort depuis longtemps et Girard, âgé de soixante-sept ans jouissait d'une verte vieillesse. Il a une abondance et belle chevelure argentée et sa démarche est celle d'un jeune homme. Il continue d'écrire et depuis des années il publie chaque semaine dans « La Patrie » du dimanche, un conte qui est toujours attendu avec impatience par les lecteurs de ce journal qui goûtent fort le dramatique et la note sentimentale qui se trouvent dans la plupart de ses récits.

Girard a en outre donné pendant deux ans dans « Le Petit Journal » des souvenirs extrêmement intéressants sur la vie à Montréal pendant la première moitié du vingtième siècle.

Si ses contes et ses Souvenirs avaient été réunis en volume, Rodolphe Girard aurait aujourd'hui vingt-cinq ou trente ouvrages à son actif. Et il continue d'écrire.





CHARLES deBELLE

Le peintre-poète.

Photo par Lactance Giroux.

*from a friend
to a friend*

Chote Belle



Deux Nobles Artistes

C'était à l'époque de la première Grande Guerre. Le peintre-poète Charles deBelle traversait à ce moment une période de dèche terrible. Neuf bouches à nourrir et quasi impossibilité de vendre un tableau. Un jour, je le vis arriver à mon bureau avec un léger colis sous le bras. « Comme vous le devinez, je passe par des temps très durs », expliqua-t-il. « Alors, j'ai pensé à une chose. Vous connaissez nombre de gens qui sont des amateurs d'art. Peut-être pourriez-vous les voir et leur offrir à un prix très modique, non pas un tableau, mais une petite étude qui mettrait une note particulière dans leur maison. J'en ai apporté environ une douzaine que je vais vous montrer » Là-dessus, le peintre défilait son colis et me fit voir une série de croquis d'une réelle beauté, comme toutes ses oeuvres d'ailleurs. « J'ai mis le prix à l'arrière de chaque toile : \$10, \$12, \$15. Je crois que vous pourrez vendre quelques-unes de ces études ». Et, ajouta-t-il avec un pâle sourire, « vous me rendriez ainsi un grand service ».

— Je vais essayer, dis-je. Je ferai de mon mieux.

Pour dire toute la vérité, c'était là une tâche qui était loin de me plaire. Les Laberge ne sont pas des solliciteurs. Je ne l'aurais sûrement pas faite pour moi-même. Plutôt, je me serais passé de dîner ou de souper. Mais il s'agissait d'un ami très cher, d'un artiste pour qui j'ai toujours eu une immense admiration. Alors, ce jour-là, à la fin de l'après-midi, mon travail terminé, je sortis avec les petits tableaux de deBelle sous le bras et, fort mal à l'aise dans ce nouveau métier, allai frapper à la porte de fervents de l'art que je connaissais. Je vis Gaston Maillet qui possédait une belle galerie de peintures, Gonzalve Desaulniers, un lettré et un amateur de tableaux, l'avocat J.-A.-E. Gravel, le Dr Valin, et quelques autres. Et je rentrai chez moi bredouille. Aucun de ces clients possibles

ne s'était laissé tenter. Je m'imagine que j'étais un piètre vendeur et que c'était là la raison de mon insuccès. Maintenant, comment annoncer à deBelle que j'avais complètement échoué dans la mission qu'il m'avait confiée ? Puis, soudain je me dis : J'en placerai un. Je venais de songer à un jeune militaire, le lieutenant Hector Bernier, écrivain, auteur de deux romans : « Au large de l'écueil » et « Ce que disait la flamme ». Il avait été nommé agent recruteur pour l'armée et depuis quelques semaines, il occupait un coin de mon bureau où il recevait les jeunes gens qui venaient le voir pour s'enrôler. C'était un garçon très aimable, distingué, cultivé, que j'avais vite appris à estimer.

Le lendemain matin, aussitôt qu'il fut arrivé, après le premier bonjour, je lui exposai la chose, lui fis voir les petits tableaux et l'informai des prix. Bernier considéra attentivement chaque étude. Il était sérieux.

— Tenez, dit-il, je prendrai cette jolie scène.

C'était un petit pastel représentant un groupe d'enfants jouant dans un jardin, une oeuvre caractéristique du talent de deBelle.

— Quel est le prix ? demanda-t-il.

— Quinze dollars, répondis-je, tout heureux de faire une vente.

— Très bien. Cela me plait fort et je suis enchanté de faire cette acquisition. Je ne pourrai toutefois pas vous payer aujourd'hui. J'attends mon chèque de l'armée. Il doit arriver d'un jour à l'autre. Aussitôt que je l'aurai encaissé, je vous remettrai les quinze dollars.

Or, une couple de jours plus tard, l'artiste s'amena de nouveau à mon bureau, impatient de connaître le résultat de mes démarches.

— J'ai vendu une de vos études, déclarai-je en réponse à son regard interrogateur et l'acheteur est ce jeune officier que vous voyez ici, dis-je en désignant le lieutenant Bernier.

Et je fis les présentations.

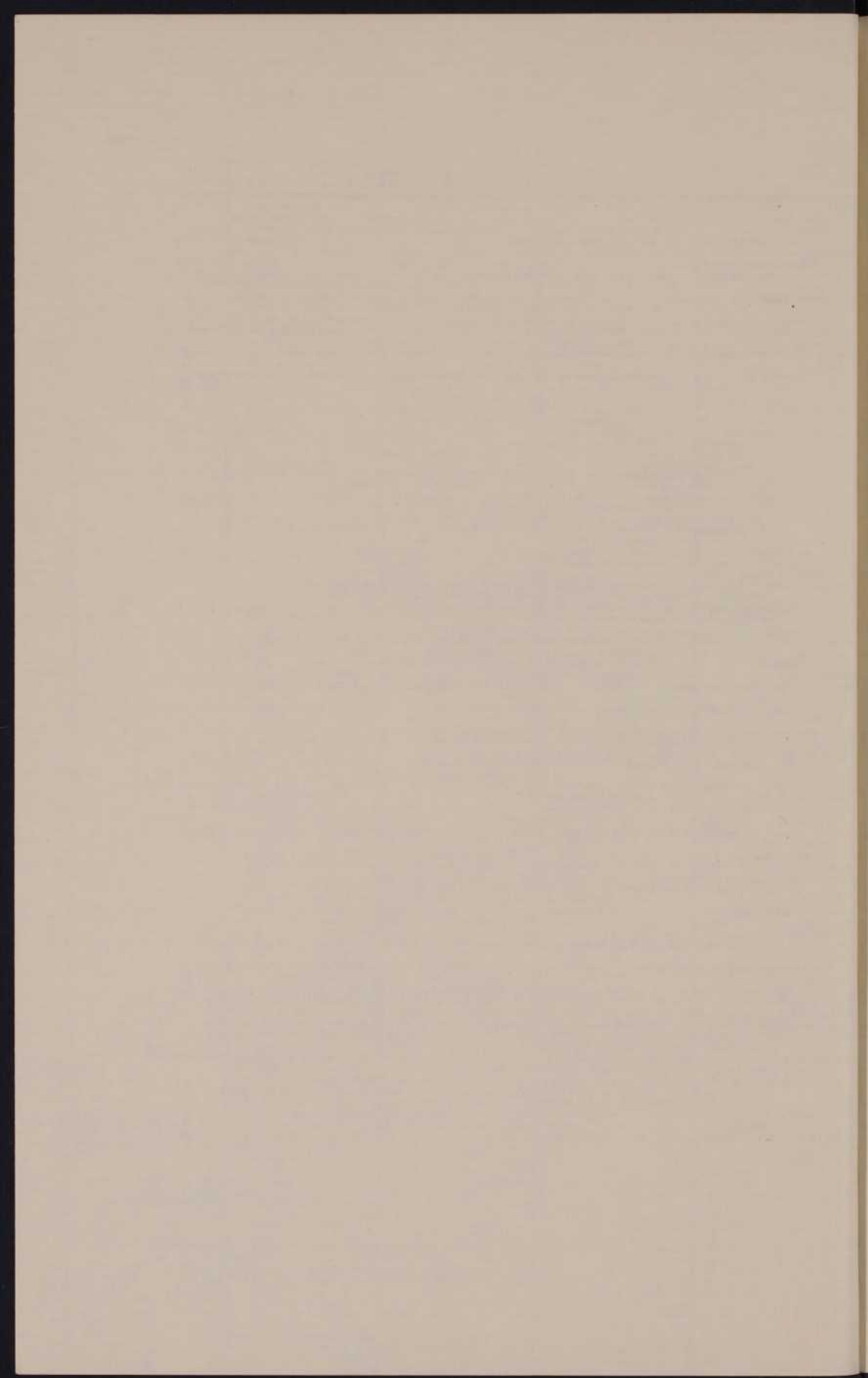
Nous causâmes un moment puis, comme j'avais quelques feuillets de copie sur mon bureau et qu'il était près de onze heures, limite extrême pour donner mes dernières nouvelles, je saisis les papiers disant : « Excusez-moi un moment. Je vais aller jeter ces feuilles dans le tube pneumatique pour les envoyer à la composition ».

Et je sortis.

Je fus moins de deux minutes absent. Lorsque je revins, deBelle causait avec le lieutenant Bernier. Nous échangeâmes quelques phrases puis : « Je me sauve », fit le peintre en nous quittant.

Un moment de silence suivit le départ de deBelle puis le lieutenant Bernier parla : « A peine étiez-vous sorti que votre ami s'est avancé et m'a dit : Le tableau, je vous le donne. Je ne veux pas recevoir votre argent. Vous êtes soldat, vous allez risquer votre vie pour la patrie. Dans ces conditions, je ne saurais accepter d'être payé. Je vous prie de recevoir ce pastel comme marque de mon estime et de mon admiration pour votre vaillante conduite. Il parlait précipitamment, se hâtait de dire ce qu'il avait dans l'esprit avant que vous fussiez revenu. Maintenant », déclara le jeune lieutenant, « je ne saurais accepter ce cadeau. J'avais acheté le petit pastel qui me plaisait et j'aurais été heureux de le payer le prix convenu, mais comme M. deBelle ne veut pas prendre mon argent je ne peux, de mon côté, accepter son tableau et je vous le rends ».

Et ce disant, Hector Bernier me tendit le pastel représentant quelques enfants jouant dans un jardin. La noblesse de coeur, la générosité et la délicatesse des deux hommes annulait la seule vente que j'avais réussie.



William Edward Hunt

Journaliste, peintre, poète et botaniste, William Edward Hunt a été une âme douce et vibrante que les beautés de notre terre maintenaient dans un perpétuel enchantement. Les fleurs, les arbres, les nuages, les astres, le plongeaient dans un ravissement qui se renouvelait sans cesse et lui rendait les heures fort agréables. Ainsi sa vie, modeste et calme, s'est écoulée dans la joie et le bonheur.

Né et élevé en Angleterre, Hunt vint dans sa jeunesse s'établir au Canada et, pendant de longues années, il remplit la charge de rédacteur à l'austère *Witness*, feuille protestante qui occupait alors une place fort importante parmi les journaux de Montréal. Il avait adopté comme pseudonyme Keppel Strange et il a signé de ce nom de nombreux articles. Ce n'était pas un esprit transcendant aux vues originales, désireux d'imposer des idées neuves à ses lecteurs. En tout, il était absolument orthodoxe, satisfait de l'ordre établi et ne souhaitait qu'une chose : traduire par le verbe ou les couleurs les beautés de la nature.

Hunt n'aspirait pas à faire du grand art. Jamais il ne s'attaqua à des sujets sublimes ou grandiloquents. Comme ses loisirs étaient peu nombreux, que ses occupations ne lui permettaient pas de s'éloigner, de faire des voyages pour chercher des paysages neufs, des scènes de son choix, il se bornait à décrire et à esquisser ce qu'il voyait au hasard de ses promenades quotidiennes. C'est ainsi que, dans ses tableaux, nous voyons un coin de petit jardin dans une cour, des touffes de verges d'or le long d'une route de banlieue, des moyettes de blé d'Inde dans un champ, quelques pots de géraniums à la fenêtre d'un humble logis. Plusieurs de ses paysages ont figuré aux expositions du printemps de l'Art Association.

Dans ses vers, le poète a chanté la splendeur des lis, le charme délicat de la violette, les modestes marguerites, le sagittaire ami des ruisseaux, les orgueilleux chrysanthèmes, et même le vulgaire pissenlit qui fait des taches d'or dans la verdure du printemps. Toutes les fleurs lui étaient sujet d'inspiration. On sentait qu'il y avait en lui une intarissable source d'enthousiasme.

En 1916, Hunt publia chez William Briggs, à Toronto, un volume de vers et de poèmes en prose intitulé *Poems and Pastels*. La lecture de ce petit livre nous révèle l'âme de l'artiste et nous permet de le connaître et de l'apprécier aussi bien que si nous avions vécu vingt ans dans son intimité.

William Edward Hunt possédait un grand cœur et son amitié qu'il accordait à quelques âmes d'élite était un don précieux. De tels êtres nous réconcilient pour quelques moments avec la féroce et hypocrite humanité.

Mon Premier Livre

Il y a un peu plus de trente-cinq ans que mon premier livre, le roman *La Scouine* a été publié. Il a vu le jour en 1918, l'année de la grippe espagnole. Comme il arrive souvent dans une famille, c'est l'aîné qui est le favori des parents. De même, j'éprouve une dilection particulière pour cette histoire de la terre. Peut-être est-ce dû aux difficultés que j'ai eues à l'écrire. En effet j'étais tellement pris par mon travail au journal que je n'avais pratiquement pas de loisirs et c'est par de petites tranches rédigées à de rares intervalles que j'ai pu mener l'entreprise à bonne fin. La tâche a duré de quatorze à quinze ans. Une année j'écrivais parfois deux ou trois chapitres, une autre année, un seul. Il s'écoulait même des années pendant lesquelles je ne pouvais ajouter une seule page à mon manuscrit. Il m'a fallu de la persévérance pour finir ce petit roman. Entre temps, pour me faire une idée de ce que ces divers épisodes paraissaient une fois imprimés, j'en publiais quelques-uns dans tel ou tel journal. Et c'est dans cette période d'essais, d'expériences, que j'eus mes tribulations, tribulations qui affermirent ma détermination de me rendre au bout de mon histoire. Le trouble commença lorsque je publiai un chapitre du roman dans « La Semaine », journal fondé par le camarade Gustave Comte, qui n'en était alors qu'à son troisième numéro. L'attaque fut brutale et elle vint de haut. Ce fut en effet « La Semaine religieuse », l'organe de l'évêque Bruchési qui, en dépit de plates excuses annonça la condamnation de la feuille en question. L'auteur du conte *Les Foins* fut qualifié de pornographe. Pour un coup de crosse, c'était un rude coup de crosse, un peu comme un coup de bâton de policeman sur la tête d'un malfaiteur. Pornographe. Mais ce n'est pas tout. L'évêque Bruchési tenta de me faire perdre mon emploi à « La Presse ». Heureusement pour moi, le père Berthiaume, un homme loyal, qui savait reconnaître un honnête travailleur resta

sourd aux recommandations du prélat. Si j'avais eu un tant soit peu l'amour de l'argent, j'aurais exploité la réclame de pornographe que m'avait faite le journal de l'archevêque. Comme bien on pense, d'autres attaques suivirent, attaques inspirées par le désir de leurs auteurs de se faire bien voir à l'évêché. Le bedeau qui dirigeait la défunte « Croix » trouva à me blâmer parce que dans une de mes scènes, les élèves de l'école que fréquentait la Scouine ronronnaient en répondant aux litanies. Puis, ce fut le pion qui pontifiait dans la non moins défunte « Vérité ». Le brave homme me conseilla tout simplement de briser ma plume. C'était un avis bien charitable, mais je ne crus pas bon de le suivre. Ensuite, il y eut l'abbé Camille Roy qui, m'a-t-on raconté, jeta quelques pierres dans mon jardin. Je dois dire cependant que connaissant la mentalité de ce pitoyable critique, sa façon d'apprécier les oeuvres littéraires, je n'ai pas eu la curiosité de feuilleter son livre, mais je peux dire en toute sincérité que j'aurais été désolé de mériter ses éloges. Son blâme et le jugement qu'il a pu porter sur moi me laissent parfaitement indifférent.

Evidemment, la valeur marchande d'un livre, le prix qu'on le paie est un bien pauvre criterium de sa valeur littéraire. Tout de même, j'appris un jour avec une certaine satisfaction que deux exemplaires de « La Scouine » que le hasard avait conduits dans une importante librairie de livres canadiens avaient été payés quinze dollars chacun par des bibliophiles. D'un autre côté, j'ai vu pendant longtemps, dans la vitrine d'un marchand de livres d'occasion, deux ouvrages de l'abbé Camille Roy offerts à un écu chacun, sans trouver de preneurs.

Je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici deux lettres d'écrivains français que je reçus à l'époque de la publication de « Le Scouine ». L'une est de Henri Barbusse, auteur de *L'Enfer*, *Le Feu*, *Clarté*, etc., et l'autre de Charles Géniaux, auteur du magistral roman *L'Homme de peine*.

Lettre d'Henri Barbusse

Théoule, Alpes maritimes, 12 novembre 1918

Mon cher confrère,

Je vous suis très reconnaissant de m'avoir adressé *La Scouine*. Je viens de lire ce beau livre qui évoque si intensément dans un style pittoresque et puissant, une race d'hommes et de femmes. Certaines pages, comme celles qui montrent la désolation du « rang des Picotés » enfoui dans la tourbe ou les regrets du paysan rentier dans le deuil de son oisiveté, et beaucoup d'autres, tout le long de cet âpre tableau des lieux et des êtres, restent opiniâtrement dans la mémoire. Je suis heureux de vous féliciter de cette oeuvre remarquable et je vous remercie des appréciations bienveillantes que vous voulez bien m'adresser.

Votre bien dévoué,

HENRI BARBUSSE

★ ★ ★

*Lettre de Charles Géniaux*Place du Château, Cagnes, (Alpes maritimes),
4 février 1919.

Mon cher Confrère,

Vous ne sauriez croire à quel point vous m'avez ému. *La Scouine* est une oeuvre puissante et douloureuse, un grand poème sombre et fort de la terre. Un breton, comme moi, peut communier avec le canadien que vous êtes. Mes morbihannais sont vraiment les frères d'âmes de vos Tofile, Raclor, Charlot, etc.

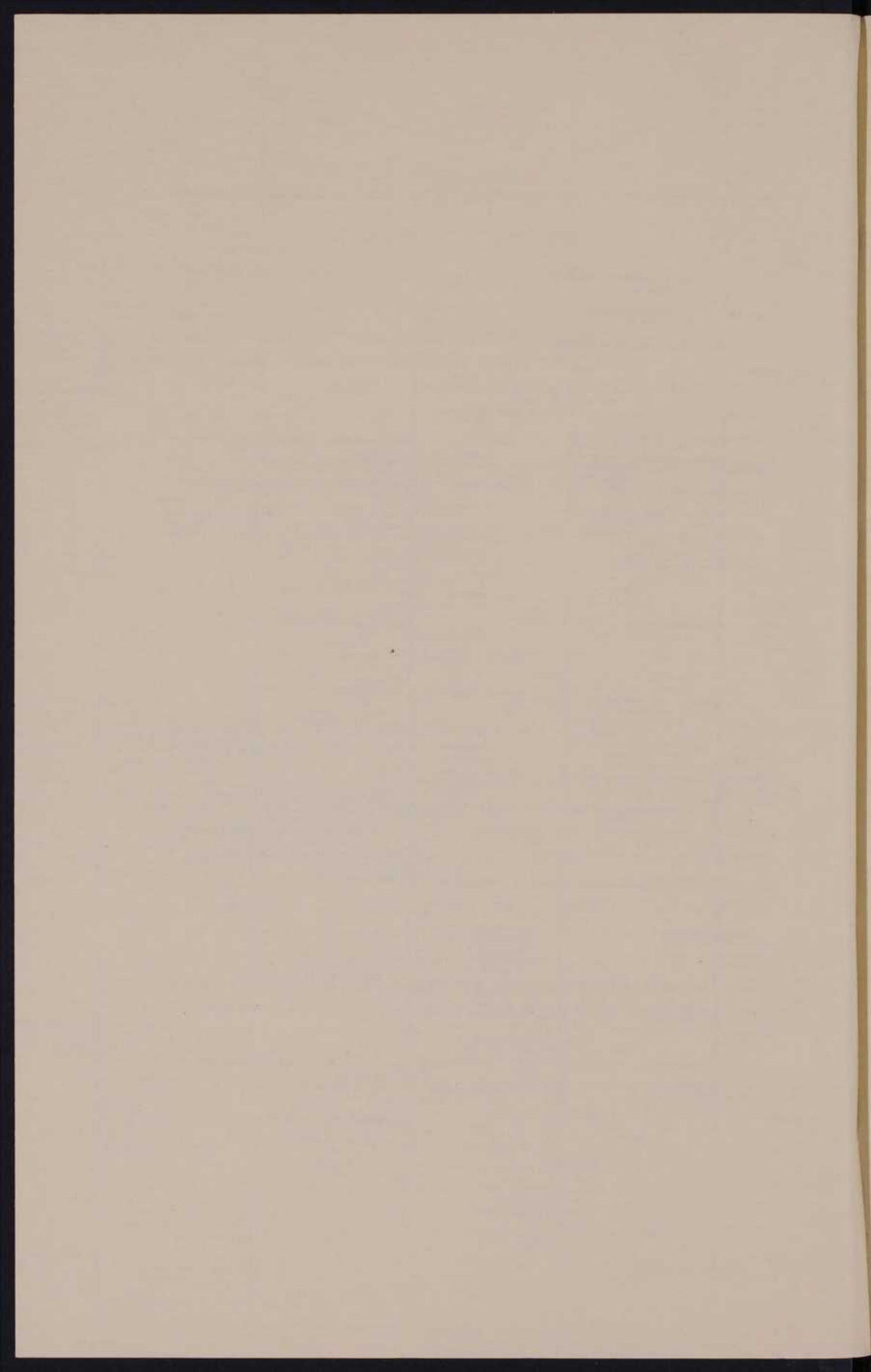
Dès les premières lignes de votre roman vous m'avez saisi et je vous remercie de la grande et noble émotion que je vous dois.

Enfin, quand je vois nos éditions actuelles en France, sur un papier de misère, je vous félicite de votre admirable édition privée.

Pensez quelques fois à moi, mon cher confrère canadien, car votre souvenir est maintenant inoubliable dans ma maison.

Encore merci,

CHARLES GÉNIAUX



Une Anecdote pour finir

Les amis et les camarades à qui j'offre ce petit livre voudront bien m'excuser si je leur parle un moment d'un particulier qui, ni de près ni de loin, n'a rien à faire avec la littérature. Mais j'avais une dette à payer et je veux la payer avant de disparaître.

Il s'agit du sénateur du Tremblay.

Pendant vingt ans environ, alors que j'étais à « La Presse », j'avais bien écrit une trentaine d'articles sur les oeuvres du peintre-poète Charles deBelle pour qui j'avais une profonde amitié et une grande admiration. Le sénateur avait donc eu l'occasion de remarquer ce nom si fréquemment mentionné dans son journal. Les connaissances du sénateur en matière de tableaux sont absolument nulles, mais il avait lu dans sa gazette que deBelle était un grand artiste. A une réunion quelconque, on lui présenta deBelle. Immédiatement, du Tremblay se dit en lui-même que l'artiste lui doit bien un tableau pour toute la publicité que « La Presse » lui a donnée. Alors, prétendant avoir vu quelques-unes des oeuvres du peintre dans le salon d'un ami, il se met à faire un tel éloge de ces peintures que deBelle devinant le secret désir du sénateur, l'invite sur le champ à se rendre à son atelier voir ses plus récents travaux. L'offre est promptement acceptée et les deux hommes montent dans l'automobile du président de « La Presse » qui, en quelques minutes, les conduit au studio. Du Tremblay recommence alors sa litanie d'éloges qui dénotent la plus grossière ignorance en fait d'art. Pour endiguer ce stupide et ridicule verbiage, deBelle invite son visiteur à se choisir un pastel parmi un certain nombre qu'il range le long du mur. Le sénateur fait son choix. Tout en enveloppant le cadeau, deBelle remarque : Je connais quelqu'un à « La Presse ».

— Oui ? Qui donc !

— Laberge.

Alors, d'un ton de profond dédain, comme s'il eut échappé un rot : Un subalterne, répond le sénateur.

Oswald Mayrand, Letellier de Saint-Just, Gilbert Larue, Olivier Asselin ou tout autre journaliste non gonflé de son importance aurait déclaré :

— Laberge. Un garçon intelligent, un sobre et un travailleur, un collaborateur précieux.

— Un subalterne, jette comme un rot le sénateur du Tremblay.

Oui, mais un subalterne qui s'est libéré, qui a cessé de recevoir sa direction et sa pitance du président de « La Presse ». Oui, un ancien subalterne qui peut dire son mépris pour l'homme qui, de petit avocat qui faisait des discours devant des clubs ouvriers, est devenu riche à millions en épousant l'un des plus affreux laideçons de Montréal et en faisant casser le testament de son beau-père, ce qui lui a permis de devenir président de « La Presse ». Pas de bien glorieux moyens, assurément.

Subalterne. Du Tremblay a eu un amour et un culte dans la vie : l'amour et le culte de l'argent. Il a accumulé des millions, mais le subalterne que j'étais a cent et mille fois plus goûté la vie que le propriétaire de « La Presse » et du Château. La nature m'avait doué d'un talent, d'une sensibilité et d'une faculté d'enthousiasme qui m'ont fait trouver dans les arts ; littérature, peinture, sculpture et dans les spectacles de la nature des joies que ne m'auraient pas données tous les millions de du Tremblay. Coeur sec et raccorni comme un vieux soulier qui a passé trois ans dans la garde-robe, ignorant, sans aucune culture, d'une ladrerie répugnante, du Tremblay en dehors de son habilité à faire de l'argent est une parfaite nullité, rempli de vanité, bouffi de prétentions.

— Subalterne !

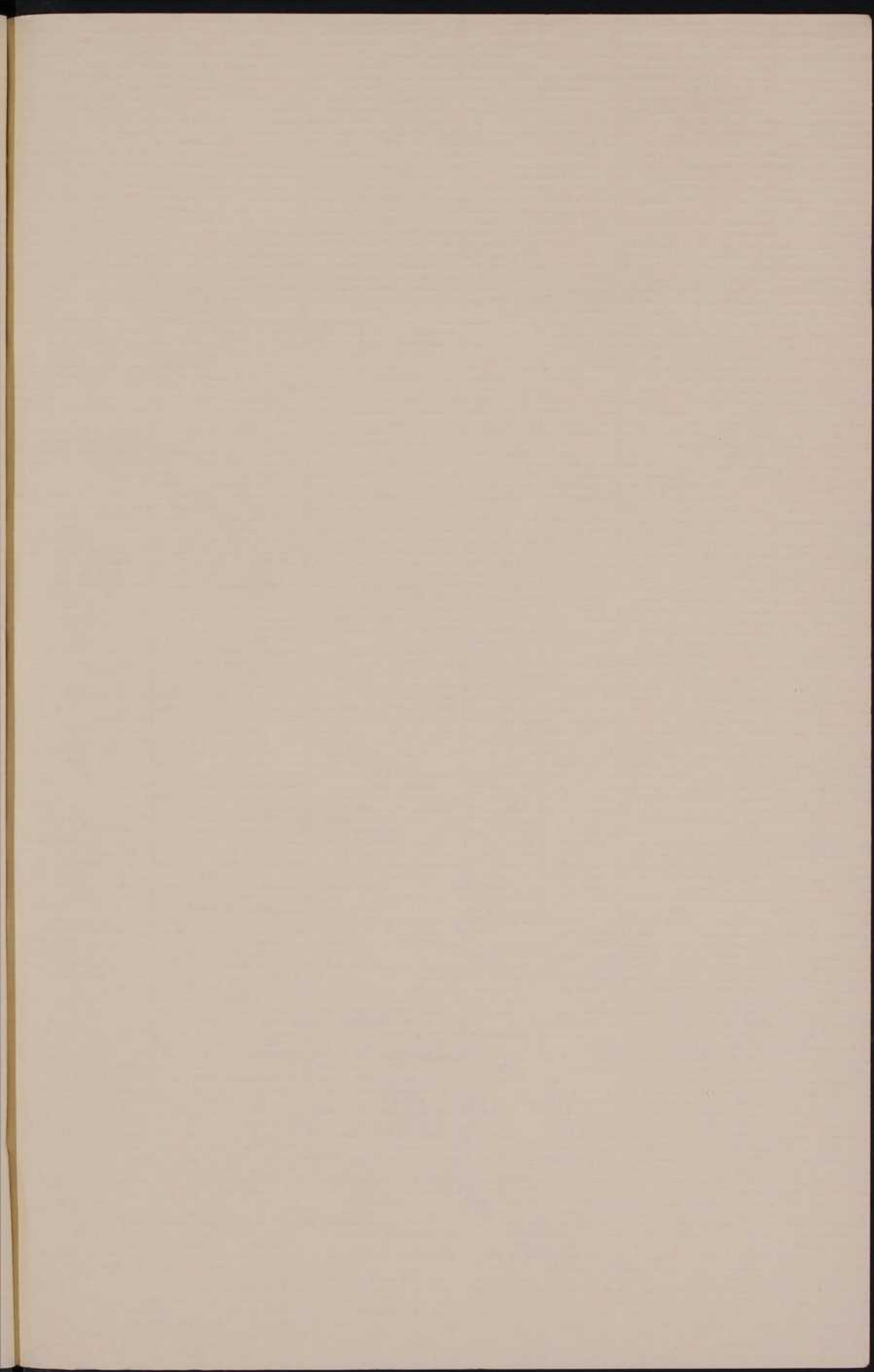
— Bouffi, baudruche !

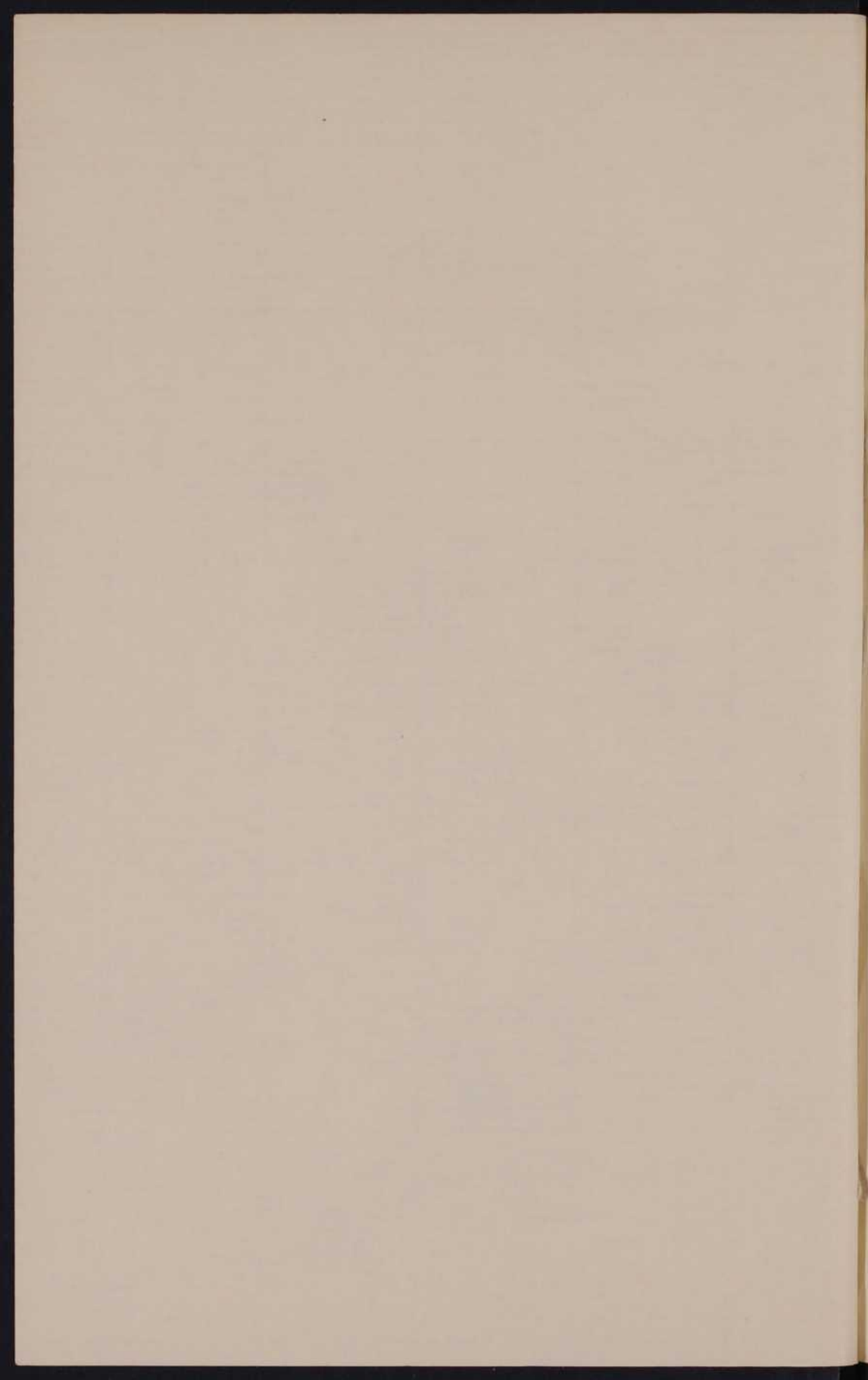
TABLE DES MATIÈRES



Le parfait gentilhomme	7
Adieux au poète Ferland	17
Prêtre-poète	23
Léopold Houle, aocat	43
Une étrange destinée	65
Fin de l'Ecole Littéraire	73
L'heure où se joue la destinée	75
Une heure avec Marcel Dugas	79
Mort d'un poète	83
Blagues de bohème	85
Fin d'un conteur	89
« Marie Calumet »	93
Deux nobles artistes	97
William Edward Hunt	101
Mon premier livre	103









BNQ



000 212 303